

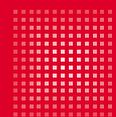


rapport annuel 2001



BDC ► LA PRODUCTIVITÉ PAR L'INNOVATION

AU **RYTHME**
DES PME CANADIENNES



NOTRE MISSION

	▼
<p>La Banque de développement du Canada est une institution financière qui appartient entièrement au gouvernement du Canada. Elle joue un rôle de chef de file en fournissant des services financiers et des services de consultation aux PME canadiennes, et accorde une attention particulière aux entreprises exportatrices et à celles des secteurs de la technologie.</p> <p>Les titres d'emprunt de la BDC sont émis auprès du public et des institutions du secteur privé et sont garantis par le gouvernement du Canada.</p>	

NOTRE VISION

	▼
<p>Contribuer de façon unique et significative au succès de l'entrepreneurship dynamique et novateur, dans l'intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes.</p>	

NOS PRINCIPAUX SERVICES

	▼
<ul style="list-style-type: none"> • Services financiers (prêts à terme) • Financement subordonné • Capital de risque • Services de consultation • BDC Connex^{MD} (produits financiers en ligne) 	

BDC • La productivité par l'innovation Au rythme des PME canadiennes	1
Faits saillants	2
Message du président du conseil	4
Message du président	6
Objectifs généraux d'entreprise	10
Revue des activités	13
Points saillants régionaux	26
Régie d'entreprise	36
Commentaires et analyse de la direction	39
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	49
Rapport des vérificateurs	49
États financiers	50
Résultats financiers et d'exploitation — rétrospective quinquennale	70
Survol des services de la BDC	72

Les entrepreneurs réinventent la notion de productivité ▼



>> L'entreprise i4design inc. de Hull (Québec) se spécialise dans le développement de solutions et d'applications interactives destinées à des sites Web publics, privés et transactionnels. La méthode de travail unique de l'entreprise, l'ingénierie de sites Web, est le résultat de l'évolution logique du développement traditionnel de sites Web et permet de fournir aux clients des solutions clés en main depuis la planification stratégique jusqu'à l'exécution de projets. Grâce au Financement à l'innovation obtenu de la BDC, l'entreprise a développé une application d'avant-garde, le Système de publication dynamique de contenu® (SPDC®), qui permet aux utilisateurs de publier de l'information sur leur propre site Web sans qu'ils aient besoin de connaissances techniques. Dans le monde des affaires électroniques en évolution rapide, i4design inc. a su exploiter sa capacité de s'adapter aux exigences du marché et de favoriser la productivité.

>> Située à Mississauga (Ontario), Packall Packaging Inc. est une entreprise qui se spécialise dans la fabrication de pellicules d'emballage souple destinées principalement à l'industrie de la viande et des produits laitiers. Pour être en mesure de combler les demandes de ses clients et de produire différents types de pellicules, l'entreprise a innové en modernisant son équipement avec l'aide d'un prêt à terme de la BDC. Ces deux dernières années, ses revenus ont grimpé de plus de 30 % grâce à ses nouvelles exportations aux États-Unis. Aujourd'hui, Packall Packaging Inc. est fière de pouvoir livrer rapidement ses produits aux clients tout en assurant la qualité totale de ceux-ci.

>> SUBNET Solutions Inc., qui est située à Calgary (Alberta), se spécialise dans les protocoles de communication et les solutions de réseautique à distance sécuritaires destinés au secteur des services publics d'électricité, et fournit des logiciels à la fine pointe de la technologie et des services d'ingénierie complets. Grâce à un prêt à terme de la BDC, SUBNET Solutions Inc. a pu acheter du nouveau matériel afin de soutenir sa croissance exponentielle. L'an dernier, l'entreprise a lancé Substation Explorer™, un progiciel puissant qui permet d'accéder à distance aux données d'une sous-station électrique, ce qui accroît la productivité et réduit les frais d'exploitation et de maintenance.

Au service de la collectivité ▼

>> La BDC continue de s'engager activement dans la collectivité par l'entremise de son programme *Grandir avec toi*. Ce programme consiste à soutenir des équipes et des manifestations sportives locales à l'échelle du pays auxquelles participent des jeunes. La Banque soutient des activités sportives locales parce qu'elles contribuent à la promotion des valeurs fondamentales qu'elle prône : l'ardeur au travail, la persévérance, l'esprit de compétition et la détermination à exceller. De plus, des employés de la Banque partout au pays consacrent du temps et de l'énergie à ce programme afin qu'il continue de connaître du succès.



Des événements qui ont joué un rôle important ▼



>> La Semaine de la PME^{MD}, qui souligne le rôle important que jouent les PME dans l'économie canadienne, a connu un succès remarquable en 2000. Le thème de la Semaine a été « CyberPME, l'innovation en ligne ! ». Ce thème témoignait de l'engagement croissant de la Banque à aider les Canadiens à profiter des retombées de la nouvelle économie. Durant la Semaine, plus de 400 activités différentes ont été organisées, attirant ainsi 40 000 personnes.

>> La Semaine de la PME a également été l'occasion pour la BDC de remettre ses Prix aux jeunes entrepreneurs à de jeunes gens d'affaires de toutes les régions du pays qui se sont distingués. Comme le veut la tradition, les lauréats ont été jumelés à une personne connue du monde des affaires de leur province ou territoire qui leur servira de mentor pendant un an. En 2000, la cérémonie de remise des prix a eu lieu dans la région d'Ottawa et une cérémonie de lancement de la Semaine de la PME a eu lieu dans l'Ouest canadien, plus précisément à Vancouver.

>> La BDC parraine aussi les foires-info, qui sont organisées par Industrie Canada tout au long de l'année. Les foires-info comprennent des séminaires et des conférences qui fournissent aux dirigeants de PME la possibilité d'échanger des renseignements et de discuter de questions qui les touchent, notamment le financement, les affaires électroniques et la formation axée sur le haut savoir. De plus, les foires-info renseignent les PME sur les programmes et services fédéraux qui peuvent les aider à toutes les étapes de leur développement.

▼ Alliances stratégiques

>> À l'initiative de M^{me} Florence Mariage, directrice, Comptes majeurs, la Banque de développement du Canada (BDC) et la Banque Laurentienne du Canada ont contracté une alliance stratégique destinée à mieux répondre aux besoins des PME canadiennes en leur donnant accès à toute la gamme de leurs produits financiers et services de consultation. Un fonds de 100 millions de dollars a été créé afin de soutenir les entreprises dynamiques et en croissance des secteurs de la fabrication, des télécommunications, de la biotechnologie et des technologies de l'information.

>> La BDC et la Société du crédit agricole (SCA) ont conclu un accord de partenariat visant à aider les entreprises agricoles et para-agricoles à croître et à prospérer. Ce partenariat permet aux PME d'obtenir des services uniformes et coordonnés des deux institutions financières fédérales. Aujourd'hui, la SCA fournit du financement aux entreprises agricoles primaires et aux entreprises para-agricoles.

>> La BDC et Développement économique Canada (DEC) travaillent en association afin que 200 PME du Québec aient accès au nouveau programme e-strat de la Banque, qui a pour objet d'aider les entrepreneurs à réussir dans les affaires électroniques. Offert par le Groupe-conseil de la BDC, le programme e-strat aide les PME à trouver des débouchés et des occasions de croissance en utilisant Internet et à les exploiter en suivant des stratégies et des plans d'action concrets.





BDC ► LA PRODUCTIVITÉ PAR L'INNOVATION

AU RYTHME DES PME CANADIENNES



La BDC est là pour promouvoir la productivité et la croissance

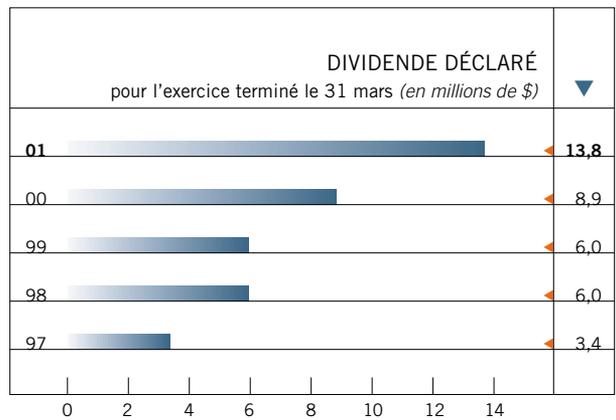
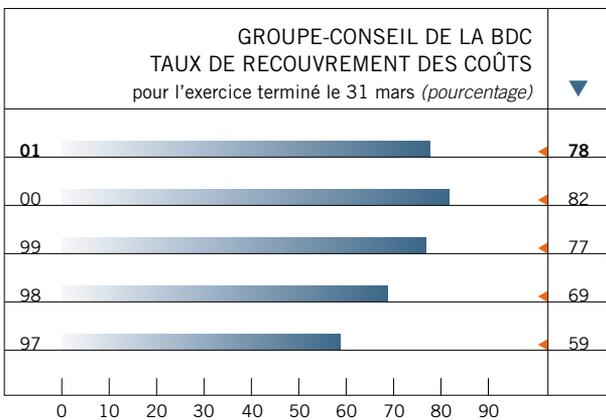
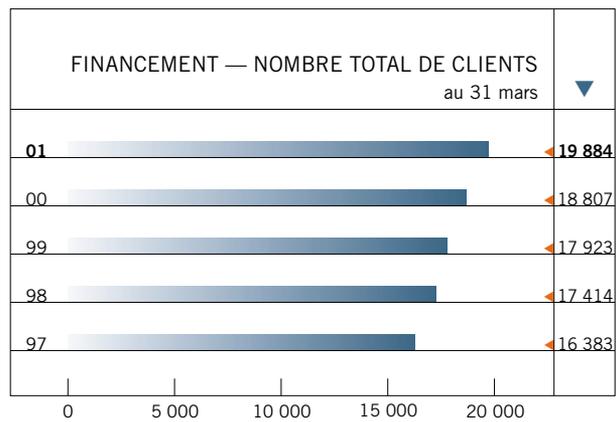
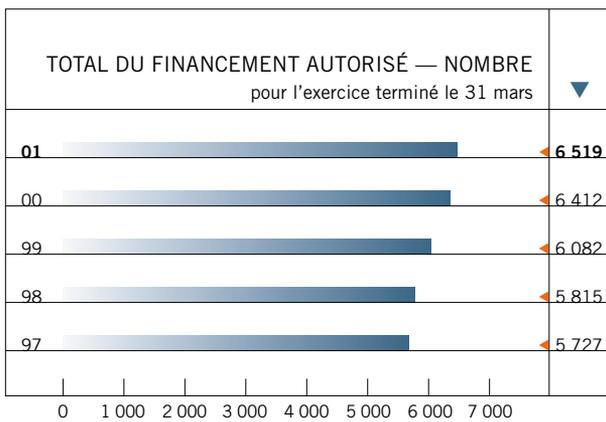
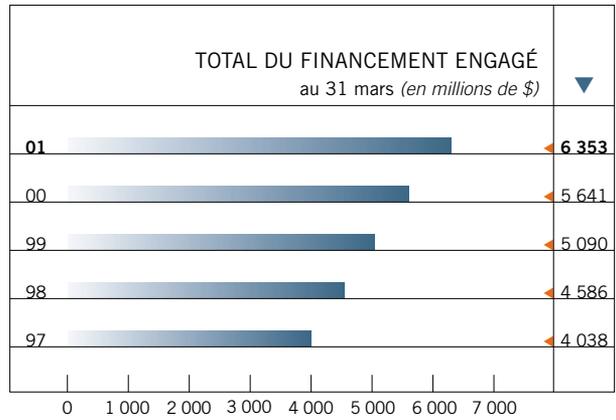
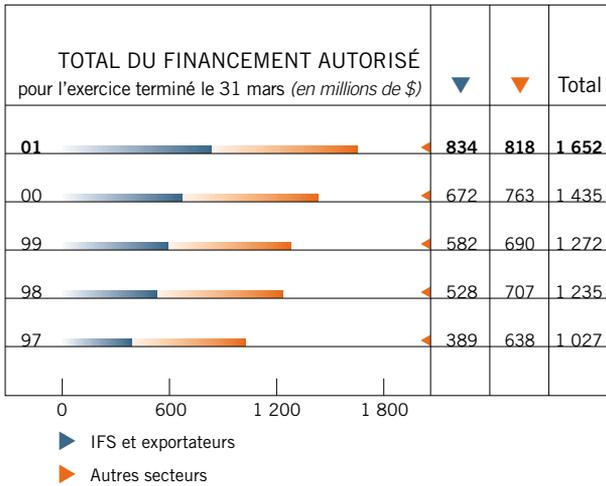
>> À la BDC, nous avons pris le pouls des PME canadiennes et le diagnostic est clair. Aujourd'hui, les entrepreneurs trouvent des moyens innovateurs d'accroître la productivité de leur entreprise en explorant des marchés d'exportation, en utilisant le plus possible Internet et en incitant leurs employés à l'excellence. Qu'il s'agisse d'affaires électroniques, de fabrication ou de tourisme, les PME de tous les secteurs d'activité font la preuve que l'accroissement de leur productivité nécessite qu'elles misent plus juste et réinventent ce qu'elles font et la façon dont elles le font de manière à croître et à faire mieux dans la nouvelle économie.

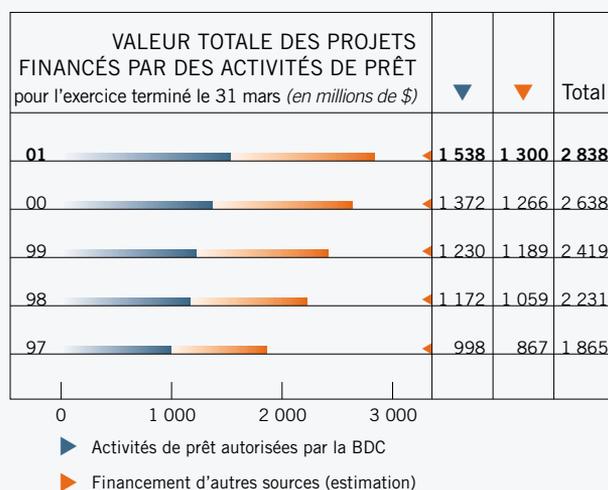
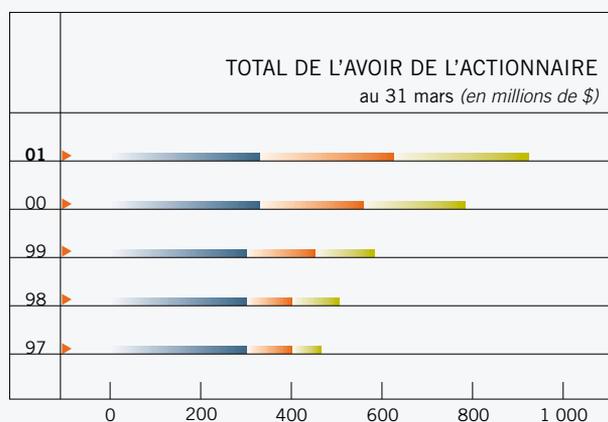
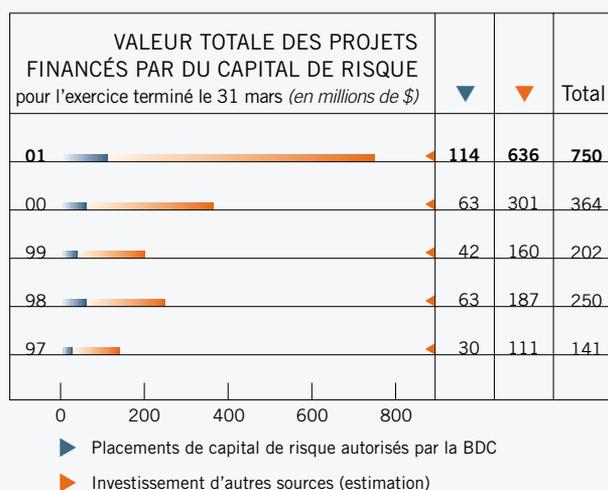
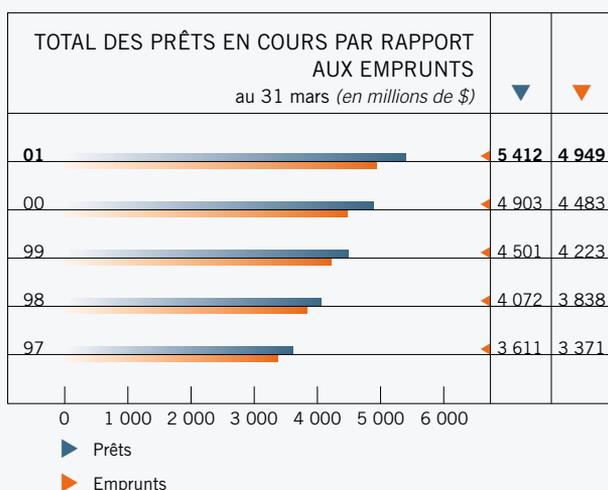
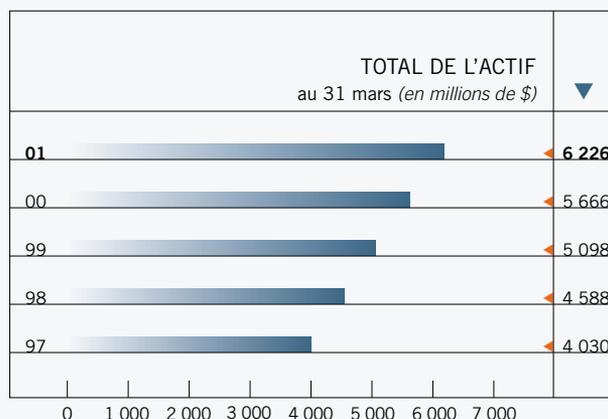
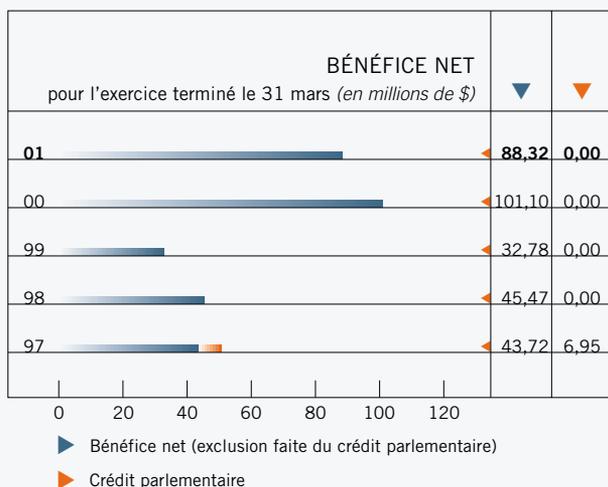
Nous offrons des solutions personnalisées

>> La BDC répond aux besoins des PME en aidant ses clients à trouver de nouvelles façons de gérer leur entreprise, en améliorant la qualité et en créant une valeur durable pour ses clients. Des entreprises à l'échelle du pays utilisent le financement que nous offrons selon des modalités souples, qu'il s'agisse de prêts à terme ou de capital de risque, pour devenir des chefs de file dans leur domaine. Afin de s'assurer qu'ils pourront poursuivre sur leur lancée dans la course mondiale, les entrepreneurs utilisent aussi notre gamme complète de services de consultation en gestion, qui portent notamment sur la planification stratégique et l'exportation.

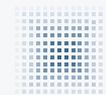
Nous sommes là pour favoriser l'innovation

>> La BDC connaît la signification réelle de l'esprit d'entreprise, soit traduire des idées en occasions d'affaires. Qu'il s'agisse de transformer des produits et des services, d'exploiter la créativité des employés ou de commercialiser des produits innovateurs, nos solutions financières et notre savoir-faire aident des milliers d'entreprises à innover et à exploiter au maximum leur potentiel sur un marché où la concurrence est féroce.



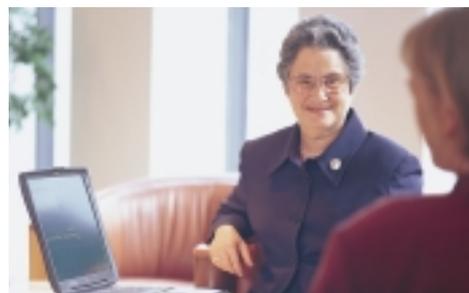
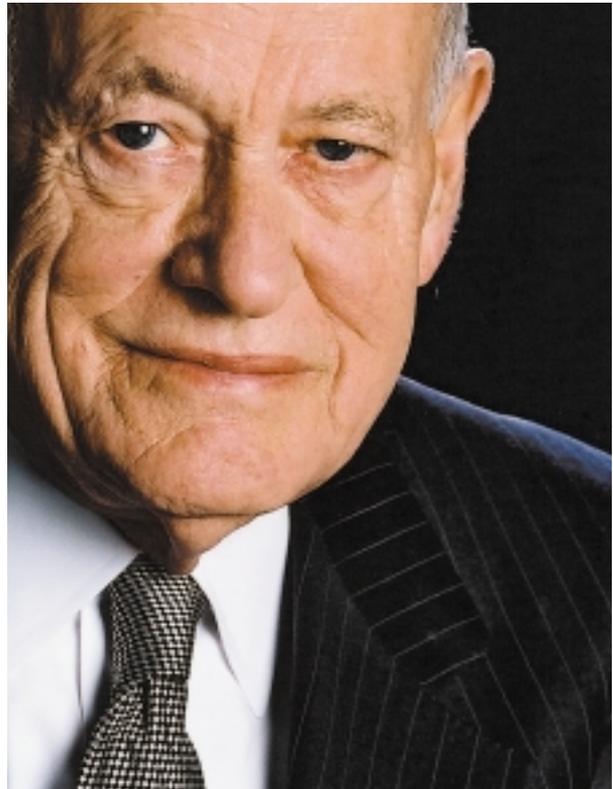


	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Bénéfices non répartis	Total de l'avoir de l'actionnaire
01	331,2	295,0	297,1	923,3
00	331,2	230,0	222,6	783,8
99	303,4	150,0	130,4	583,8
98	303,4	100,0	103,7	507,1
97	303,4	100,0	64,2	467,6



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'an dernier d'assumer la présidence du conseil d'administration de la Banque de développement du Canada, à un moment où les PME canadiennes traversent une période de grande effervescence. Elles connaissent en effet une croissance rapide, augmentent leurs capacités d'exportation, investissent dans des projets d'innovation et accroissent leur productivité afin de l'emporter sur la concurrence mondiale.



>> La BDC est une organisation qui s'applique à travailler avec les autres institutions financières dans le but d'offrir des solutions d'affaires complètes aux entrepreneurs de nombreux secteurs d'activité, et je suis très heureux d'en faire partie.

>> La Banque a enregistré pour l'exercice 2001 des résultats très satisfaisants. Son rendement global a été conforme à ses objectifs généraux d'entreprise et les résultats solides qu'elle a obtenus sont dans une large mesure le fruit des efforts déployés tant par la direction que par les employés.

>> Le bénéfice net de 88,3 millions de dollars réalisé cette année est le deuxième en importance dans l'histoire de la Banque, qui avait dégagé un bénéfice record à l'exercice précédent. Le total des activités de prêt autorisées a grimpé de 12 % pour dépasser 1,5 milliard de dollars, ce qui constitue une autre réalisation remarquable. La Banque a de surcroît déclaré pour la cinquième année de suite un dividende payable au gouvernement du Canada. Ce dividende s'élève à 13,8 millions de dollars, comparativement à 8,9 millions de dollars pour l'exercice 2000.

>> La BDC est un prêteur qui joue un rôle complémentaire à celui des autres institutions financières commerciales. Elle offre par ailleurs du capital de risque et des services de consultation et travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du secteur privé, qui lui adressent une part importante des clients avec lesquels elle fait affaire. La Banque soutient aussi activement les entrepreneurs autochtones et les femmes entrepreneurs. En un mot, la BDC comble de façon utile et profitable un besoin sur le marché financier canadien — et elle s'acquitte admirablement de ses responsabilités envers son actionnaire et les PME canadiennes.

>> La contribution importante de la Banque en faveur des industries fondées sur le savoir (IFS) et des exportateurs au cours des cinq dernières années respecte le mandat que lui a confié le Parlement. La BDC se sent à l'aise dans son rôle et juge sa mission actuelle appropriée dans un contexte marqué par la mondialisation et l'émergence de la nouvelle économie. Le niveau de satisfaction très élevé de la clientèle — 88 % pour les deux derniers exercices — qui ressort des sondages annuels menés par la Banque témoigne d'ailleurs de la pertinence et du bien-fondé de son mandat actuel.

>> Mon rôle, en tant que président du conseil d'administration, est de m'assurer que la Banque atteint et dépasse ses objectifs dans l'intérêt des PME canadiennes et qu'elle respecte en tous points ses lignes directrices en matière de régie d'entreprise. Une régie d'entreprise efficace aide la BDC à atteindre ses objectifs d'affaires et à s'acquitter de l'obligation de rendre compte très stricte imposée aux sociétés d'État. Le conseil d'administration, qui représente les différentes régions du Canada, les PME et le gouvernement fédéral, est résolu à appliquer des processus d'affaires rigoureux, fondés sur de sains principes de gestion. L'un des comités du conseil d'administration se penche d'ailleurs régulièrement sur les pratiques de régie d'entreprise de la Banque pour s'assurer qu'elles reflètent ce qui se fait de mieux actuellement dans ce domaine et qu'elles fournissent à la direction et aux employés des principes directeurs adéquats, qui les aident à s'acquitter de leurs responsabilités. Épaulé par le conseil d'administration, le Comité de régie continuera de peaufiner les politiques et les lignes directrices afin de les adapter à l'évolution des besoins.

>> Sur un plan plus personnel, j'ai toujours vu dans la BDC une institution qui joue un rôle complémentaire important sur le marché financier canadien. Depuis mon arrivée récente au sein du conseil d'administration, j'ai non seulement pu valider cette opinion, mais aussi rencontrer certains des hommes et des femmes dévoués qui font de la Banque une institution aussi efficace.

>> Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier le conseil d'administration et ses comités de la rigueur avec laquelle ils remplissent leurs fonctions. J'aimerais aussi exprimer ma reconnaissance à M. Gregory Sorbara, qui a quitté son poste d'administrateur en avril 2001. Permettez-moi enfin de souligner le dévouement avec lequel M. Michel Vennat, président et chef de la direction, et l'ensemble des membres du personnel de la BDC s'emploient à assurer le succès des PME partout au pays.

Le président du conseil,

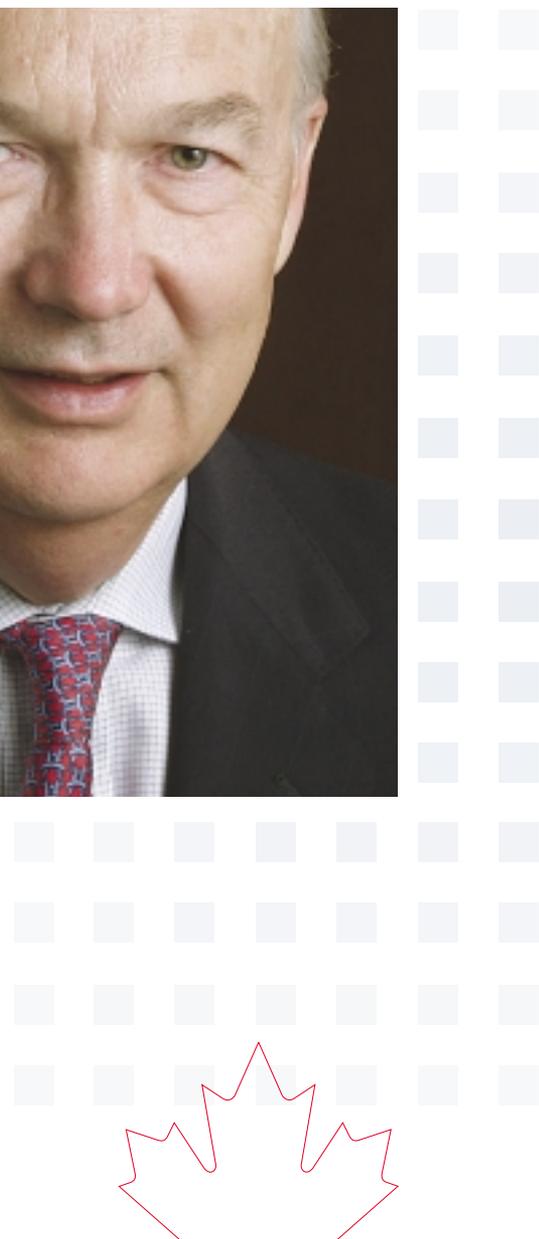


Cedric E. Ritchie



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au cours de l'exercice 2001, la Banque de développement du Canada s'est dépassée, une fois de plus, dans ses efforts pour appuyer le démarrage, le développement et l'expansion des PME au pays et pour soutenir leurs initiatives stratégiques à l'égard de l'innovation et de la productivité. Toutes les activités de la Banque ont progressé, parfois même de façon spectaculaire. Nous avons accru le volume de nos prêts, de nos placements de capital de risque et de nos services de consultation dans chacune de nos régions, particulièrement en Ontario et dans l'Ouest. Notre clientèle a continué de croître à l'échelle de tout le pays, pour approcher le cap significatif des 20 000 clients.



>> Cette performance est attribuable d'abord et avant tout à l'engagement de nos 1 200 employés dédiés au service exclusif des PME à travers le pays. Elle reflète aussi la bonne tenue de l'économie canadienne et particulièrement la vitalité du secteur des PME. Malgré un faible ralentissement vers la fin de 2000 et au début de 2001, l'économie canadienne demeure une des plus prospères au sein du Groupe des Sept. Ce succès tient en partie au niveau élevé des investissements des entreprises, notamment pour l'acquisition de technologies de l'information et de la communication et d'outillage industriel de pointe. Conséquence de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, la vigueur des exportations représente un autre facteur important de ce succès. En tant qu'institution financière d'État qui s'est donné comme objectif prioritaire de stimuler l'innovation et les exportations, la BDC est fière de sa contribution.

Des résultats à la hauteur des attentes



>> Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, le total des activités de prêt engagées par la BDC auprès de PME canadiennes a augmenté de 11 %, à 6,1 milliards de dollars. Il s'agit là d'un nouveau sommet pour la Banque. Au cours de l'année, plus de 1,5 milliard de dollars de nouvelles activités de prêt ont été autorisées. Le bénéfice net de la Banque s'est établi à 88,3 millions de dollars, représentant un rendement du capital-actions ordinaire de 12,6 %, tandis que le dividende versé à notre actionnaire, le gouvernement du Canada, s'est chiffré à 13,8 millions de dollars.

>> La BDC a continué d'offrir une vaste gamme de produits financiers souples à des entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie, tout en ciblant certains secteurs ou créneaux stratégiques. Le financement autorisé au profit des industries du savoir et des exportateurs a atteint 834 millions de dollars en 2001, une hausse de 24 % par rapport à l'exercice précédent, et leur part du financement total (incluant les placements de capital de risque) est passée de 47 % à 50 %. Les prêts de moins de 100 000 \$ ont représenté 55 % de toutes les activités de prêt. De plus, la Banque a accru la proportion des prêts aux femmes entrepreneurs, aux entrepreneurs autochtones et aux jeunes entrepreneurs.

>> Le Groupe investissement a connu une autre année record : 71 nouveaux placements de capital de risque ont été autorisés pour un total de 114 millions de dollars, comparativement à 62 investissements et 63 millions de dollars en 2000. La totalité de ces nouveaux placements est allée à des entreprises de la nouvelle économie, actives principalement dans les secteurs de la biotechnologie, de la médecine/santé, de l'électronique, des communications et de l'informatique. De plus, la très grande majorité de ces entreprises se situaient à l'étape du démarrage, soit celle présentant le plus haut degré de risque. Les placements de capital de risque engagés totalisaient 296 millions de dollars à la fin de l'exercice 2001, en hausse de 52 % par rapport à l'année précédente.



>> Le Groupe-conseil de la BDC, dont la mission est de développer et d'offrir des services de consultation à la fois pratiques et abordables, a vu le nombre de ses projets de consultation auprès des PME ciblées par le mandat de la BDC augmenter au cours de l'exercice 2001. En effet, 5 660 projets de consultation ont été comptabilisés cette année, comparativement à 5 009 l'an dernier. Ses services sont concentrés dans quatre domaines stratégiques : croissance, qualité, exportation et affaires électroniques.

>> Pour l'exercice 2001, le bénéfice s'est élevé à 88,3 millions de dollars, comparativement à 101,1 millions l'exercice précédent. La contribution du capital de risque s'est chiffrée à 56,2 millions de dollars, par rapport au chiffre record de 80,0 millions enregistré lors de l'exercice 2000. Le bénéfice provenant du capital de risque est sujet à fluctuation selon les conditions de marché et le degré de maturité des placements.

Satisfaction de la clientèle ▼

>> Le service à la clientèle a toujours été une priorité pour la BDC. Dans cette optique, nous attachons beaucoup d'importance aux résultats de nos sondages annuels sur la satisfaction de la clientèle, car ils représentent un bon indicateur de l'efficacité avec laquelle nous répondons aux besoins de nos clients. Nous sommes heureux de signaler qu'en moyenne, 88 % des clients qui ont répondu au dernier sondage se sont dits satisfaits du service reçu de la Banque.

>> Nous sommes constamment à la recherche de moyens d'améliorer le service à la clientèle. Par exemple, la mise sur pied des Centres de l'entrepreneurship a rendu plus efficace la gestion des prêts de moins de 250 000 \$. Quant à BDC Connex^{MD}, elle permet d'accélérer notre temps de réponse, tout en fournissant un renfort à notre personnel sur le terrain. En faisant preuve d'innovation dans la prestation de nos services, nous améliorons notre propre productivité et celle de nos clients.

Des employés motivés et bien formés ▼

>> L'engagement des employés est crucial pour toute entreprise de service comme la BDC, et nos excellents résultats en termes de satisfaction de la clientèle attestent la force de leur engagement. Parallèlement, la Banque a pris l'engagement d'être un « employeur de choix », car seuls des employés motivés et bien formés sont en mesure de livrer la qualité de service à laquelle s'attendent nos clients.

>> Au cours de l'exercice 2001, nous avons investi un total de 4 millions de dollars dans le perfectionnement de notre personnel. De plus, la Banque a renforcé la mise en œuvre des plans de relève pour un grand nombre de cadres supérieurs, afin de favoriser leur épanouissement et leur développement au sein de l'entreprise.

Innovation et productivité ▼

>> Comme le suggère le thème de notre rapport annuel de cette année, l'innovation et la productivité sont au cœur des préoccupations de la BDC. Ces deux notions sont intimement liées, puisque de nos jours l'innovation est considérée comme le principal déterminant de la productivité. Les entreprises innovatrices affichent une croissance de la productivité de 6 à 9 fois plus élevée que les entreprises peu innovatrices. Les entreprises innovatrices sont celles qui investissent dans la recherche et développement, adoptent les nouvelles technologies de fabrication et s'ouvrent au commerce électronique. La croissance de la productivité accroît également la compétitivité des entreprises, ce qui leur permet de mieux affronter le défi de la mondialisation.



>> À la BDC, nous sommes résolument engagés à aider les PME à accroître leur productivité en leur offrant des produits et services conçus expressément pour répondre à leurs besoins. Par exemple, le prêt Productivité Plus facilite l'acquisition de technologies de pointe ainsi que la formation du personnel qui s'y rattache. Un autre produit est le Financement à l'innovation qui s'adresse aux entreprises innovatrices qui désirent réaliser un projet de recherche et développement, développer de nouveaux marchés d'exportation ou établir un site Web. Enfin, les PME canadiennes ont accès au réseau national de consultants que la BDC met à leur disposition, pour les aider à planifier leur stratégie technologique ou à se doter de solutions d'affaires électroniques.

Le mandat de la BDC ▼

>> La Banque de développement du Canada est une institution financière unique, qui joue un rôle indispensable en offrant du financement à risque plus élevé, des prêts remboursables selon des modalités souples ainsi que des services de consultation abordables. Nous agissons en complémentarité avec les autres institutions financières du pays, avec lesquelles nous avons une quarantaine d'accords de partenariat. L'an dernier encore, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec la Banque Laurentienne et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

>> Autre particularité fondamentale, les produits et services de la BDC s'adressent exclusivement aux PME, y compris les très petites entreprises. Or, le secteur des PME représente un pilier de l'économie canadienne et le principal moteur de création d'emplois au pays. Peu importe la conjoncture économique, la BDC est toujours là pour soutenir l'essor des PME.

>> Institution financière d'État, la BDC collabore avec les ministères et autres organismes publics au service du développement économique. Tout en jouissant d'une entière autonomie dans le cadre de nos activités propres, nous mettons l'accent sur des priorités communes comme l'innovation et la productivité.

>> Près de cinq années se sont écoulées depuis que le gouvernement du Canada a modifié notre mandat pour faire de la BDC une institution financière complémentaire. Plus que jamais, la BDC appuie les entreprises fondées sur le savoir, les PME exportatrices et les entreprises traditionnelles en croissance, ce qui confirme son rôle dans le contexte de la mondialisation et de la nouvelle économie.

Le président et chef de la direction,



Michel Vennat



OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'ENTREPRISE

Le tableau suivant présente les objectifs généraux d'entreprise de la BDC, les stratégies d'entreprise utilisées pour atteindre ces objectifs au cours de l'exercice 2001 et les résultats obtenus par rapport aux objectifs de rendement visés. Les

mesures du rendement représentent les principaux critères par rapport auxquels le rendement de la Banque est mesuré. Les stratégies d'entreprise et les objectifs pour l'exercice 2002 sont également présentés.

Objectifs généraux d'entreprise	Stratégies d'entreprise et résultats Exercice 2001	Stratégies d'entreprise et objectifs de rendement Exercice 2002
<p>Accroître l'aide aux PME canadiennes.</p>	<p>Mesures du rendement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encours du portefeuille de prêts Résultat : 5,4 milliards de dollars Prévision : 5,3 milliards de dollars • Part des nouveaux prêts et placements de capital de risque détenue par les industries du savoir et les exportateurs Résultat : 50 % Prévision : 47 % 	<p>Objectifs de rendement pour l'exercice 2002</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître le rayon d'action et augmenter la valeur du portefeuille à 5,9 milliards de dollars. • Fournir 48 % des nouveaux financements aux industries du savoir et aux exportateurs.
	<ul style="list-style-type: none"> • La forte croissance économique et la demande à la hausse ont permis à la BDC de connaître une autre année record sur le plan de ses activités de prêt. Les activités de prêt nettes ont enregistré une croissance de 12 %, ce qui a eu pour effet d'accélérer la croissance de la valeur du portefeuille de prêts en cours, qui se compose de plus de 19 000 PME canadiennes. • La croissance du portefeuille a été supérieure de 100 millions de dollars à l'objectif visé. • La BDC a fourni plus de financement en réponse aux besoins de financement spéciaux des industries du savoir et des exportateurs, dépassant ainsi son objectif préétabli. 	<ul style="list-style-type: none"> • La BDC s'emploiera à étendre son rayon d'action auprès des PME canadiennes. • La Banque améliorera son réseau de distribution afin d'intégrer ses modes de distribution (succursales, Centre d'appels et Internet) de manière à fournir des services de qualité aux PME canadiennes. • La BDC s'efforcera d'innover davantage en concevant des solutions qui répondent aux besoins spéciaux des entreprises fondées sur le savoir et des exportateurs. Le financement subordonné et le capital de risque joueront un rôle important dans l'atteinte de cet objectif, parce qu'ils répondent aux besoins de financement spéciaux des entreprises en croissance de ce segment du marché.



Objectifs généraux d'entreprise ▼	Stratégies d'entreprise et résultats Exercice 2001 ▼	Stratégies d'entreprise et objectifs de rendement Exercice 2002 ▼
<p>Transformer les activités du Groupe-conseil de la BDC (GC) de manière à ce qu'elles répondent aux besoins particuliers des PME et soient soutenables sur le plan financier.</p>	<p>Mesure du rendement</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de recouvrement des coûts Résultat : 78 % Prévision : 88 % 	<p>Objectifs de rendement pour l'exercice 2002</p> <ul style="list-style-type: none"> La mesure du rendement du GC n'est plus le recouvrement des coûts mais un indicateur plus axé sur la clientèle, soit les revenus provenant des activités. L'objectif pour l'exercice 2002 consiste à augmenter les revenus provenant des activités de manière à ce qu'ils atteignent 20 millions de dollars.
	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de recouvrement des coûts a atteint 78 % contre un objectif de 88 %. L'écart est attribuable principalement au lancement de nouveaux produits. Les revenus provenant des activités ont atteint 17,7 millions de dollars. Le GC a augmenté le nombre de ses branches d'activité, qui sont axées sur la croissance, la qualité et l'exportation en ajoutant une quatrième, qui est centrée sur les affaires électroniques. Une nouvelle série de services destinés à aider les PME à accroître leur productivité en faisant des affaires électroniques a été créée. Ces services comprennent des outils de diagnostic concernant la préparation aux affaires électroniques et la pertinence des affaires électroniques, qui ont pour objet d'aider les clients à déterminer leurs besoins d'affaires électroniques. Les outils sont fournis sur le site Web de la BDC. 	<ul style="list-style-type: none"> Le GC s'efforcera d'améliorer la compétence en gestion des entrepreneurs canadiens afin de les aider à faire croître leurs entreprises. Le GC intégrera davantage ses solutions de consultation au financement fourni par la BDC. Les solutions d'affaires électroniques qui ont été élaborées récemment seront lancées en totalité afin d'aider les PME à accroître leur productivité.
<p>Fournir un service à la clientèle de première qualité.</p>	<p>Mesure du rendement</p> <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction de la clientèle Résultat : 88 % Prévision : 87 % 	<p>Objectifs de rendement pour l'exercice 2002</p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de clients satisfaits : 88 % Consciente que la satisfaction de la clientèle dépend d'abord et avant tout de ses employés, la BDC a intégré à son cadre de gestion du rendement une stratégie visant à faire d'elle un « employeur de choix ». Au cours de l'exercice 2002, la Banque utilisera l'engagement de ses employés comme indicateur additionnel. L'objectif pour l'exercice s'établit à 63 %.
	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a obtenu un pourcentage élevé de clients satisfaits durant l'exercice 2001. Afin de fournir un service à la clientèle de qualité, la BDC offre des solutions d'affaires personnalisées, innovatrices et souples qui répondent aux besoins changeants de ses clients PME. La Banque est en train d'examiner ses processus de distribution afin de déterminer comment les améliorer pour satisfaire davantage sa clientèle et ses principaux contacts. La Banque a donné accès à Internet à tous ses employés afin qu'ils disposent d'un moyen de plus d'accroître la satisfaction de la clientèle. 	<ul style="list-style-type: none"> La BDC compte renforcer ses liens avec ses clients et favoriser la croissance à long terme de leurs entreprises. La Banque continuera d'évaluer les besoins des clients. La BDC s'emploiera à trouver de nouvelles solutions destinées à aider sa clientèle à utiliser les nouvelles technologies et les nouvelles connaissances.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX **D'ENTREPRISE**

Objectifs généraux d'entreprise	Stratégies d'entreprise et résultats Exercice 2001	Stratégies d'entreprise et objectifs de rendement Exercice 2002
Optimiser l'efficacité de l'exploitation et l'efficacité par rapport au coût.	Mesure du rendement <ul style="list-style-type: none"> • Ratio de productivité (frais d'exploitation et d'administration en pourcentage du revenu net d'intérêts) Résultat : 53 % Prévision : 54 % 	Objectif de rendement pour l'exercice 2002 <ul style="list-style-type: none"> • Ratio de productivité : 53 %
	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque a obtenu un ratio de productivité de 53 %, ce qui est supérieur au ratio de productivité visé (54 %) (plus le pourcentage est faible, plus l'efficacité est grande). • La BDC a augmenté le nombre de ses Centres de l'entrepreneuriat pour répondre au besoin de petits prêts et aux besoins des entreprises en démarrage, mais aussi pour répondre à ces besoins de la façon la plus efficace possible par rapport au coût. • La Banque s'est également dotée d'un certain nombre de nouveaux systèmes utilisant les technologies de l'information aux fins suivantes : traitement des nouveaux prêts, ressources humaines, paie, grand livre, systèmes du Groupe-conseil et intranet. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque intégrera à ses processus des technologies qui utilisent le Web afin que les clients puissent obtenir en ligne l'information concernant leur compte ainsi que des prêts et afin de fournir à ses employés des outils efficaces. • La simplification accrue des processus internes aidera la BDC à accroître son efficacité interne tout en lui permettant de réduire ses frais d'exploitation. • La Banque améliorera aussi la gestion de son risque d'entreprise afin de continuer à mieux gérer et d'atténuer le risque inhérent à son mandat, à ses stratégies et à ses activités.
Obtenir un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement et réaliser des profits qui permettront à la Banque d'accroître ses capitaux propres pour soutenir sa croissance future.	Mesures du rendement <ul style="list-style-type: none"> • Rendement du capital-actions ordinaire Résultat : 12,6 % Prévision : 6,0 % • Taux de rendement interne (TRI) Résultat : 15,2 % Prévision : 6,3 % 	Objectifs de rendement pour l'exercice 2002 <ul style="list-style-type: none"> • Rendement du capital-actions ordinaire : 6,1 % • Taux de rendement interne (TRI) : 15,0 %
	<ul style="list-style-type: none"> • La BDC doit obtenir un rendement des capitaux propres au moins égal au coût des fonds à long terme de l'actionnaire et réaliser des profits qui lui permettront d'assurer sa croissance future. Il est essentiel que la Banque augmente ses capitaux propres de manière à accroître son rayon d'action auprès des PME canadiennes, qu'elle a le mandat de servir. Cela lui permet aussi de prendre des risques accrus en accordant des prêts aux entreprises fondées sur le savoir. • Les rendements accrus obtenus au cours de l'exercice 2001 sont attribuables principalement aux bons résultats obtenus sur les placements de capital de risque. • La BDC maintient une provision pour créances irrécouvrables à un niveau prudent qui tient compte de la nature plus risquée de ses activités de financement. Pour l'exercice 2001, la charge de 106 millions de dollars au titre de la provision pour créances irrécouvrables comprend une provision générale additionnelle supérieure de 15 millions de dollars à celle prévue. • Pour l'exercice écoulé, la Banque a recalculé le TRI en utilisant la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes des actifs totaux pour dix ans, ce qui fournira une mesure plus probante du rendement du capital investi (cette méthode tient compte des injections de capital, de l'encaisse et des dividendes versés). Durant l'exercice 2001, le TRI a dépassé l'objectif établi en raison de dessaisissements fructueux. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Banque s'attend à obtenir un rendement du capital-actions ordinaire au moins égal au coût des fonds à long terme du gouvernement — ce coût s'établit à environ 6 %. • La Banque vise à accroître son effet de levier en attirant des partenaires, en particulier pour des cofinancements. • Une stratégie importante du Groupe investissement de la BDC consistera à investir 50 millions de dollars dans un fonds spécialisé destiné à soutenir des fonds privés qui cadrent avec l'orientation sectorielle de la Banque, ce qui créera un nouveau mode de financement des PME fondées sur le savoir. • La BDC explorera aussi des façons de soutenir la commercialisation de recherches universitaires.



Raison d'être de la BDC

>> Déterminée à aider les PME canadiennes à être le moteur de la croissance, la BDC a continué de fournir, au cours de l'exercice 2001, des services adaptés aux besoins uniques des entrepreneurs et axés surtout sur l'accroissement de la productivité de leurs entreprises.

>> La Banque a fourni des solutions en matière de financement et des services de consultation à près de 20 000 PME canadiennes. Un grand nombre de ces solutions et services étaient axés sur l'accroissement de la productivité, parce que les entreprises canadiennes doivent se concentrer sur l'amélioration de leur productivité pour demeurer compétitives sur le marché mondial et contribuer à la prospérité du pays.

>> Dans l'ensemble, l'exercice 2001 a été une excellente année pour la Banque, et les résultats remarquables au titre des placements de capital de risque ont contribué à cette bonne performance. Conformément à son mandat, la Banque utilisera ses profits pour accroître ses capitaux propres, ce qui lui permettra de faire encore plus pour soutenir la croissance des PME canadiennes.

Ajouter de la valeur sur le marché

>> La BDC répond à un besoin essentiel du marché en complétant les services fournis par les institutions financières commerciales. La Banque fournit notamment des prêts qui couvrent une plus grande part des coûts de projets d'investissement, finance l'exploitation de marchés en développement et fournit du financement à long terme destiné au fonds de roulement, ce qui explique pourquoi elle est l'une des rares institutions financières à utiliser une tarification fondée sur le risque.

>> Les PME savent que la souplesse dont fait preuve la BDC peut les aider à accroître leurs chances de succès. La Banque évalue chaque plan d'affaires de manière à déterminer le potentiel de croissance de l'entreprise et fournit du financement en fonction des besoins de développement de celle-ci. Par exemple, le financement subordonné aide les entreprises à accroître leurs fonds de roulement et comporte des modalités de remboursement souples.

>> La BDC fournit aussi des ressources financières particulières aux entreprises fondées sur le savoir et aux entreprises exportatrices afin de favoriser leur création et leur

croissance et en raison du rôle de plus en plus grand qu'elles jouent dans l'économie canadienne. De plus, la BDC a acquis un réel savoir-faire en servant des entreprises qui ont des besoins de financement non traditionnels.

>> Les PME partout au pays ont accès aux produits et services de la Banque grâce à son réseau de distribution comprenant plus de 80 succursales à l'échelle du pays et une succursale virtuelle, BDC Connex^{MD}, qui offre des services en ligne.

Fournir de l'aide et des conseils dans le domaine des affaires

>> Au cours de l'exercice 2001, les clients de la BDC ont continué d'utiliser les services de consultation professionnels de la Banque fournis par l'entremise de son réseau de consultants. Le Groupe-conseil de la BDC leur a procuré de l'aide et des conseils pratiques et abordables afin d'assurer la réussite de leurs entreprises.

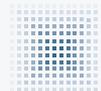
>> La BDC a également veillé au perfectionnement de ses employés dans des domaines clés comme les affaires électroniques, donnant suite ainsi à son engagement de devenir un « employeur de choix ».

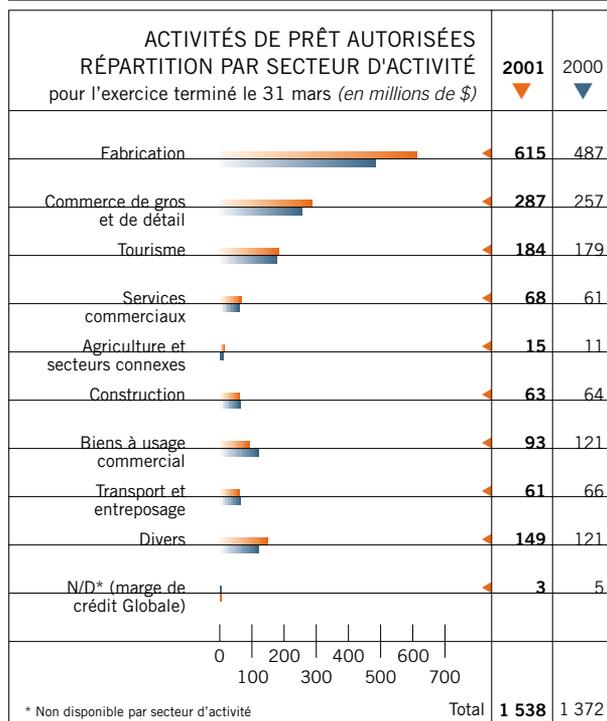
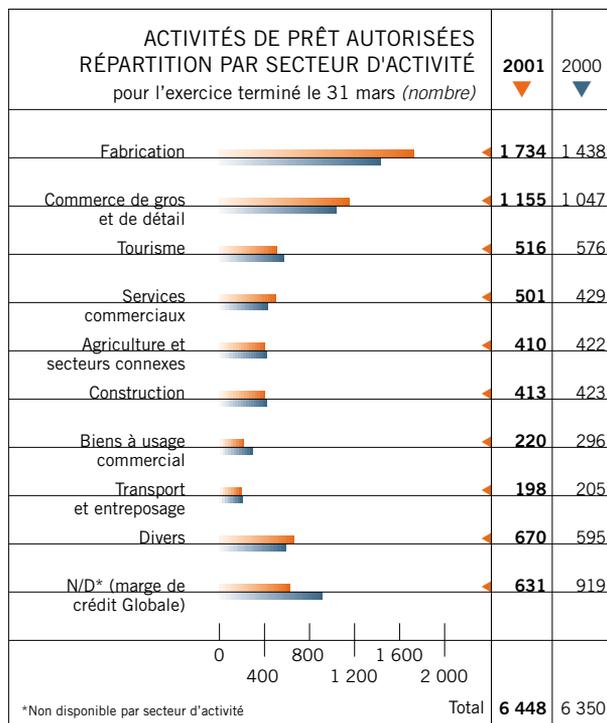
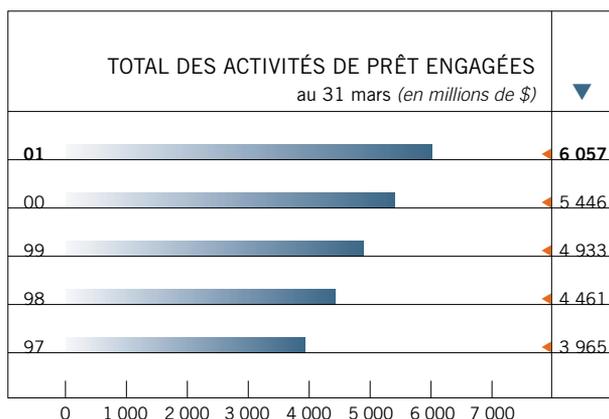
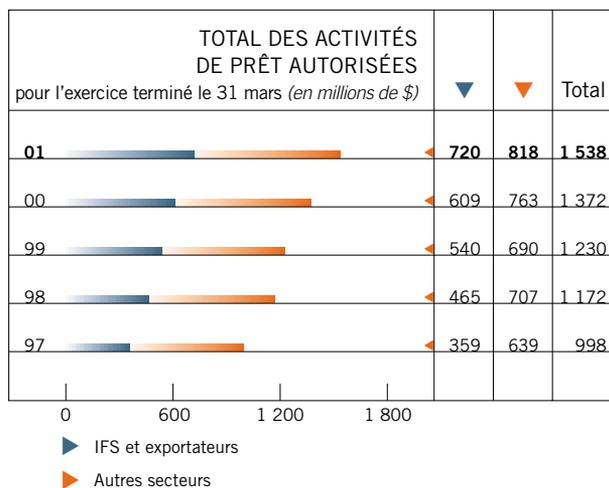
>> La Banque a répondu aux besoins plus particuliers de certains secteurs de PME au moyen d'initiatives spéciales destinées à soutenir des marchés en développement comme les entrepreneurs autochtones et les jeunes entrepreneurs. Et tous les secteurs ont profité des alliances stratégiques que la Banque a établies afin de mieux servir les PME.

Prêts

>> Les activités de prêts autorisées au cours de l'exercice 2001 se sont chiffrées à 1 538 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'exercice précédent. Huit pour cent de cette augmentation est attribuable aux industries fondées sur le savoir et aux exportateurs et 4 %, aux autres secteurs. Les activités de prêt autorisées aux entreprises fondées sur le savoir et aux exportateurs ont augmenté de 111 millions de dollars pour l'exercice 2001, passant de 609 millions de dollars à 720 millions de dollars. Ces entreprises de la nouvelle économie ont bénéficié de 47 % des activités totales de prêt, soit 3 % de plus qu'à l'exercice précédent.

>> Au 31 mars 2001, l'engagement total au titre des activités de prêt s'est accru de plus de 600 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, passant de 5 446 millions de dollars à 6 057 millions de dollars.



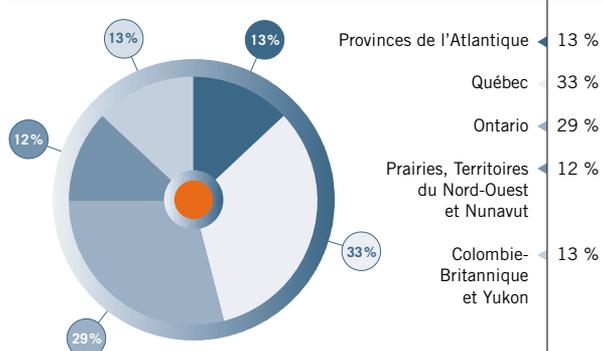


ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT — RÉPARTITION PAR PROVINCE OU TERRITOIRE

au 31 mars

	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en millions de \$)	Nombre de clients	Montant (en millions de \$)
Terre-Neuve	916	202	906	181
Île-du-Prince-Édouard	157	49	160	47
Nouvelle-Écosse	618	127	587	116
Nouveau-Brunswick	902	232	886	209
Québec	6 564	2 472	5 991	2 222
Ontario	5 624	1 742	5 122	1 484
Manitoba	502	103	508	109
Saskatchewan	576	116	575	114
Alberta	1 249	356	1 202	304
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	84	30	87	29
Colombie-Britannique	2 442	601	2 555	600
Yukon	119	27	129	31
Total	19 753	6 057	18 708	5 446

RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION
ACTIVITÉS DE PRÊT
au 31 mars 2001



Financement subordonné

>> Étant donné que ce segment de l'industrie des services financiers est un peu moins développé au Canada qu'aux États-Unis, la BDC y a toujours joué un rôle de chef de file innovateur. La Banque agit comme prêteur complémentaire sur ce marché, où évolue un petit nombre de prêteurs, en accordant une attention particulière aux entreprises exportatrices en croissance rapide qui œuvrent dans le domaine de la fabrication. La BDC fournit surtout du financement de première ronde moins élevé que les autres prêteurs, assorti de modalités qui sont adaptées aux besoins particuliers des entreprises.

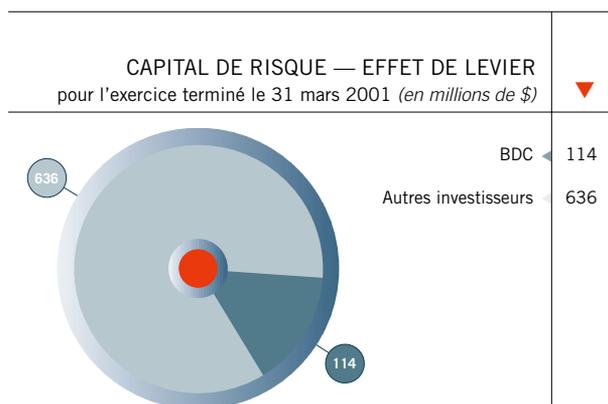
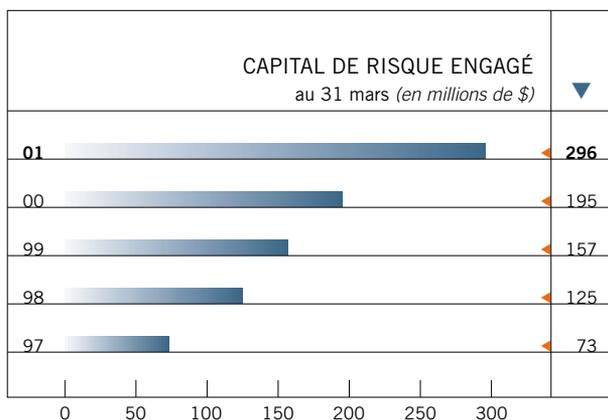
>> Par ailleurs, le Financement à l'innovation, un nouveau produit qui procure des prêts jusqu'à concurrence de 250 000 \$, est conçu pour aider les entreprises innovatrices à tirer profit de nouveaux marchés et de nouvelles technologies dans le contexte de la mondialisation. Le Financement à l'innovation aide les entreprises à s'adapter aux règles qui changent constamment, à concevoir des stratégies d'innovation et à mettre au point de nouveaux produits afin d'accroître leurs chances de réussite.

>> Au cours de l'exercice 2001, la BDC a approuvé 377 transactions de financement subordonné totalisant près de 70 millions de dollars.



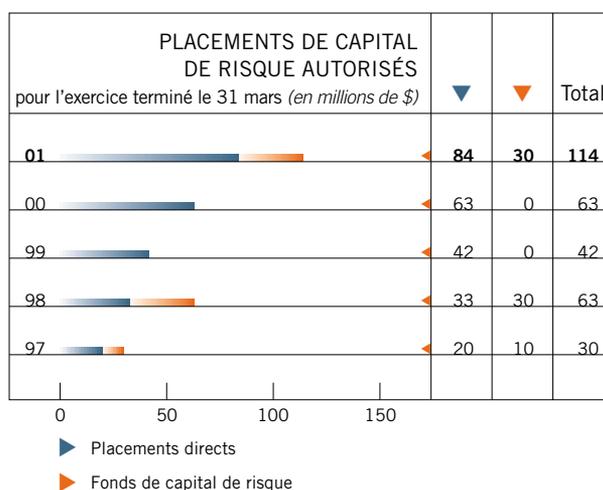
Capital de risque

>> La Banque a connu une année record au cours de l'exercice 2001 sur le plan de ses activités de capital de risque. Le montant de capital de risque engagé par la BDC a atteint 296 millions de dollars à la fin de l'exercice écoulé, contre 195 millions de dollars un an plus tôt, une hausse de plus de 50 %. Afin d'accroître l'accès de ses clients à du capital de risque et à des compétences supplémentaires, la BDC s'associe à des coinvestisseurs. Au cours de l'exercice 2001, les entreprises dans lesquelles la BDC a investi auraient ainsi obtenu 636 millions de dollars d'autres investisseurs, pour un montant total de 750 millions de dollars.



>> La BDC continue d'investir activement dans des entreprises fondées sur le savoir à toutes les étapes de développement, du prédémarrage à l'expansion. Durant l'exercice 2001, la Banque a autorisé 71 placements de capital de risque totalisant 114 millions de dollars,

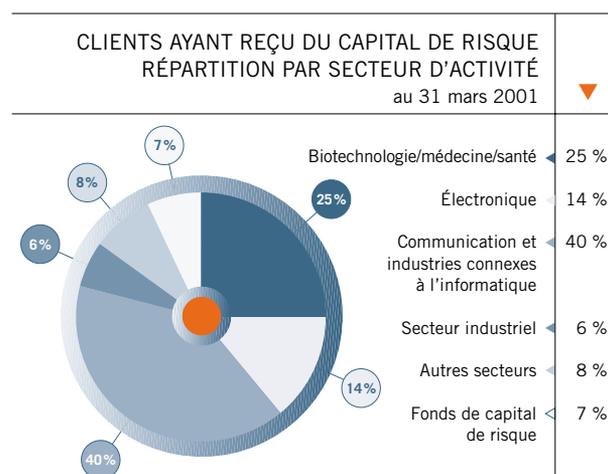
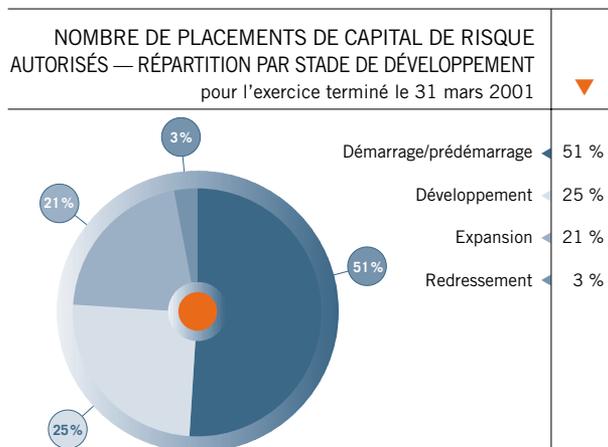
comparativement à 62 placements d'une valeur totale de 63 millions de dollars pour l'exercice 2000. De plus, au 31 mars 2001, 99 % du capital de risque engagé par la Banque l'étaient au profit d'entreprises fondées sur le savoir dont la plupart appartenaient aux secteurs de la biotechnologie, de la médecine/santé, de l'électronique, des communications et de l'informatique.



>> Selon le *Sondage annuel sur les retombées économiques des placements de capital de risque* de 2000 commandé par la BDC, les entreprises qui sont financées par du capital de risque sont généralement des entreprises en forte croissance qui sont beaucoup plus performantes que l'économie dans son ensemble. Entre 1995 et 1999, les entreprises qui étaient financées par du capital de risque ont enregistré un taux de croissance annuel moyen composé élevé au chapitre de l'emploi (39 %), des ventes (31 %), des exportations (38 %) et des activités de recherche et développement (52 %).



>> Au cours de l'exercice 2001, 76 % des placements de capital de risque autorisés par la BDC ont été effectués au profit d'entreprises qui étaient à l'étape du démarrage, du pré-démarrage ou du développement. Cela témoigne de l'engagement de la Banque à financer des entreprises très prometteuses, des entreprises qui en sont à leurs débuts ou des entreprises qui connaissent une croissance très forte. De plus, le portefeuille de placements de capital de risque de la BDC comprend deux fois plus de jeunes entreprises que le portefeuille de tous les autres investisseurs en capital de risque canadiens, en moyenne.

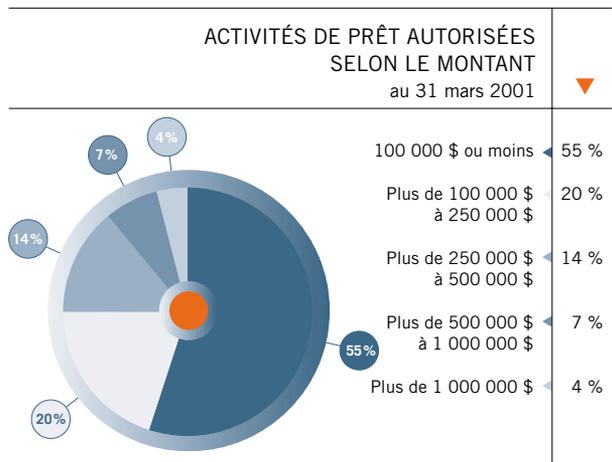


Répondre aux besoins des plus petites entreprises

>> La BDC fait preuve d'un engagement indéfectible envers les PME, comme en témoignent ses résultats de l'exercice 2001. Au cours de l'exercice écoulé, la valeur de ses activités de prêt autorisées a augmenté de 12 % pour atteindre plus de 1,5 milliard de dollars, et 75 % de ces activités portaient sur une somme de 250 000 \$ ou moins. Si l'on tient compte des autorisations de marge de crédit Globale^{MD}, 55 % des activités de prêt portaient sur des montants de 100 000 \$ ou moins.

>> Conformément à sa stratégie de prêt, la BDC fournit de l'aide financière aux micro-entreprises par l'entremise de son Programme micro-entreprises et de son Programme de financement pour jeunes entrepreneurs. De plus, le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs et la marge de crédit Globale^{MD} sont tous deux offerts en ligne par BDC Connex^{MD}, la succursale virtuelle de la Banque.

>> Afin de mieux servir les PME, la BDC a augmenté le nombre de ses Centres de l'entrepreneuriat. Pendant l'exercice écoulé, les 20 centres, qui ciblent les entreprises en démarrage et les entreprises en croissance appartenant principalement aux secteurs du savoir et de la fabrication, ont connu une forte croissance de leurs activités. La valeur de leurs activités de prêt a plus que doublé, passant de 28 millions de dollars à 58 millions de dollars à l'exercice 2001.



>> De concert avec les Centres de l'entrepreneurship, le Groupe-conseil de la BDC a continué de fournir des conseils éclairés à de jeunes entrepreneurs et à des micro-entreprises afin de maximiser leurs chances de réussite. Les services fournis par le Groupe-conseil de la BDC ont toute leur raison d'être étant donné que la plupart des échecs d'entreprises en démarrage et de jeunes entreprises sont attribuables à un manque d'efficacité dans le domaine de la gestion.

>> L'approche préconisée par la Banque, qui consiste à concevoir des produits financiers et des services en fonction des besoins des clients, donne déjà d'excellents résultats pour les micro-entreprises qui sont ses clients.

Évoluer encore et toujours pour répondre aux besoins des clients



>> Au cours de l'exercice 2001, l'une des priorités clés de la BDC consistait à se rapprocher de ses clients et à répondre à leurs besoins. Après tout, la réussite de la Banque est définie en fonction de la valeur ajoutée qu'elle procure aux PME à l'échelle du pays.

Des solutions d'affaires personnalisées et innovatrices

>> La Banque adapte régulièrement ses produits et ses solutions de gestion de manière à ce qu'ils répondent aux exigences changeantes du marché, et surveille les tendances de l'industrie à cette fin.

>> Afin de renforcer son rôle qui consiste à aider les PME à accroître leur productivité, la Banque s'est employée à promouvoir davantage le prêt Productivité Plus, qui a pour objet d'aider les entreprises de fabrication solides et axées sur l'exportation à se procurer du matériel à la fine pointe de la technologie. En plus du financement couvrant la totalité du prix d'achat du matériel et de l'outillage, une PME peut obtenir 25 % de financement supplémentaire pour payer les frais d'installation et d'assemblage du matériel acheté, et les frais de formation des employés qui l'utiliseront. Les prêts varient généralement entre 50 000 \$ et 5 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2001, la BDC a accordé plus de 200 prêts Productivité Plus d'une valeur totale de 98 millions de dollars.

>> Dans le cadre du rôle clé qu'elle joue en incitant les PME à innover, la BDC a commencé à offrir du Financement à l'innovation au cours de l'exercice 2000 aux entrepreneurs qui veulent faire croître leur entreprise, mener des activités de recherche et de développement, ouvrir de nouveaux marchés d'exportation ou adopter des solutions de gestion de la qualité. La Banque peut fournir jusqu'à 250 000 \$ de Financement à l'innovation aux fins du fonds de roulement. Au cours de l'exercice 2001, la BDC a accordé 326 prêts à l'innovation d'une valeur totale de 37 millions de dollars, ce qui représente une augmentation considérable de 285 prêts par rapport à l'exercice 2000.

Les affaires électroniques, une grande priorité de la Banque

>> Les affaires électroniques sont devenues une priorité de la Banque surtout parce qu'Internet peut permettre d'accroître considérablement la productivité des PME. La BDC a organisé des conférences destinées à sensibiliser les PME aux affaires électroniques, auxquelles ont assisté des milliers d'entrepreneurs. Elle a également commandité la préparation d'un guide décrivant des stratégies de commerce électronique entre entreprises à l'intention des PME. La Banque a également doté son site Web d'une nouvelle section qui permet à ses représentants locaux et à des professionnels de lui présenter des demandes de financement de clients. La Banque peut maintenant donner suite à des demandes de prêt n'importe quand et n'importe où, ce qui améliore grandement sa souplesse.

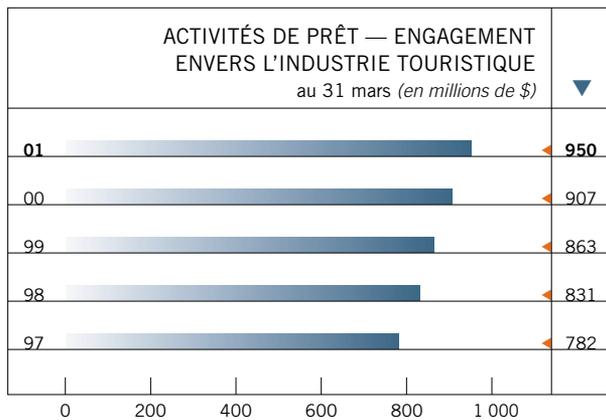
>> BDC Connex^{MD}, qui utilise le Web comme moyen de communication, continue d'être populaire auprès de la clientèle. De plus, la BDC s'est engagée à s'assurer que ses employés améliorent leur connaissance du Web et utilisent celui-ci à des fins de recherche et de marketing. La Banque a donné accès à Internet à tous ses employés et utilise le Web aux fins du recrutement d'employés.



La Banque offre un excellent soutien au secteur touristique



>> Le tourisme arrive au troisième rang des secteurs d'activité que la BDC soutient. Au cours de l'exercice 2001, la Banque a accordé des prêts totalisant 184 millions de dollars à des entreprises touristiques. Au 31 mars 2001, le montant total engagé en faveur de l'industrie touristique atteignait 950 millions de dollars, soit 43 millions de dollars de plus qu'un an auparavant. Le tourisme est l'une des industries qui croissent le plus rapidement au Canada et ailleurs dans le monde. Au fur et à mesure que cette industrie est devenue plus raffinée et plus innovatrice, la BDC a adapté son Fonds de développement des industries touristiques en conséquence.



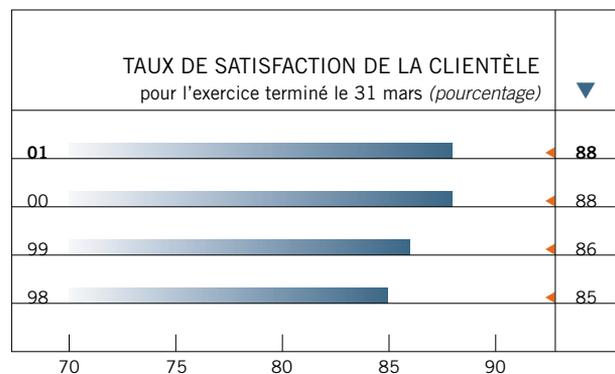
Une banque axée sur le client exige du personnel de qualité



>> La réussite de la Banque est certainement attribuable à la qualité de son effectif, et les employés de la BDC font preuve d'un dévouement indéfectible envers elle et ses clients. En offrant divers programmes qui permettent de reconnaître la contribution de ses employés, la BDC continue de renforcer son engagement à devenir un « employeur de choix ».

>> La BDC croit que les employés formés et motivés fournissent le meilleur service à la clientèle. C'est pourquoi elle a investi quelque 4 millions de dollars dans la formation dans des domaines clés comme la formation linguistique, Internet et le leadership au cours de l'exercice 2001. Une initiative de formation exemplaire a été la Conférence de Banff qui a permis à 225 employés d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans l'environnement des affaires d'aujourd'hui.

>> Les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle que nous avons mené au cours de l'exercice 2001 étaient encore très favorables, 88 % des clients s'étant dit satisfaits du service qu'ils ont reçu de la Banque.



Groupe-conseil de la BDC ▼

>> Au cours de l'exercice 2001, le Groupe-conseil de la BDC a continué de répondre aux besoins en évolution des PME canadiennes en créant et en fournissant des services de consultation pratiques et à prix abordable qui favorisent la productivité et la croissance des PME. L'an dernier, le nombre de projets de consultation auprès des PME réalisés par le Groupe-conseil a augmenté, passant de 5 009 à 5 660.

>> Parmi les grandes réalisations du Groupe-conseil de la BDC, mentionnons l'expansion de ses trois branches d'activité existantes, soit la croissance, la qualité et l'exportation, et l'ajout d'une nouvelle — les affaires électroniques.

Croissance

>> L'Évaluation du potentiel de croissance (EPC) par le Groupe-conseil de la BDC, qui permet aux propriétaires de PME d'obtenir une évaluation exhaustive des forces et des faiblesses de leur entreprise dans divers domaines, y compris la productivité, est devenu l'un des services les plus populaires qu'ait créé le Groupe-conseil de la BDC. Le programme Techno Stratégie, qui préconise l'utilisation de la technologie aux fins de l'amélioration de la productivité, a également la faveur des entrepreneurs.

Qualité

>> Le Groupe-conseil de la BDC a continué de fournir des services de consultation destinés à améliorer la qualité des entreprises et, ce faisant, à aider celles-ci à obtenir des contrats internationaux. Jusqu'à ce jour, le Groupe-conseil de la BDC a fourni des services de cette nature à plus de 1 000 entreprises qui ont obtenu la certification ISO. L'adoption de la nouvelle norme ISO 9000:2000, en janvier 2001, a amené rapidement le Groupe-conseil de la BDC à offrir un nouveau service. Pour compléter ce service, le Groupe-conseil de la BDC offre la solution axée sur la qualité HACCP, qui s'adresse au secteur de l'agroalimentaire et la solution ISO 14000, qui porte sur la gestion environnementale.

Exportation

>> En plus d'offrir le programme destiné aux nouveaux exportateurs NEXPRO et des services d'étude de marché, le Groupe-conseil de la BDC a revitalisé sa gamme de services dans le domaine de l'exportation en établissant un nouvel accord avec le Forum pour la formation en commerce international (FITT). L'accord permet à la Banque d'utiliser le nouveau programme de formation à l'exportation du Forum et de l'adapter à ses clients.

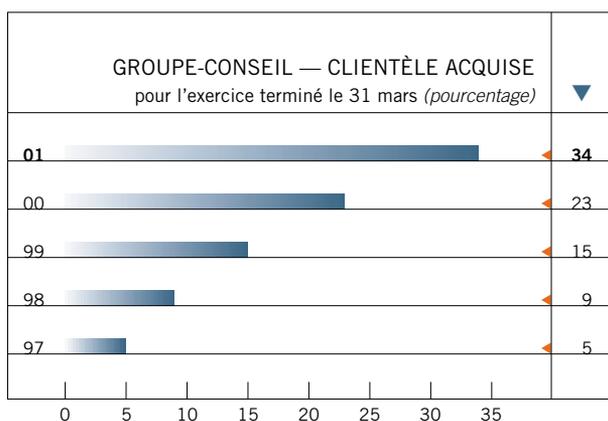
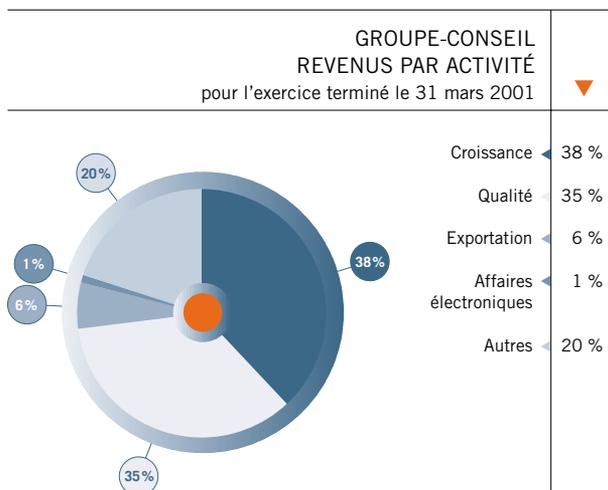
Affaires électroniques

>> Étant donné que les affaires électroniques sont en train de redéfinir rapidement la façon de faire des affaires, le Groupe-conseil de la BDC en a fait un de ses objectifs au cours de l'exercice 2001. Le Groupe-conseil de la BDC a répondu à la demande d'aide pour l'élaboration de stratégies d'affaires électroniques fondamentales en lançant son programme e-strat qui consiste en des modules d'information destinés à aider les entrepreneurs à se doter de saines stratégies d'affaires électroniques. De plus, le Groupe-conseil de la BDC a élaboré un outil de diagnostic concernant l'état de préparation aux affaires électroniques et un outil de diagnostic de la pertinence des affaires électroniques. Ces outils sont accessibles à partir du site Web de la Banque, ce qui permet aux entrepreneurs d'établir eux-mêmes un diagnostic en ligne de la situation de leur entreprise relativement aux affaires électroniques.

>> Les revenus du Groupe-conseil de la BDC pour l'exercice 2001 s'établissent à 17,7 millions de dollars, dont 80 % proviennent de services fournis directement aux PME. Ce pourcentage est légèrement supérieur à celui de l'année précédente. Par contre, les revenus du Groupe-conseil de la BDC provenant de sources internes ont connu une baisse, passant de 5,3 millions de dollars à 3,5 millions de dollars.

>> Les revenus tirés des services axés sur la croissance ont représenté 38 %, ceux provenant des services axés sur la gestion de la qualité, 35 %, ceux provenant des services axés sur l'exportation, 6 % et ceux provenant des services axés sur les affaires électroniques et autres, 21 %. Les chiffres pour l'exercice 2001 indiquent également que le pourcentage de clients acquis du Groupe-conseil de la BDC a atteint 34 %, comparativement à 23 % à l'exercice 2000. Cela indique que les clients sont très satisfaits de la qualité et de la pertinence des services du Groupe-conseil.





Ce qui distingue la BDC

>> Le Groupe-conseil de la BDC continue d'être un membre actif de l'Association canadienne des conseillers en administration et de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Au cours de l'exercice 2001, 17 de ses employés ont obtenu le titre de conseiller en management certifié.

>> De plus, le Groupe-conseil a continué de répondre aux besoins des clients en utilisant une nouvelle structure décentralisée qui favorise le développement local de nouveaux produits et services, une caractéristique distinctive du Groupe-conseil.

Alliances stratégiques

>> En tant que prêteur complémentaire, la BDC s'attache à établir des partenariats qui lui permettent de mieux servir les PME.

>> Jusqu'à ce jour, la BDC a contracté plus de 40 alliances stratégiques avec des partenaires comme des banques à charte, des fonds d'investissement en capital de risque, des ministères et des sociétés d'État.

>> Le Groupe-conseil de la BDC a également établi des partenariats avec Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'APECA et FedNor à l'appui de son programme e-strat, ainsi qu'avec le Conseil national de recherches du Canada et l'Ordre des ingénieurs du Québec à l'appui de son programme Techno Stratégie.

Joindre ses forces à celles des institutions financières

>> Les alliances stratégiques que la Banque a contractées avec des institutions financières prennent de nombreuses formes, mais elles ont toutes le même but : fournir aux PME un accès accru au financement dont elles ont besoin.

>> Au cours de l'exercice 2001, la BDC a conclu des partenariats avec la Banque Laurentienne du Canada et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec. Entre autres, la BDC offre sa marge de crédit Globale^{MD} aux clients de concert avec La Banque Toronto-Dominion, les coopératives de crédit recommandent la BDC à leurs clients PME afin de répondre à leurs besoins de financement, et la Sun Life fournit une assurance aux clients emprunteurs de la BDC.

Innové de concert avec des organisations du secteur privé

>> La BDC a joué un rôle déterminant pour accroître le montant de capital mis à la disposition du marché du capital de risque. La BDC a mis de côté des capitaux additionnels destinés à des fonds d'investissement dans de jeunes entreprises de technologie, ce qui incitera d'autres sources de capital de risque à investir elles aussi dans ces fonds.



>> La BDC a également établi des partenariats avec plusieurs associations d'entreprises en vertu desquels elle fournit des services de consultation à leurs membres.

La BDC s'associe à des ministères et à des sociétés d'État

>> La BDC a maintenu ses accords de partenariat avec la Commission canadienne du tourisme, le Conseil national de recherches du Canada et les organismes de développement économique régional afin d'accroître la collaboration et afin qu'elle et ces entités se renvoient mutuellement des clients.

>> La BDC utilise également son réseau et son personnel pour fournir de façon efficace par rapport au coût des programmes de financement commerciaux. Par exemple, la Banque offre le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs par l'entremise de BDC Connex^{MD} au nom de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). Ce partenariat de longue date permet d'aider depuis de nombreuses années des étudiants à créer et à exploiter une entreprise pendant l'été en leur accordant des prêts sans intérêt. Au cours de l'exercice 2001, plus de 700 de ces prêts ont été accordés à des entrepreneurs canadiens en herbe.

>> Les partenariats continus de la BDC avec les autres institutions financières fédérales sont assurés par le Conseil des institutions financières fédérales.

>> En plus de la BDC, les membres du Conseil comprennent la Corporation commerciale canadienne, la Société pour l'expansion des exportations et la Société du crédit agricole. Le Conseil se consacre à l'amélioration du service à la clientèle et à l'élimination ou la réduction des chevauchements et des recoupements de services parmi les sociétés d'État.

>> La BDC a conclu un accord distinct avec la Société du crédit agricole aux fins de la coordination des services afin d'aider les agroentreprises et les entreprises para-agricoles à croître et à prospérer.

Répondre aux besoins des marchés en développement



>> La promotion et le soutien de la croissance des PME qui appartiennent à des marchés en développement sont demeurés des objectifs clés de la BDC au cours de l'exercice 2001, comme en font foi les efforts particuliers que la Banque a déployés afin de venir en aide à trois secteurs croissants de l'économie canadienne : les entrepreneurs autochtones, les jeunes entrepreneurs et les femmes entrepreneurs.

Le marché autochtone croissant

>> La BDC a continué d'accroître son activité sur le marché autochtone par l'entremise de ses Services bancaires aux Autochtones. Le montant total engagé en faveur des entreprises autochtones dans le cadre de ses activités de prêt atteignait 40 millions de dollars à la fin de l'exercice écoulé, ce qui représente une augmentation de 80 % depuis l'exercice 1995.

>> Parmi les réalisations de l'exercice 2001, mentionnons la création des Services d'affaires aux Autochtones, l'établissement d'un réseau de consultants en gestion autochtones et le lancement de services de consultation destinés au marché autochtone. Une initiative visant à promouvoir le développement économique des Autochtones, qui a été lancée au cours de l'exercice écoulé, consiste en un projet pilote qui a pour objet d'aider le conseil de bande de la Première nation Membertou à obtenir la certification ISO, ce qui ferait de cette bande la première bande indienne en Amérique du Nord à obtenir la certification ISO. Une autre idée innovatrice appelée e-spirit a débouché sur l'organisation, au moyen d'Internet, d'un concours national de plans d'affaires pour les jeunes Autochtones. Au total, environ 300 jeunes ont participé au concours qui s'adressait aux étudiants des secondaires III à V.

>> La Banque a également parrainé la présentation, par l'entremise des organismes de développement économique dans les réserves, d'une série d'exposés sur la façon de traiter avec les banques. De plus, elle a lancé le *Bulletin des Services bancaires aux Autochtones* de la BDC, destiné aux entrepreneurs autochtones, qui traite de questions liées au développement économique des Autochtones.



Hommage à l'entrepreneurship à l'échelle du pays

>> Fidèle à la tradition depuis 22 ans, la BDC est fière d'avoir organisé une fois de plus la Semaine de la PME. Le thème de la Semaine, « CyberPME, l'innovation en ligne ! », soulignait l'engagement de la Banque à aider les Canadiens à obtenir leur juste part des retombées de la nouvelle économie. L'un des faits saillants de la Semaine a été la cérémonie de remise des Prix aux jeunes entrepreneurs, qui a permis de souligner l'esprit d'entreprise de la jeune génération et de rendre hommage à des chefs de file du monde des affaires âgés de 30 ans ou moins qui ont réussi et représentant chaque province et territoire.

>> Chacun des 13 lauréats est jumelé à une personne connue du milieu des affaires qui lui sert de mentor pendant un an. La Société pour l'expansion des exportations remet son Prix du mérite à l'exportation au lauréat qui a le mieux réussi à ouvrir de nouveaux marchés d'exportation.

>> Les chiffres parlent d'eux-mêmes lorsque l'on veut décrire le soutien fourni par la BDC aux entreprises appartenant à des jeunes. Au cours de l'exercice 2001, la BDC a accordé plus de 1 000 prêts d'une valeur totale de 92 millions de dollars à ces entreprises.

Croissance des entreprises appartenant à des femmes

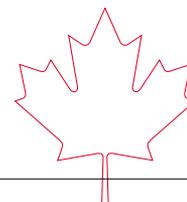
>> Les femmes entrepreneurs sont un autre marché cible de la BDC. La Banque est consciente que les entreprises qui appartiennent à des femmes représentent un segment en croissance rapide et important du secteur des PME. Durant l'exercice 2001, la BDC a réalisé 1 400 activités de prêt d'une valeur totale de 277 millions de dollars en faveur d'entreprises appartenant à des femmes, ce qui représente une augmentation de 43 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La Banque continuera de travailler avec les femmes entrepreneurs, qui sont une force motrice de l'économie canadienne en tant que propriétaires d'entreprises et employeurs.

Modes de communication multiples

>> La BDC parraine les foires-info qui sont organisées à l'échelle du pays par Industrie Canada et qui permettent à tous les propriétaires de PME de discuter de questions importantes pour eux et de se renseigner sur ces questions. Les foires-info fournissent des tribunes de discussion et sont une source d'information sur les produits, les programmes et les services du gouvernement qui s'adressent aux entrepreneurs.

>> D'autres sources d'information pour les propriétaires de PME, qui sont offertes celles-là par la Banque, comprennent son site Web (www.bdc.ca) et ses publications comme le magazine *Profit\$* et le bulletin électronique intitulé *Nouvelles BDC en direct*. Le site Web de la BDC est une bibliothèque virtuelle complète qui est utile aux nouveaux entrepreneurs et aux entrepreneurs plus expérimentés. Les propriétaires de PME y trouvent aussi des outils conçus pour les aider à évaluer leurs compétences et la faisabilité de leurs projets.





Les employés de la BDC soutiennent la croissance de PME

Reconnus pour leur dévouement indéfectible et leur professionnalisme, les employés de la BDC y sont pour beaucoup dans la réussite de la Banque. Le service à la clientèle est une préoccupation constante pour eux. En étant à l'écoute des besoins des entrepreneurs canadiens et en y répondant efficacement, ils jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité et la croissance des PME.

Lise Gauthier, directrice, Planification et gestion des résultats, Groupe-conseil de la BDC, à Montréal et Pierre Landry, directeur général, Ordre des administrateurs agréés du Québec

>> Lise Gauthier fait partie des 17 employés du Groupe-conseil de la BDC à avoir obtenu le titre de conseiller en management certifié délivré par l'Association canadienne des conseillers en administration et l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Elle a obtenu la note la plus élevée à l'examen du Québec.



Mario Larouche, directeur de succursale de secteur, BDC Connex^{MD}

>> « Dans le monde des affaires exigeant d'aujourd'hui, les entreprises doivent avoir accès rapidement et facilement à du financement et c'est la raison pour laquelle nous avons travaillé fort à BDC Connex^{MD} afin d'améliorer nos processus de travail internes et notre délai de réponse à nos clients. De plus en plus de clients à l'échelle du pays constatent les améliorations que nous avons apportées à notre service. »

Shirley Bennie, directrice de succursale de secteur, à Vancouver et Anne Chong Hill, présidente, Global Gourmet Foods Inc.

>> « Quand je vois la croissance rapide d'une entreprise comme Global Gourmet Foods, cela prouve que nos efforts pour innover et aider nos clients à être plus productifs portent fruit. Afin de mieux répondre aux besoins d'entreprises comme Global Gourmet Foods, notre succursale utilise BDC Connex^{MD} pour effectuer rapidement des vérifications de la solvabilité, ce qui accélère d'autant l'approbation des prêts. »

Susan Rohac, directrice, Financement subordonné, à Ottawa et Hugh Lawford, président, Quicklaw; Meena Mackie, chef des finances, Quicklaw; Chuck Smith, directeur de succursale, BDC, Kingston; Susan Thurlow, directrice de comptes, BDC, Kingston et Shai Dubey, chef de l'exploitation et conseiller juridique d'entreprise, Quicklaw

>> « Nous croyons réellement en Quicklaw Inc., le premier service mondial d'information juridique en ligne. Le fait que nous soutenons l'entreprise depuis sa création, il y a des années, en est la preuve. Grâce à du financement subordonné obtenu récemment, l'entreprise a pu percer le marché américain, accroître le nombre de ses bases de données et développer de nouvelles technologies. Nous sommes fiers de soutenir cette entreprise si innovatrice. »



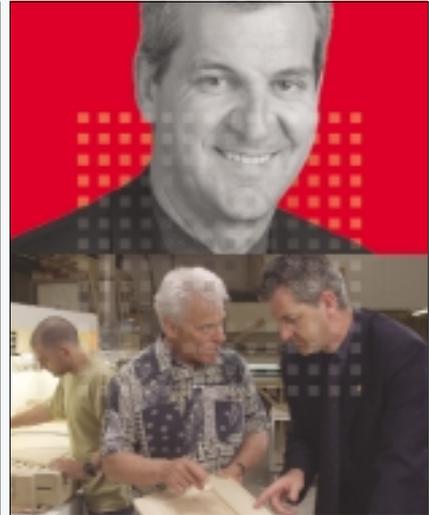


Maurice Montreuil, directeur, Services d'affaires aux Autochtones, à Winnipeg
Barry Mathers, directeur, Fonds de financement aux Autochtones, à Winnipeg et **Marileen McCormick**, directrice exécutive, CARD

>> « Notre équipe avait le mandat d'établir, cette année, un registre national des consultants en gestion autochtones, et nous sommes très fiers d'en avoir trouvé 20 après 10 mois de travail. La Banque a aussi créé des programmes distincts qui s'adressent exclusivement aux Autochtones, dont le Fonds de développement d'affaires micro-entreprises autochtones, le Programme de mentorat en gestion aux Autochtones et le Programme de formation pour entrepreneurs autochtones. Nous avons aussi fait équipe avec l'un de nos précieux spécialistes des services financiers, Barry Mathers, afin de fournir à nos clients une gamme complète de services financiers et de services de consultation. »

Manon Hamel, directrice, Centre de l'entrepreneurship, à Ottawa et **Richard Robinson**, couturier

>> « Les Centres de l'entrepreneurship permettent de nous rapprocher des clients en leur fournissant un service individuel. Pendant plus de 30 ans, la clientèle de Richard Robinson Haute Couture était une clientèle surtout nationale. Aujourd'hui, l'entreprise vend ses collections prestigieuses sur le marché international et nous y sommes pour quelque chose. Je me réjouis de tels résultats. »



Serge Coulombe, associé principal, Groupe-conseil de la BDC, à Québec et **Léo Lévesque**, président et directeur général, Cuisines Laurier Inc.

>> « Lorsque Cuisines Laurier était prête à s'attaquer au marché mondial, le Groupe-conseil de la BDC lui a fourni tout le soutien dont elle avait besoin. Avec mon équipe, j'ai aidé l'entreprise à mieux connaître le marché international grâce à notre programme NEXPRO et aujourd'hui, 85 % de ses revenus proviennent de ventes à l'exportation. Afin d'aider l'entreprise à accroître sa productivité en automatisant ses activités, nous lui avons fourni des services de consultation en gestion stratégique. Cette aide a été très précieuse. »



➤ Au Canada Atlantique, grâce à l'abondance de projets liés au secteur énergétique, tels que Hibernia à Terre-Neuve et Sable Island en Nouvelle-Écosse, l'ingénierie est l'une des industries les plus dynamiques de la région. Les ingénieurs qualifiés, capables de venir à bout des défis associés au forage en mer dans les eaux de l'Atlantique Nord, sont très en demande. Les investissements dans le secteur énergétique ont par ailleurs donné naissance à d'autres projets — dans les domaines de la construction, du transport et de la fabrication — qui nécessitent tous une expertise en génie. Le soutien que la BDC apporte à l'industrie de l'ingénierie locale contribue à l'essor économique sans précédent que connaît la région de l'Atlantique. À titre d'exemple, on prévoit que le produit intérieur brut de Terre-Neuve augmentera de 5 % en 2001.



David Driscoll
Président, D & L Engineering Sales Limited
Halifax (Nouvelle-Écosse)

D & L Engineering Sales Limited

D & L Engineering Sales Limited est une entreprise qui développe et fournit des systèmes personnalisés de détection d'incendie et de sécurité des personnes destinés à l'industrie maritime et au forage en mer ainsi qu'aux secteurs militaire, industriel et commercial.

« Dans une industrie aussi féroce concurrentielle que la nôtre, percer sur le marché international est tout ce qu'il y a de plus essentiel. Et c'est précisément parce que notre succès dans l'arène mondiale en dépendait que nous avons fait appel à la BDC pour nous aider à obtenir la certification ISO 9002. Durant l'année écoulée, nous avons enregistré une croissance de 20 % attribuable en grande partie à l'industrie du forage pétrolier et gazier en mer. Dans le but de soutenir notre expansion rapide, nous avons utilisé un prêt à terme de la BDC pour rénover nos installations d'entreposage et agrandir nos bureaux. Maintenant que tout est en place, nous sommes prêts à explorer notre potentiel en matière d'exportation. »





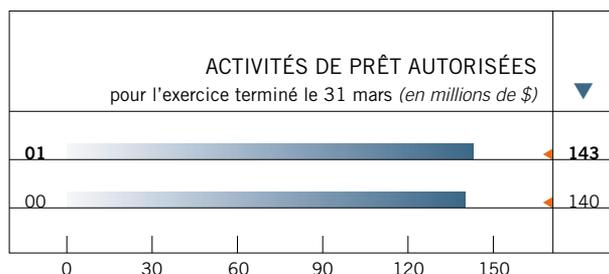
Doug Bertram
Directeur général, Innovative Fishery Products Inc.
St. Bernard (Nouvelle-Écosse)



Innovative Fishery Products Inc.

Innovative Fishery Products Inc. est une entreprise bien établie qui élève, récolte et transforme une variété de palourdes et de crustacés qu'elle vend principalement sur le marché de l'est des États-Unis.

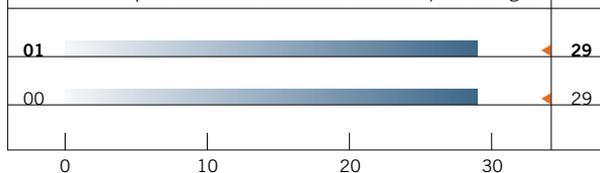
« L'une de nos grandes forces consiste à gérer nos grèves de manière à nous assurer une rentabilité maximale. La hausse de nos revenus, qui a atteint 65 % l'an dernier, est là pour le confirmer. Nous avons aussi appris qu'une entreprise doit s'adapter à sa clientèle. C'est pourquoi nous sommes en train de mettre sur pied une entreprise de transformation des palourdes qui promet d'être une grande réussite. Afin de rendre notre exploitation plus efficace, nous avons profité d'un prêt à terme de la BDC pour financer la construction d'un nouvel édifice qui regroupe sous un même toit les activités de développement, d'essais et de transformation des produits. »



ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES — RÉPARTITION PAR PROVINCE

	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Terre-Neuve	250	48 628 \$	260	47 585 \$
Île-du-Prince-Édouard	31	8 480	50	9 930
Nouvelle-Écosse	166	30 896	160	26 835
Nouveau-Brunswick	212	54 730	236	55 781
Total	659	142 734 \$	706	140 131 \$
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		29 %		29 %

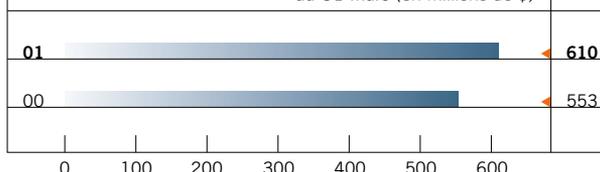
PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS pour l'exercice terminé le 31 mars (pourcentage)



ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT RÉPARTITION PAR PROVINCE

au 31 mars	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)
Terre-Neuve	916	201 943 \$	906	180 915 \$
Île-du-Prince-Édouard	157	48 619	160	47 130
Nouvelle-Écosse	618	127 358	587	116 206
Nouveau-Brunswick	902	232 111	886	208 700
Total	2 593	610 031 \$	2 539	552 951 \$

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS ACTIVITÉS DE PRÊT au 31 mars (en millions de \$)



GRUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars	2001	2000
Revenus (en milliers de \$)	1 454 \$	2 114 \$
Projets (nombre)	549	431

Direction	Succursales
Ross Miller, Vice-président et directeur de district, Terre-Neuve	Corner Brook Grand Falls-Windsor St. John's*
Rick Floyd, Vice-président et directeur de district, Nouvelle-Écosse	Bridgewater Halifax* Sydney Truro
Vacant, Vice-président et directeur de secteur, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	Bathurst (N.-B.) Charlottetown (P.-É.) Edmundston (N.-B.) Fredericton (N.-B.) Moncton (N.-B.)* Saint John (N.-B.)

*Emplacement des Centres de l'entrepreneuriat

>> Face à l'escalade de la demande mondiale à l'égard des produits de biotechnologie, le Québec jouit d'un avantage indéniable sur ce marché lucratif grâce à son vaste bassin de ressources spécialisées et à la multitude de centres de recherches affiliés aux universités qu'on y retrouve. Quelque 30 % de l'ensemble des entreprises de biotechnologie canadiennes sont en effet situées au Québec et environ 40 % des fonds consacrés à la R. et D. dans ce secteur au Canada proviennent de cette province. On prévoit par surcroît que cet investissement doublera d'ici 2002. Grâce au soutien financier de la BDC, les entreprises de biotechnologie québécoises, qui ont pour la plupart connu des débuts très modestes, sont en train de se tailler une réputation d'excellence sur la scène internationale.



Duffy DuFresne
Président et chef de la direction, ConjuChem Inc.
Montréal (Québec)

ConjuChem Inc.

ConjuChem Inc. est une entreprise de biotechnologie qui a développé des technologies exclusives permettant la création rapide de médicaments améliorés et brevetables, dérivés de médicaments existants.

« La BDC a été l'une des premières à investir dans ConjuChem alors que celle-ci n'était encore qu'une jeune entreprise en démarrage comptant cinq employés. Grâce à son aide, nous avons réalisé un premier appel public à l'épargne fructueux et notre effectif est passé à 50 employés. La valeur dominante de notre entreprise réside dans sa technologie brevetée, qui peut être appliquée à un large éventail de médicaments. Les nouveaux médicaments que nous mettons au point à partir de médicaments existants peuvent renforcer l'action médicamenteuse de ces derniers et améliorer l'innocuité et le profil d'effets secondaires. Le potentiel de croissance de ConjuChem est énorme et l'entreprise a devant elle un avenir très prometteur. »





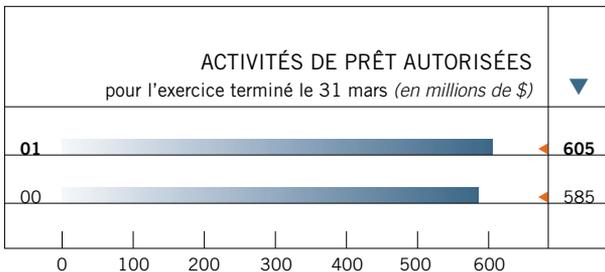
Jocelyna Dubuc
Présidente, Centre de santé d'Eastman inc.
Eastman (Québec)



Centre de santé d'Eastman inc.

Le Centre de santé d'Eastman est une destination touristique axée sur la santé, située sur un domaine de 315 acres dans les Cantons de l'Est, au Québec.

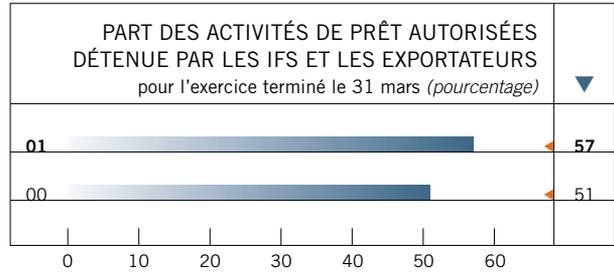
« Aujourd'hui, notre plus grand défi est d'aider les gens à se libérer du stress de la vie quotidienne et, au cours des deux dernières années, le marché des hommes et des femmes qui aspirent à un mode de vie plus sain a montré des signes de croissance très prometteurs. Au fil des ans, nous avons transformé nos installations au gré des besoins de notre clientèle. À titre d'exemple, le prêt du Fonds de développement de l'industrie touristique que nous a consenti la BDC nous a permis d'ajouter un bâtiment central pour les gens qui préfèrent recevoir tous leurs soins sous un même toit. Nous avons aussi créé un centre d'évaluation de la condition physique et d'entraînement privé et installé une piscine intérieure. L'entreprise a remporté récemment le Grand Prix du tourisme québécois — prix "or" — dans la catégorie "Hébergement". »



ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

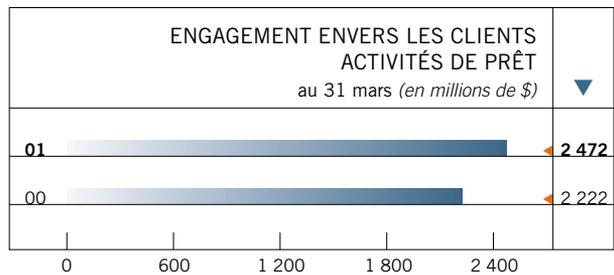
	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Québec	2 083	605 309 \$	2 113	585 130 \$

Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs	57 %	51 %
---	------	------



ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT

	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)
Québec	6 564	2 472 170 \$	5 991	2 222 261 \$



GRUPE-CONSEIL

pour l'exercice terminé le 31 mars		2001	2000
Revenus (en milliers de \$)		7 619 \$	7 837 \$
Projets (nombre)		2 468	2 246

Direction	Succursales ▼
Alain Gilbert Vice-président et directeur de secteur, Est du Québec	Chicoutimi Québec* Rimouski Trois-Rivières
Guy Gervais Vice-président et directeur de secteur, Sud du Québec	Drummondville Granby Longueuil* Sherbrooke
Gilles Lapierre Vice-président et directeur de secteur, Laval	Laval* Saint-Jérôme Thérèse-de-Blainville
Michel Crête Vice-président et directeur de secteur, Montréal	De Maisonneuve Place Ville Marie* Saint-Léonard
Patrice Bernard Vice-président et directeur de secteur, Ouest du Québec	Hull Pointe-Claire Rouyn-Noranda Saint-Laurent*

*Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

>> La culture, les communications et l'industrie du spectacle sont très populaires auprès du public. Aiguillonnée par la demande inlassable qu'elles suscitent, l'Ontario est devenue une véritable pépinière de jeunes entreprises de technologie de pointe et d'entreprises spécialisées dans la pyrotechnie ou l'animation. De toute évidence, le Sud-Est de l'Ontario est lui aussi au cœur d'une révolution dans les communications, grâce à son infrastructure hautement développée et à ses nombreuses installations de fabrication et de recherche et développement. En fait, 90 % des activités de recherche et de développement des entreprises canadiennes de télécommunications du secteur privé sont concentrées dans cette région. Aujourd'hui, la BDC est là pour aider les entrepreneurs à faire en sorte que leurs idées innovatrices deviennent réalité.



▲ Adrian Segeren
Président, Le Maître Special Effects
London (Ontario)

Le Maître Special Effects

Le Maître Special Effects est une entreprise de classe internationale spécialisée dans les effets spéciaux. Elle peut notamment créer par des moyens artificiels du brouillard et de la vapeur et fabriquer des pièces pyrotechniques destinées à l'industrie du théâtre et du spectacle.

« Au début, nous nous sommes cantonnés au marché local. Mais devant le potentiel incroyable que présentent les États-Unis, avec une population de 300 millions d'habitants férus de spectacles, nous avons réalisé que notre réussite serait assurée si nous arrivions à percer sur ce marché très lucratif.

Aujourd'hui, nous tirons plus de 85 % de nos revenus de nos ventes aux États-Unis et au Mexique, et notre entreprise a enregistré cette année une croissance d'environ 22 %. La BDC travaille à nos côtés depuis maintenant plus de neuf ans, et le financement subordonné qu'elle nous a accordé nous a aidés à étendre nos activités aux marchés internationaux. »





Robert Baker
Président, Only Component Corporation
Markham (Ontario)



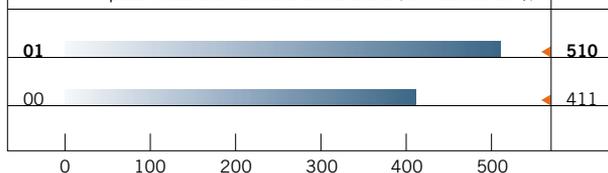
Only Component Corporation

Only Component Corporation est un chef de file de la fabrication de composantes et de systèmes audio.

« Nous avons fait notre marque dans l'industrie en fabriquant des haut-parleurs de qualité supérieure destinés au cinéma maison, qui utilisent une technologie SpatialSound très innovatrice (produite sous licence de Nuance Audio Corp.).

La BDC nous a accordé du Financement à l'innovation pour nous permettre de développer notre marché. Afin de renforcer notre engagement en faveur de la qualité et du respect des normes environnementales, nous nous employons à obtenir, avec l'aide de la BDC, la certification ISO 9001 et la certification ISO 14000. »

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de \$)

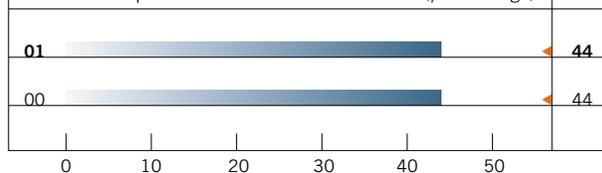


ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES

	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Ontario	1 822	509 626 \$	1 590	410 736 \$

Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs	44 %	44 %
---	------	------

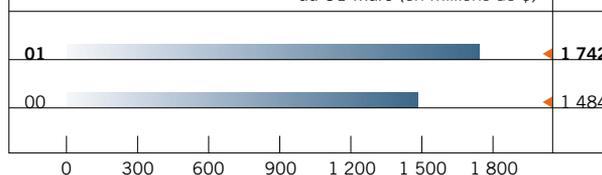
PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS pour l'exercice terminé le 31 mars (pourcentage)



ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT

	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)
Ontario	5 624	1 742 151 \$	5 122	1 484 152 \$

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS ACTIVITÉS DE PRÊT au 31 mars (en millions de \$)



GRUPE-CONSEIL

	2001	2000
Revenus (en milliers de \$)	5 562 \$	5 841 \$
Projets (nombre)	1 513	954

Direction

Succursales ▼

Pauline Rochefort
Vice-présidente et directrice de secteur, Est et Nord de l'Ontario

Kingston*
Ottawa*

Kevin Dane
Vice-président et directeur de district, Nord de l'Ontario

Kenora
North Bay
Sault Ste. Marie
Sudbury
Thunder Bay
Timmins

Ronald Panetta
Vice-président et directeur de secteur, Sud de l'Ontario

Kitchener
London*
Stratford
Windsor

Michel Leduc
Vice-président et directeur de secteur, Toronto

Barrie
North York*
Toronto*
Toronto North

Brendan Cunneen
Vice-président et directeur de secteur, Est de Toronto

Markham
Oshawa
Peterborough
Scarborough*

André Dusablon
Vice-président et directeur de secteur, Mississauga

Brampton
Halton
Hamilton
Mississauga*
St. Catharines

*Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

>> Dans l'Ouest canadien, le secteur de la technologie de pointe connaît une ascension spectaculaire, surtout dans les domaines des télécommunications et du développement de logiciels. Et la BDC est là pour offrir aux entrepreneurs des solutions de financement et de consultation sur mesure. L'essor des industries locales ayant fait bondir la demande à l'égard des communications et des technologies de l'information, un grand nombre de nouvelles entreprises ont vu le jour. Avec un contingent de plus de 51 000 travailleurs spécialisés dans les industries de pointe, le nombre d'entreprises de la nouvelle économie établies en Alberta s'est accru de 11 % en cinq ans environ, et la province prévoit que la taille de son secteur de technologie de pointe doublera au cours des dix prochaines années. La vague qui soulève le secteur de la haute technologie déferle également sur les autres régions de l'Ouest canadien, qui s'affairent à élaborer des stratégies visant à saisir les débouchés offerts par cette nouvelle économie.

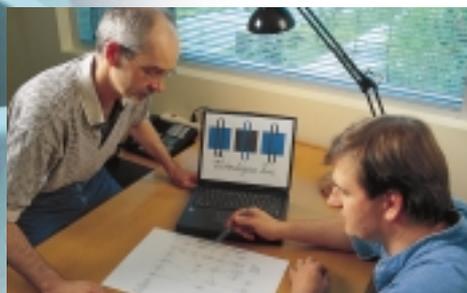


▲ Sid McDougall
Président, Pepco Tubular Services
Edmonton (Alberta)

Pepco Tubular Services

Pepco Tubular Services est un chef de file dans le domaine de la fabrication de tubes, de revêtement de matériel tubulaire de pompage, de tiges de forage, de tubes de conduite et d'accessoires de canalisation destinés aux entreprises pétrolières et gazières, à l'industrie chimique et aux sociétés d'exploitation de pipe-line.

« Le forage et l'exploitation de pipe-line ont connu un essor remarquable dans la province, et nous en avons indéniablement récolté les fruits. Durant l'année écoulée, nos revenus ont grimpé de 50 %, en grande partie grâce à un service impeccable et à une surveillance étroite du marché. Nous savions par exemple que les services de revêtement étaient de plus en plus en demande, alors nous avons utilisé un prêt à terme de la BDC pour acheter des machines à revêtir perfectionnées. Évoluer dans un secteur qui a le vent dans les voiles a quelque chose de vraiment formidable. »





Prairies,
Territoires du
Nord-Ouest
et Nunavut ►

David Criddle
Président et chef de la direction
QCC Technologies Inc.
Saskatoon (Saskatchewan)

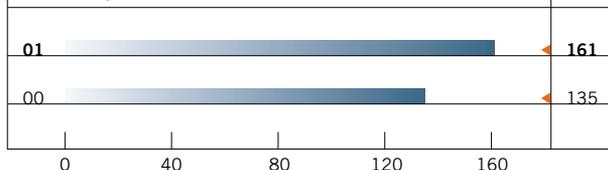


QCC Technologies Inc.

QCC Technologies Inc. est une entreprise qui fournit des services techniques d'ingénierie et de consultation spécialisés se rapportant aux réseaux de données évolués et aux technologies de l'information.

« Nous ne cessons d'évoluer pour permettre à nos clients d'adopter des technologies avancées et de les gérer efficacement. La BDC a joué un rôle essentiel en finançant le fonds de roulement de notre entreprise pour assurer sa croissance dans un secteur fondé sur le savoir. L'acquisition ciblée de deux entreprises de technologie de l'information nous a aidés à accroître l'étendue de nos services et à tripler nos revenus. Notre équipe de professionnels hautement qualifiés a contribué à faire de nous des chefs de file de l'industrie. »

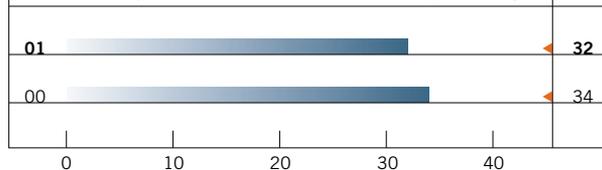
ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de \$)



ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES — RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Manitoba	210	18 229 \$	242	28 524 \$
Saskatchewan	349	26 792	391	27 122
Alberta	634	110 231	585	73 443
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	15	6 303	21	6 334
Total	1 208	161 555 \$	1 239	135 423 \$
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		32 %		34 %

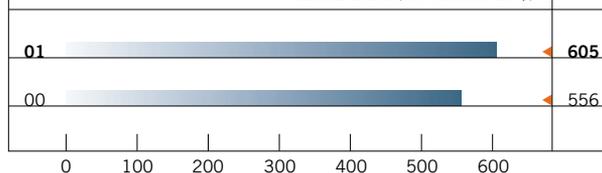
PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS pour l'exercice terminé le 31 mars (pourcentage)



ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)
Manitoba	502	103 330 \$	508	108 654 \$
Saskatchewan	576	116 331	575	113 751
Alberta	1 249	355 827	1 202	304 189
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	84	29 876	87	29 256
Total	2 411	605 364 \$	2 372	555 850 \$

ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS ACTIVITÉS DE PRÊT au 31 mars (en millions de \$)



GRUPE-CONSEIL

	2001	2000
Revenus (en milliers de \$)	1 725 \$	1 959 \$
Projets (nombre)	474	676

Direction	Succursales
Wellington Holbrook Vice-président et directeur de secteur, Manitoba et Saskatchewan	Brandon (Man.) Regina (Sask.) Saskatoon (Sask.) Winnipeg (Man.)*
Laura Didyk Vice-présidente et directrice de secteur, Sud de l'Alberta	Calgary Calgary North* Lethbridge
Terry Quinn Vice-président et directeur de secteur, Nord de l'Alberta et Territoires du Nord-Ouest	Edmonton (Alb.)* Grande Prairie (Alb.) Red Deer (Alb.) Yellowknife (T.N.-O.)

*Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

» La BDC est fière de contribuer à l'expansion de l'industrie de la pisciculture, qui enregistre la croissance la plus rapide parmi tous les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Colombie-Britannique. Dans les cinq dernières années, l'élevage de poissons et de crustacés a pris de l'ampleur et représentait environ le tiers du secteur de la pêche commerciale dans la province tandis que l'aquaculture comptait pour une plus grande part du produit intérieur brut que la pêche au saumon. Par exemple, après de modestes débuts au début des années 1980, l'industrie s'est développée plus que la majorité des autres secteurs de la province, allant jusqu'à connaître une croissance dix fois supérieure à celle de l'industrie de la fabrication de produits électriques et électroniques. La Banque a de toute évidence joué un rôle important dans la diversification de l'économie locale.



Wayne Gorrie
Président, PRAqua Supplies Ltd.
Nanaimo (Colombie-Britannique)

PRAqua Supplies Ltd.

PRAqua Group of Companies est un chef de file dans la fourniture de services de conception, d'ingénierie et de construction aux aquiculteurs et aux entreprises de traitement des eaux.

« Que nous soyons appelés à fournir à pied d'œuvre des services complets de conception pour construire une écloserie de saumon ou à déléguer une équipe de conception multidisciplinaire pour régler un problème complexe lié au traitement des eaux, le secret du succès dont nous jouissons aujourd'hui réside dans l'innovation. Quand nous avons réalisé que nos services d'ingénierie devaient être développés de façon importante pour répondre à la montée en flèche des demandes, nous avons créé PRAqua Technologies Ltd., et la BDC nous a accordé un prêt à terme afin de faciliter l'achat d'un nouvel édifice pour loger notre équipe. Aujourd'hui, nous avons le sentiment que notre entreprise est vraiment axée sur la croissance, et nous exportons plus de 50 % de nos produits et services partout dans le monde. »





Colombie-
Britannique
et Yukon ▶

Masahide Muroyama
Président, Big Foot Manufacturing Ltd.
Tappen (Colombie-Britannique)

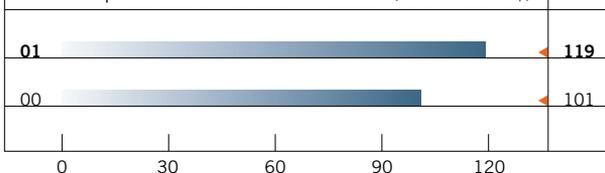


Big Foot Manufacturing Ltd.

Big Foot Manufacturing Ltd. est une entreprise spécialisée dans la fabrication de maisons en bois rond de qualité, qu'elle exporte en grande partie au Japon.

« Nous nous sommes approprié la moitié du marché dans un pays comptant 128 millions d'habitants, ce qui fait incontestablement de nous des exportateurs de premier ordre. Les gens qui habitent des villes comme Tokyo vivent souvent dans des espaces restreints, tels que des copropriétés, ce qui rend notre produit très attrayant. Notre entreprise est le premier constructeur de maisons en bois rond dont le système de gestion de l'environnement est certifié ISO 14001. Et pour aider à maintenir une productivité élevée dans un secteur où la demande est très forte, nous avons eu recours à un prêt Productivité Plus de la BDC, qui convenait parfaitement à nos besoins en matière d'expansion. »

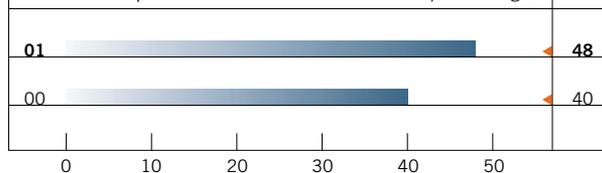
ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de \$)



ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES — RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Colombie-Britannique	659	116 853 \$	685	97 692 \$
Yukon	17	1 837	17	3 380
Total	676	118 690 \$	702	101 072 \$
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		48 %		40 %

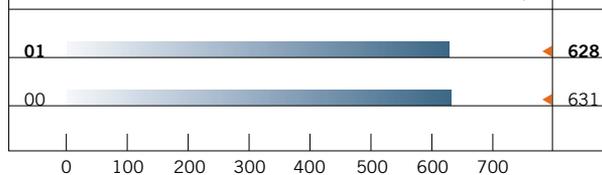
PART DES ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES DÉTENUE PAR LES IFS ET LES EXPORTATEURS pour l'exercice terminé le 31 mars (pourcentage)



ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS — ACTIVITÉS DE PRÊT RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2001		2000	
	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)	Nombre de clients	Montant (en milliers de \$)
Colombie-Britannique	2 442	601 172 \$	2 555	600 392 \$
Yukon	119	26 397	129	30 703
Total	2 561	627 569 \$	2 684	631 095 \$

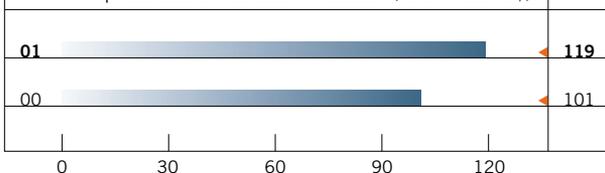
ENGAGEMENT ENVERS LES CLIENTS ACTIVITÉS DE PRÊT au 31 mars (en millions de \$)



GRUPE-CONSEIL

	2001	2000
Revenus (en milliers de \$)	1 364 \$	1 645 \$
Projets (nombre)	656	702

ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES pour l'exercice terminé le 31 mars (en millions de \$)



ACTIVITÉS DE PRÊT AUTORISÉES — RÉPARTITION PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

	2001		2000	
	Nombre	Montant net (en milliers de \$)	Nombre	Montant net (en milliers de \$)
Colombie-Britannique	659	116 853 \$	685	97 692 \$
Yukon	17	1 837	17	3 380
Total	676	118 690 \$	702	101 072 \$
Part des activités de prêt autorisées détenue par les IFS et les exportateurs		48 %		40 %

*Emplacement des Centres de l'entrepreneurship

Direction

Brian Forward
Vice-président et directeur de secteur, Fraser et Intérieur

Steve Zink
Vice-président et directeur de district, Intérieur de la C.-B.

William Martinez
Vice-président et directeur de secteur, Vancouver

Succursales

Cranbrook (C.-B.)
Fort St. John (C.-B.)
Fraser Central (C.-B.)*
Langley (C.-B.)
Prince George (C.-B.)
Whitehorse (Yn)

Kelowna
Kamloops
Williams Lake
Campbell River
Nanaimo
North Vancouver
Terrace
Vancouver*
Victoria

>> Le conseil d'administration de la BDC se fait un devoir d'appliquer des pratiques de régie d'entreprise efficaces qui permettent de s'assurer que la Banque exerce ses activités suivant des principes d'affaires rigoureux tout en comblant un besoin crucial au sein de l'économie canadienne. Les membres du conseil d'administration, qui viennent de régions diverses et évoluent dans différents secteurs d'activité tout comme les clients de la BDC, croient qu'un système de régie souple mais solide, axé sur la transparence et une pleine et entière responsabilité, est essentiel au maintien de la position de chef de file qu'occupe la Banque en tant qu'institution financière vouée au secteur de la petite entreprise.

>> Pour s'acquitter de leur rôle, qui consiste à diriger et à gérer les affaires commerciales de la Banque, le conseil d'administration et ses comités contrôlent l'efficacité des pratiques de régie d'entreprise de la Banque et approuvent les modifications à apporter, au besoin, à celles-ci. Ils approuvent l'orientation stratégique et le plan d'entreprise, surveillent les résultats de la Banque, autorisent les politiques de rémunération, font en sorte que les risques commerciaux soient dûment évalués et que des systèmes appropriés de gestion des risques soient mis en œuvre. Le conseil d'administration et ses comités s'assurent également que les bons systèmes de rapports financiers, de contrôle financier et de vérification sont mis en place.

>> Au cours de l'exercice 2001, le conseil d'administration a accompli des activités particulières dans le but de continuer à remplir efficacement son mandat.

>> C'est ainsi que les membres du conseil d'administration ont participé à une séance stratégique au cours de laquelle ils ont passé en revue la mission, la vision et les priorités stratégiques de la BDC.

>> Comme la rétroaction est elle aussi un élément important du processus de régie, une procédure d'évaluation annuelle a été adoptée afin de mesurer le rendement du conseil d'administration et de ses comités.

>> Pleinement conscients que tous les organismes sont assujettis à des normes de rendement élevées, et bien que la Banque exerce depuis de nombreuses années une gestion efficace des risques, le conseil d'administration et la direction ont mis davantage l'accent cette année sur la gestion intégrée du risque. Les principaux risques de la Banque ont été évalués,

en même temps que les mesures appliquées pour gérer ceux-ci avec succès. Un processus continu et efficace a de plus été mis en place afin de déterminer, de mesurer et de gérer proactivement les risques éventuels.

>> Le conseil d'administration a tenu neuf réunions au cours de l'exercice 2001. Quatre de ces réunions ont eu lieu dans différentes villes à l'échelle du pays, ce qui a permis aux membres de rencontrer des clients et des parties intéressées ainsi que des représentants des collectivités. Ces réunions ont eu des retombées positives et ont contribué à accroître la visibilité de la BDC partout au pays.

>> Les sept comités du conseil d'administration de la BDC sont chargés d'étudier, de contrôler et de superviser les différentes questions que leur renvoie le conseil d'administration et de faire les recommandations qui s'imposent. Leurs principales réalisations au cours de l'exercice 2001 sont décrites ci-après.

Bureau du conseil

>> Le Bureau du conseil est chargé de traiter les questions importantes qui se présentent entre les réunions du conseil d'administration. Il s'est réuni à 20 reprises durant l'exercice 2001. Le Bureau du conseil a approuvé les prêts et les placements de capital de risque dont le montant dépassait les pouvoirs d'autorisation délégués aux cadres et a exercé d'autres pouvoirs déterminés par le conseil d'administration.

Président : Cedric E. Ritchie

Membres : Terry B. Grieve, V. Peter Harder,
Peter G. Jollymore, Gregory Sorbara,
Michel Vennat

Comité de régie

>> Les membres du Comité de régie sont responsables des questions liées aux pratiques de régie d'entreprise de la Banque. À ce titre, ils doivent notamment déterminer la structure, le mandat et la composition des comités du conseil d'administration et recommander des façons d'améliorer le rendement de ce dernier. Au cours de l'exercice 2001, le Comité a instauré un processus d'évaluation permettant de mesurer le rendement du conseil d'administration et de ses comités. L'analyse des résultats aidera à cerner les domaines où des progrès ont été accomplis et ceux qui nécessiteront un suivi.

Président : Peter G. Jollymore

Membres : Jennifer Corson, James A. Durrell,
Cindy Sprague, Cedric E. Ritchie



Comité des ressources humaines

>> La Banque croit que son succès dépend de ses employés, et le Comité des ressources humaines a pour responsabilité de veiller à ce que les programmes de formation, de rémunération et de relève ainsi que les plans stratégiques des Ressources humaines de la Banque soient conçus de manière à attirer et à conserver des employés compétents, productifs et motivés. En plus d'approuver le budget de rémunération annuel, le Comité examine les plans de relève, la politique de rémunération et les plans stratégiques des Ressources humaines de la Banque. Au cours de l'exercice 2001, il a continué de suivre de près les progrès accomplis par la Banque en vue d'attirer et de garder des employés qualifiés tout en s'assurant que la rémunération demeure concurrentielle. Le Comité des ressources humaines a en outre continué de seconder la Banque dans ses efforts en vue d'être un « employeur de choix ».

Président : Peter G. Jollymore

Membres : Leo E. Cholakis, Jennifer Corson,
Ann Cheryl Denny, Roger Plamondon,
Gregory Sorbara, Cindy Sprague

Comité de développement des affaires

>> Le Comité de développement des affaires aide le conseil d'administration à réagir aux changements que subit le marché canadien en lui indiquant l'orientation à suivre. Les recommandations qu'il formule s'appuient sur un suivi continu de l'évolution des industries, des économies régionales et de l'environnement en mutation. Au cours de l'exercice 2001, le Comité a examiné la campagne de publicité, les plans de communication et les analyses d'impact de la Banque de même que les stratégies et les projets de développement des affaires concernant notamment les services bancaires aux Autochtones et le commerce électronique.

Président : Gregory Sorbara

Membres : Leo E. Cholakis, Jennifer Corson,
Ann Cheryl Denny, James A. Durrell,
Terry B. Grieve

Comité de la vérification

>> Le Comité de la vérification supervise les rapports financiers, le financement de la Banque, la gestion de la trésorerie, la mesure de la performance, les systèmes de contrôle interne et les codes de conduite. Ses membres aident le conseil d'administration à protéger les biens de la Banque et à gérer ses ressources. Le Comité examine les résultats financiers trimestriels et supervise la vérification financière annuelle effectuée par les vérificateurs externes. Il examine également les travaux de l'équipe de vérification interne et d'inspection de même que les états financiers contenus dans le rapport annuel avant que le conseil d'administration les approuve. Durant l'exercice 2001, le Comité de la vérification a perfectionné la méthode utilisée par la Banque dans le but d'obtenir les provisions pour pertes sur prêts.

Président : Terry B. Grieve

Membres : N. Murray Edwards, Roslyn Kunin,
Oryssia Lennie, Cindy Sprague

Comité de gestion des risques

>> Le Comité de gestion des risques veille à ce que la Banque possède les politiques et les systèmes nécessaires à la gestion des risques inhérents à ses activités. Au cours de l'exercice 2001, il a examiné les risques liés au portefeuille de prêts et aux activités de trésorerie. Ses membres ont en outre supervisé le projet de gestion intégrée du risque.

Présidente : Roslyn Kunin

Membres : James A. Durrell, N. Murray Edwards,
Roger Plamondon, Michel Vennat

Comité de la caisse de retraite

>> Le Comité de la caisse de retraite contrôle les activités de la caisse de retraite, s'assure que celle-ci est gérée et financée conformément aux lois applicables et que tout changement apporté au régime de retraite est conforme à son mandat. Au cours de l'exercice 2001, le Comité s'est réuni afin d'examiner le rendement financier et la stabilité de la caisse de retraite. Ses membres ont veillé à ce que la Banque continue de recevoir un excellent service des fournisseurs externes qui administrent la caisse de retraite. Pour l'exercice du régime de retraite terminé le 31 décembre 2000, la caisse de retraite déclarera de nouveau un surplus.

Président : Leo E. Cholakis

Membres : Clément Albert, Roslyn Kunin, Louise Piché,
Roger Plamondon, Cedric E. Ritchie, Michel Vennat



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

Au 31 mars 2001

Conseil d'administration

Leo E. Cholakis, LL.B.

Directeur général
Kensington Building Ltd.
Winnipeg (Manitoba)

Jennifer Corson

Présidente
Renovators Resource Inc.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Ann Cheryl Denny

Directrice des programmes
pour les Autochtones
University College
of Cape Breton
Sydney (Nouvelle-Écosse)

James A. Durrell

Président
Capital Dodge Chrysler
Jeep Ltd.
Ottawa (Ontario)

N. Murray Edwards

Président
Edco Financial Holdings Ltd.
Calgary (Alberta)

Terry B. Grieve, CA

Dirigeant
Ventures West
Management Inc.
Saskatoon (Saskatchewan)

V. Peter Harder

Sous-ministre
Industrie Canada
Ottawa (Ontario)

Peter G. Jollymore

Administrateur de sociétés
Saint John
(Nouveau-Brunswick)

Roslyn Kunin, Ph.D.

Présidente
Roslyn Kunin &
Associates Inc.
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Oryssia Lennie

Sous-ministre
Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada
Edmonton (Alberta)

Roger Plamondon

Vice-président adjoint
Services juridiques
et développement
Costco Canada Inc.
Laval (Québec)

Cedric E. Ritchie, O.C.

Président du conseil
d'administration
Banque de développement
du Canada
Toronto (Ontario)

Cindy Sprague

Présidente et
chef de la direction
OmniMark Technologies Inc.
Ottawa (Ontario)

Gregory Sorbara*

Associé
The Sorbara Group
Vaughan (Ontario)

Michel Vennat, O.C., c.r.

Président et
chef de la direction
Banque de développement
du Canada

Direction

Michel Vennat, O.C., c.r.

Président et
chef de la direction

André Bourdeau

Vice-président exécutif,
Services financiers

Luc Provencher

Vice-président exécutif,
Gestion intégrée du risque

Michel Ré

Vice-président exécutif,
Investissements

Jean Carle

Premier vice-président,
Affaires corporatives

Michel Desjardins

Premier vice-président,
Groupe-conseil de la BDC

Jacques Lemoine

Premier vice-président,
Crédit

Alan B. Marquis

Premier vice-président,
Finance et chef des finances

Edmée Métivier

Première vice-présidente,
Planification stratégique et
gestion des ressources

Clément Albert

Vice-président et trésorier

Richard Morris

Vice-président, Vérification
et gestion du risque du
portefeuille

Andrée LeBlanc Daviault

Avocate en chef et secrétaire
institutionnelle

* Nous remercions M. Gregory Sorbara pour le rôle qu'il a joué dans la croissance de la Banque. M. Sorbara a démissionné le 4 avril 2001.



CADRE D'EXPLOITATION

>> Le Canada traverse actuellement la plus longue période d'expansion économique qu'il ait connue depuis le milieu des années 1960. En l'an 2000, le taux de croissance du PIB a atteint 4,7 %, dépassant en cela les prévisions faites un an plus tôt. Ces résultats plus favorables sont essentiellement attribuables au rendement des exportations canadiennes vers les États-Unis, qui est demeuré vigoureux, ainsi qu'à la montée en flèche des dépenses en capital et des dépenses de consommation. Durant l'année, le taux de croissance de l'emploi a progressé de 2,6 % et a été accompagné par un faible taux de chômage de 6,8 %.

>> En 2001, le ralentissement de l'activité économique aux États-Unis limitera la croissance des exportations. Cette année, cependant, la politique de relance budgétaire, qui s'est traduite par des réductions d'impôt tant à l'échelon provincial que fédéral, augmentera le revenu disponible en dépit de la faiblesse du taux de croissance de l'emploi. De plus, par contraste avec les périodes qui ont précédé les récessions antérieures, les taux d'intérêt sont relativement bas, ce qui devrait stimuler amplement l'économie à mesure que l'année avance. En conséquence, on s'attend à ce que le taux de croissance économique régresse de 4,7 % l'an dernier à 2,4 % en 2001, avant de remonter à 3,4 % en 2002. Ces prédictions positives doivent toutefois être considérées avec circonspection étant donné que la situation n'est pas sans présenter de risques. La correction opérée dans le secteur manufacturier en vue de réduire l'accumulation de stocks pourrait en effet être plus marquée. Le fléchissement des marchés boursiers pourrait quant à lui se répercuter plus durement sur les dépenses des ménages. Enfin, la possibilité d'une nouvelle période de remous sur les marchés financiers asiatiques pourrait perturber les perspectives économiques actuelles.

>> Les PME comptent pour beaucoup dans la performance de l'économie canadienne, surtout en ce qui concerne la contribution au PIB et à la création d'emplois. Par exemple, les entreprises de moins de cinq employés sont à l'origine de la plus grande partie de la croissance nette enregistrée

dans le domaine de la création d'entreprises, laquelle s'est accélérée depuis 1998. Ce phénomène tire sa source de divers facteurs, dont le fait que les grandes entreprises ont de plus en plus recours à la sous-traitance. De plus, l'accessibilité des nouvelles technologies, telles que le Web, égalise les chances pour bon nombre de PME canadiennes. Les PME sont également une importante source d'innovation et elles sont souvent les instigatrices des nouveaux produits et des nouvelles technologies mis au point dans les industries en plein essor. Les jeunes entreprises et les entreprises en démarrage, tout particulièrement, sont parmi les plus grands innovateurs et les principaux créateurs d'emplois au sein de l'économie d'aujourd'hui.

>> La mondialisation, la libéralisation des échanges et la nouvelle technologie exercent des pressions concurrentielles plus fortes sur les PME canadiennes. Ces pressions proviennent autant des entreprises canadiennes que des entreprises étrangères qui se sont adaptées plus rapidement et plus efficacement aux nouvelles réalités du marché et aux nouvelles technologies. Pour survivre, les PME n'ont d'autre choix que d'améliorer leur compétitivité ce qui signifie, dans le contexte actuel, qu'elles doivent accroître leur productivité.

>> L'accroissement de la productivité dépend largement des décisions que prennent les PME relativement à l'innovation et aux investissements dans leur développement stratégique. En raison de la corrélation qui existe entre l'innovation et la productivité, le Canada accuse également un retard sur le plan de l'innovation par rapport aux États-Unis. En guise d'exemple, les dépenses de R. et D. du secteur privé canadien en tant que pourcentage du PIB sont inférieures à celles engagées par nos voisins du Sud. Les entreprises canadiennes, et surtout les PME, sont de surcroît plus lentes que leurs homologues des États-Unis à adopter les technologies et les procédés de pointe, ce qui explique en partie l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis.



>> La nature de l'économie canadienne n'en continue pas moins d'évoluer. À titre d'exemple, la production du secteur des technologies de l'information et des communications a pratiquement doublé depuis 1995 et elle représente maintenant plus de 4 % du total de la production nationale. L'importance grandissante du secteur de la technologie au sein de l'économie canadienne, alliée à l'accroissement des investissements dans le matériel et l'outillage — qui se situent à des niveaux comparables à ceux des États-Unis il y a quatre ans — est de bon augure pour le rendement de l'économie canadienne au chapitre de la productivité au cours des années à venir. Cependant, si le Canada souhaite réduire à long terme l'écart de productivité qui le sépare des États-Unis, il doit également posséder une industrie de capital de risque dynamique, prête à prendre des risques en investissant dans le développement et la commercialisation des innovations d'avenir.

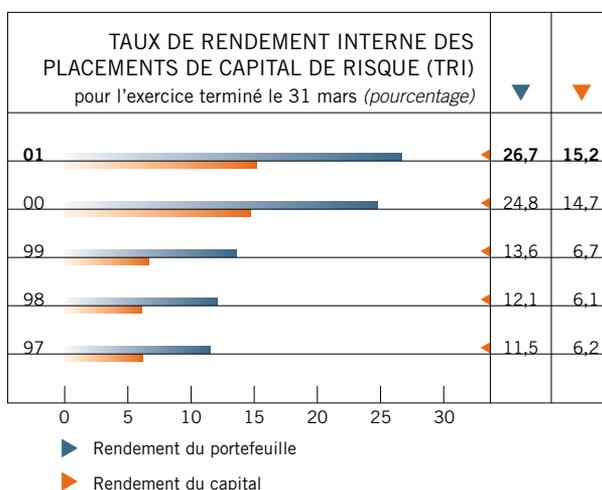
>> En tant que fournisseur de solutions de prêt, d'investissement et de consultation destinées aux PME canadiennes, la BDC s'est donné comme objectif global de rendre les entrepreneurs canadiens plus productifs et plus concurrentiels au sein de l'économie fondée sur le savoir. Au cours des cinq à dix prochaines années, à mesure que les PME s'adapteront à l'intensification de la concurrence et à la mutation technologique et que de nouvelles entreprises et de nouvelles industries feront leur apparition sur le marché, toutes ne pourront pas compter sur les sources du secteur privé pour leur fournir à la fois le financement et les services de consultation qui leur font défaut. La BDC continuera par conséquent de combler chaque année les besoins de milliers de PME canadiennes, et plus particulièrement celles qui œuvrent dans les secteurs fondés sur le savoir.

Rendement financier

>> La Banque s'est engagée à soutenir l'entrepreneurship, en attachant une importance particulière aux entreprises de petite taille. Signe qu'elle respecte fidèlement cet engagement, 75 % des activités de prêt de la BDC portaient sur des prêts de 250 000 \$ ou moins. En tenant compte de la marge de crédit Globale^{MD}, 55 % des activités représentaient des montants de 100 000 \$ ou moins. Étant donné que bon nombre de ces prêts sont consentis à des entreprises en démarrage ou à un stade de développement très précoce, ils présentent un profil de risque supérieur et une fréquence de défaut de paiement plus élevée.

>> Les activités liées aux placements de capital de risque ont enregistré une demande soutenue, et 71 placements totalisant 114 millions de dollars ont été autorisés au cours de l'exercice, contre 62 placements représentant un total de 63 millions de dollars durant l'exercice 2000. La valeur au livres du portefeuille de placements en cours a grimpé de 145 millions de dollars en mars 2000 à 206 millions de dollars au mois de mars 2001.

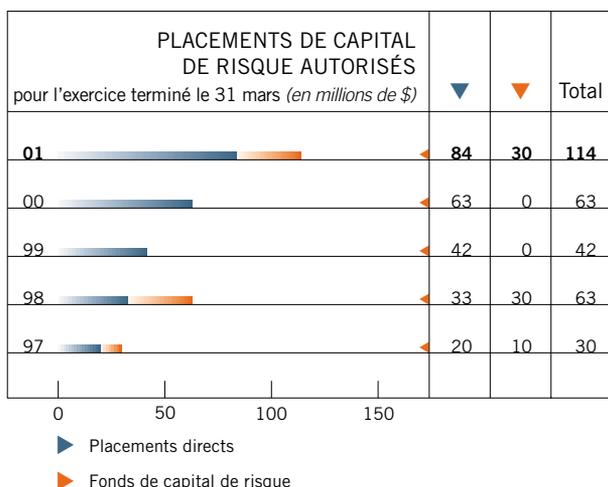
>> Durant l'exercice, la Banque s'est dessaisie d'un certain nombre de placements de capital de risque et certaines entreprises dans lesquelles elle a investi ont fait l'objet d'une prise de contrôle par d'autres sociétés. L'évaluation élevée des titres boursiers au cours de l'exercice a permis à la Banque de réaliser des gains sur ces dessaisissements et d'enregistrer du même coup un bénéfice d'exploitation appréciable à l'égard de ses activités de capital de risque. Ce bénéfice a atteint 56,2 millions de dollars pour l'exercice 2001, contre 80,0 millions de dollars pour l'exercice 2000.



>> Le taux de rendement interne (TRI) est une mesure de rendement standard utilisée dans l'industrie du capital de risque. Le TRI du portefeuille de placements de capital de risque de la Banque calculé selon la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes pour dix ans, avant les frais d'exploitation, a grimpé de 11,5 % pour l'exercice 1997 à 26,7 % au cours de l'exercice 2001.

>> La Banque mesure également son TRI en se fondant sur le capital total injecté, y compris le financement des activités de placement au cours des exercices futurs. Partant de cette mesure, le TRI a progressé de 6,2 % pour l'exercice 1997 à 15,2 % pour l'exercice 2001.





>> Pour la deuxième année de suite, les activités de capital de risque ont constitué la plus grande partie (64 % — exercice 2001) du bénéfice net de 88,3 millions de dollars que la Banque a dégagé pour l'exercice.

>> Le total des activités de prêt autorisées s'est chiffré à 1 538 millions de dollars pour l'exercice 2001, soit une progression de 11 % par rapport au Plan d'entreprise. Le profil de risque du portefeuille de prêts de la Banque demeure élevé et comprend un nombre croissant de transactions portant sur du financement subordonné. En conséquence, et conformément aux pratiques en vigueur dans l'industrie, la Banque a haussé la provision cumulée générale pour créances irrécouvrables, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge de 106 millions de dollars, comparativement à 94 millions de dollars au cours de l'exercice 2000, au titre de la provision pour créances irrécouvrables.

>> Le rendement du Groupe-conseil de la BDC au cours de l'exercice 2001 a été sensiblement le même qu'à l'exercice 2000. Les revenus, qui se sont chiffrés à 17,7 millions de dollars, sont inférieurs à ceux de 19,4 millions de dollars réalisés durant l'exercice 2000 tandis que la perte d'exploitation nette s'est élevée à 5,1 millions de dollars, comparativement à 4,2 millions de dollars pour l'exercice précédent.

>> La Banque a de nouveau déclaré un bénéfice net considérable pour l'exercice 2001, soit 88,3 millions de dollars, comparativement à celui de l'exercice 2000 qui avait atteint 101,1 millions de dollars et aux prévisions du Plan d'entreprise qui s'établissaient à 42 millions de dollars.

Ainsi, les bénéfices non répartis, déduction faite des dividendes, se sont accrus de 74,5 millions de dollars, ce qui permettra à la Banque de soutenir encore davantage les besoins changeants des PME canadiennes.

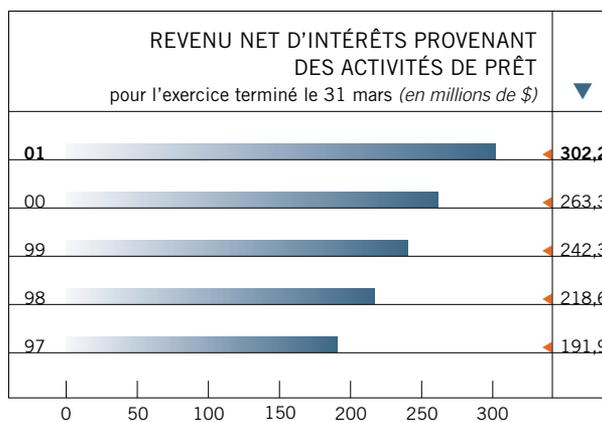
>> Durant l'exercice 2001, le gouvernement du Canada a investi 65 millions de dollars dans des actions privilégiées afin de soutenir encore plus vigoureusement la croissance du portefeuille de placements de la Banque.

État des résultats

ACTIVITÉS LIÉES AUX PRÊTS

Revenu net d'intérêts

>> Le portefeuille de prêts génère le revenu brut d'intérêts de la Banque, qui reflète les taux d'intérêt exigés des clients. Ce portefeuille est financé en grande partie au moyen des emprunts contractés par la Banque, dont le coût de financement constitue les frais d'intérêts. Au cours de l'exercice 2001, le revenu net d'intérêts a grimpé de 15 % et est passé à 302 millions de dollars, alors que la marge bénéficiaire s'est améliorée, passant de 5,6 % à 5,8 % du portefeuille moyen.



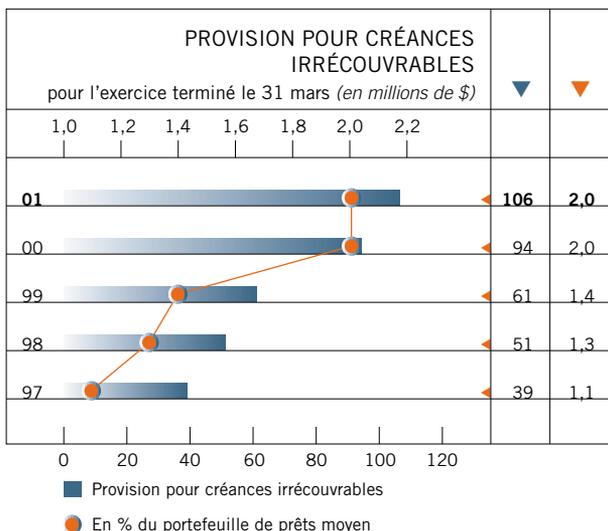
>> À la clôture de l'exercice, le portefeuille de prêts se chiffrait à 5,4 milliards de dollars, contre 4,9 milliards de dollars un an plus tôt, et dépassait également l'objectif de 5,3 milliards de dollars énoncé dans le Plan d'entreprise. Compte tenu du degré de risque élevé que présente son portefeuille, la Banque a résolu d'améliorer ses procédés de gestion des risques afin de mieux cerner et surveiller ceux-ci.



Provision pour créances irrécouvrables

>> L'engagement de la Banque envers le secteur de la petite entreprise et l'accent qu'elle met sur les entreprises fondées sur le savoir et les entreprises en démarrage supposent une probabilité de défaut de paiement plus élevée. C'est pourquoi la Banque maintient une provision cumulée pour créances irrécouvrables dont elle fixe le montant avec prudence. Au cours de l'exercice 2001, la somme prévue au titre des créances irrécouvrables a été maintenue à 2,0 % du portefeuille moyen. Cette charge de 106 millions de dollars imputée à l'exercice 2001 comprend une provision générale additionnelle supérieure de 15 millions de dollars à celle prévue dans le Plan d'entreprise.

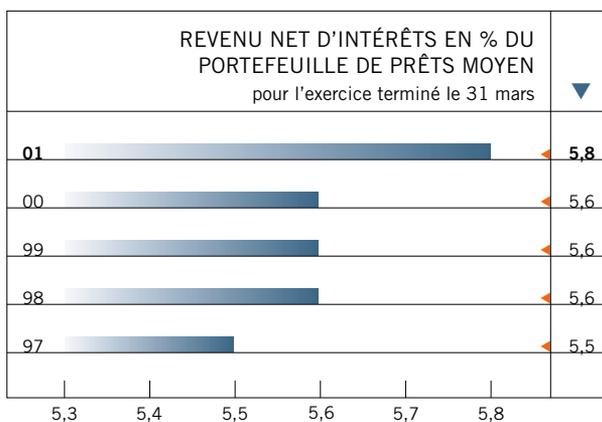
>> La provision cumulée pour créances irrécouvrables, qui s'est établie à 358 millions de dollars, représente 6,6 % du portefeuille et correspond aux résultats historiques à long terme enregistrés par la Banque au titre des pertes sur prêts.



Frais d'exploitation et d'administration

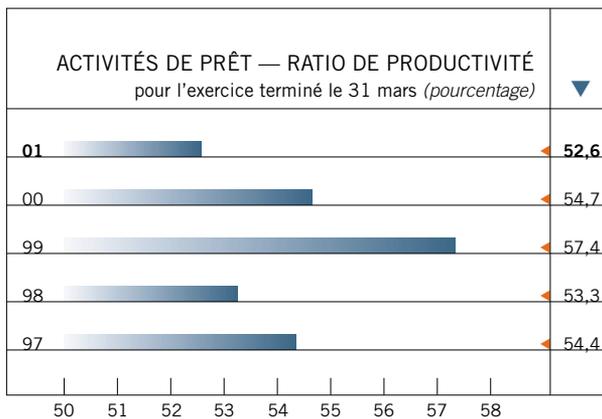
>> Les frais d'exploitation liés aux prêts ont été conformes au Plan d'entreprise, atteignant 159 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent et un accroissement proportionnel à celui enregistré par les activités de prêt. Les niveaux de dotation en personnel en Ontario et dans l'Ouest canadien ont été accrus pour mieux répondre aux besoins des clients, et la productivité globale a été maintenue au même niveau qu'à l'exercice 2000. Les programmes de formation ont été centrés sur l'amélioration du service à la clientèle et de la mobilisation du personnel.

>> Des fonds ont de nouveau été affectés à la campagne de communication et de publicité afin de mieux faire connaître du public le rôle, les activités et les services de la Banque et de combler plus efficacement les besoins des propriétaires canadiens de PME.



>> Le ratio de productivité a continué de s'améliorer, passant de 55 % l'an dernier à 53 % au cours de l'exercice 2001. Cette mesure importante compare les frais d'exploitation au revenu net d'intérêts, et un ratio moins élevé dénote une productivité supérieure. La Banque continue de tout mettre en œuvre pour atteindre un juste équilibre entre ses objectifs commerciaux et son rôle d'intérêt public.

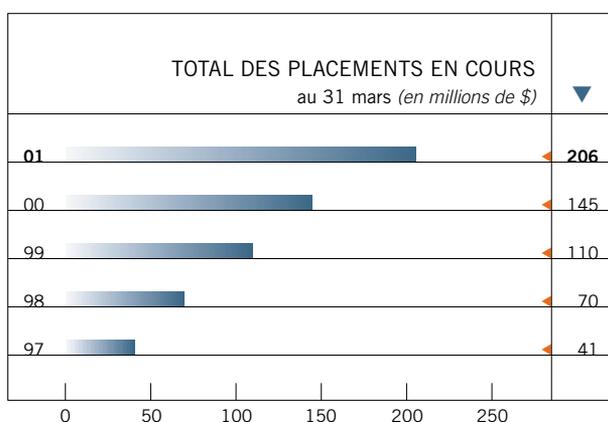
>> L'infrastructure, les logiciels et les applications de technologie de l'information ont été mis à niveau durant l'exercice 2001 pour permettre aux employés de s'en servir à l'extérieur de la Banque et de répondre ainsi plus rapidement aux besoins des clients.



ACTIVITÉS DE CAPITAL DE RISQUE

>> Le niveau accru des activités d'investissement continue de faire grossir le portefeuille — qui est passé de 32 millions de dollars à 206 millions de dollars en cinq ans. Les dessaisissements effectués au cours de l'exercice représentent la majeure partie du bénéfice de 56 millions de dollars enregistré au titre des activités de capital de risque, qui ont connu une autre excellente année après le bénéfice de 80 millions de dollars dégagé au dernier exercice. La valeur du portefeuille a par ailleurs été réduite de 13 millions de dollars pour tenir compte de la réduction de la valeur comptable des placements, soit une somme équivalente à celle du dernier exercice. Au mois de mars 2001, les gains non réalisés étaient estimés à 77 millions de dollars et seront portés au revenu lors du dessaisissement ultérieur de ces placements si la conjoncture du marché se maintient.

>> Les frais d'exploitation et d'administration, qui s'établissent à 14,7 millions de dollars, comprennent la quote-part du Groupe du capital de risque des frais d'administration de la Banque et la charge à payer liée au programme d'encouragement à long terme d'employés fondé sur les gains nets réalisés sur la vente de placements.



ACTIVITÉS DU GROUPE-CONSEIL DE LA BDC

>> Les services de consultation fournis aux entreprises canadiennes ont donné lieu à des revenus de 17,7 millions de dollars provenant directement des PME. Ces revenus sont légèrement supérieurs aux revenus correspondants enregistrés à l'exercice 2000, exercice qui avait fait l'objet d'un rajustement de 2,3 millions de dollars au titre des services réciproques internes. La perte d'exploitation nette de 5,1 millions de dollars est comparable à la perte de 4,2 millions de dollars enregistrée pour l'exercice 2000. Le taux de recouvrement des coûts de 78 % est inférieur à celui de l'exercice 2000, qui se chiffrait à 82 %, et reflète le rajustement relatif aux services réciproques internes effectué au cours de cet exercice.

>> Conformément à la décision qui a été prise par la Banque, en septembre 1996, de financer le déficit des activités de consultation en puisant uniquement dans ses ressources internes, aucun crédit n'a été sollicité du gouvernement depuis. Le nombre de projets réalisés par le Groupe-conseil de la BDC a augmenté de 5 009 à 5 660 au cours de l'exercice 2001.

Comparaison avec le Plan d'entreprise de l'exercice 2001



>> Les objectifs du Plan d'entreprise ont été dépassés, le groupe du Capital de risque ayant réalisé un bénéfice net de 56 millions de dollars, comparativement aux prévisions de 5 millions de dollars. Les gains réalisés proviennent majoritairement de deux dessaisissements fructueux. Les activités de prêt ont rapporté 37 millions de dollars — après avoir pris en compte une somme additionnelle de 15 millions de dollars à l'égard des créances irrécouvrables potentielles — comparativement aux prévisions de 40 millions de dollars.

>> La croissance du portefeuille de prêts a légèrement surpassé les prévisions pour s'établir à 5,4 milliards de dollars, contre 5,3 milliards de dollars, et les marges se sont améliorées pour venir grossir le revenu net d'intérêts d'un montant additionnel de 16 millions de dollars. Les frais d'exploitation et d'administration ont atteint 159 millions de dollars et ont augmenté d'une manière proportionnelle à l'accroissement du volume d'activité.

>> Le rendement du capital-actions ordinaire s'est chiffré à 12,6 % et a par conséquent dépassé l'objectif de 6,0 % stipulé dans le Plan d'entreprise.



Plan d'entreprise de l'exercice 2002

>> Le Plan d'entreprise prévoit un bénéfice net de 59 millions de dollars, dont 45 millions de dollars proviendront des Prêts. Le bénéfice net du groupe du Capital de risque reviendra à un niveau plus normal de 17 millions de dollars après les dessaisissements exceptionnels effectués au cours des exercices 2000 et 2001. Le Groupe-conseil de la BDC continuera de se rapprocher de son objectif en vue d'atteindre le seuil de rentabilité en enregistrant une perte moindre de 3 millions de dollars.

>> On s'attend à ce que les autorisations des activités de prêt augmentent de 7 % pour atteindre 1 605 millions de dollars. Le portefeuille de prêts grimpera à 5 855 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 430 millions de dollars. La Banque améliorera son ratio de productivité en réalisant des économies d'échelle et en continuant de perfectionner ses processus. Le capital de base de la Banque passera à 973 millions de dollars afin de soutenir le financement qu'elle accorde aux PME.

Gestion des risques

APERÇU

>> La Banque possède une structure bien établie pour gérer les risques découlant de ses activités. Le conseil d'administration a aussi créé un Comité de gestion des risques, lequel est chargé de surveiller les divers risques auxquels la Banque est exposée et de veiller au respect des directives en matière de gestion des risques financiers émises par le ministre des Finances à l'intention des sociétés d'État.

>> La Banque est exposée à quatre grands risques, à savoir le risque de crédit, le risque du marché, le risque de liquidité et le risque opérationnel.

>> Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui compte dans ses rangs des membres de la haute direction et de la fonction du risque de crédit de la Banque, veille à ce que les risques financiers soient gérés d'une manière responsable afin de protéger l'actif de la Banque. Le Comité est également responsable de l'examen périodique des politiques concernant les risques de crédit, du marché et de liquidité liés aux activités de la Banque. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration.

Genre	Sources
Risque de crédit	Activités de prêt, placements des liquidités, couverture au moyen d'instruments dérivés
Risque du marché	Fluctuation des cours des valeurs mobilières, des taux d'intérêt et des taux de change
Risque de liquidité	Disponibilité des fonds sur les marchés des capitaux
Risque opérationnel	Défaillance des systèmes, ressources humaines, processus inadéquats

RISQUE DE CRÉDIT

Concentration des risques • Portefeuille de prêts

>> Au cours des cinq derniers exercices, le portefeuille de prêts a augmenté à un taux annuel composé de 10 % et s'élève maintenant à 5,4 milliards de dollars. Cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de prêts en cours alors que la Banque continue de mettre l'accent sur les besoins des PME tout en les aidant à passer aux étapes suivantes de leur développement. Le portefeuille de prêts est extrêmement diversifié aussi bien sur le plan géographique que par secteur d'activité, ce qui montre que la Banque s'ingénie à répondre aux demandes des clients. Par conséquent, il n'existe pas de concentration des risques de crédit dans un secteur géographique ou un secteur d'activité donné. Cependant, en raison de l'accent mis sur le financement d'entreprises en démarrage et d'entreprises à un stade de développement précoce et de l'accroissement des activités de prêt au profit des entreprises fondées sur le savoir, la proportion des prêts risqués est élevée et continue de suivre une trajectoire ascendante.

>> Étant donné que la Banque exerce ses activités sans aucun cautionnement de tiers et sans aucune assurance contre les pertes, elle assume entièrement le risque lié à ces opérations et enregistrera en bout de ligne des pertes à l'égard d'une certaine portion de celles-ci. Afin d'aider à gérer ce risque, le Groupe-conseil de la BDC met à contribution une expertise externe pour accroître les chances de réussite des entreprises.

Qualité du crédit • Portefeuille de prêts

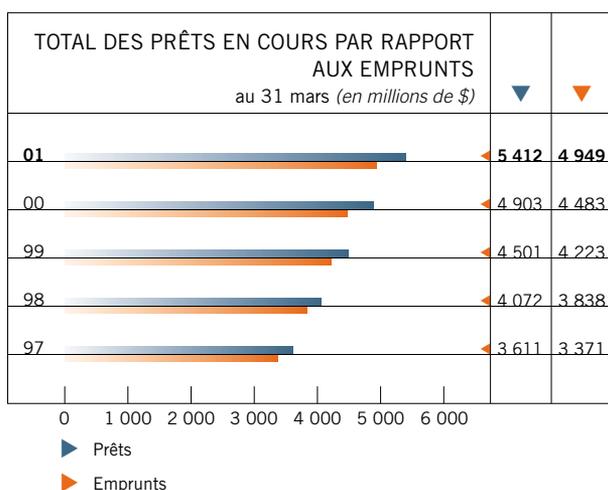
>> Les prêts douteux sont des prêts à l'égard desquels il est raisonnable de penser, selon la direction, que le montant total exigible ne pourra être recouvré. Ces prêts totalisaient 272 millions de dollars en mars 2001, comparativement à



235 millions de dollars l'an dernier. Une provision cumulée spécifique de 96 millions de dollars a été constituée pour couvrir le risque relativement à ces prêts. Comme le portefeuille comprend un volume important de petits prêts, il n'est pas possible d'attribuer les cotes de crédit des agences de notation indépendantes.

>> Les prêts rentables sont soumis à des examens réguliers qui donnent une indication de la qualité du crédit, et une cote leur est attribuée en se fondant sur les critères d'évaluation du risque de la Banque. Les prêts à risque élevé représentent une part importante du portefeuille. Les pertes potentielles auxquelles la Banque est exposée s'en trouvent accrues, ce qui fait qu'une provision équivalant à 2,0 % du portefeuille moyen — soit le même taux qu'à l'exercice 2000 — a été imputée à l'exercice 2001.

>> Afin d'atténuer le risque de pertes ultimement lié à des groupes de prêts rentables, des provisions cumulées générales sont maintenues en se fondant sur les pertes historiques, sur l'application de techniques de modélisation, sur les créances irrécouvrables estimatives pour la phase actuelle du cycle économique et sur le jugement. Au mois de mars 2001, le total de la provision cumulée générale était de 262 millions de dollars, soit 55 millions de dollars de plus qu'un an auparavant.



Concentration des risques • Placements

>> Les activités de placement liquide de la Banque sont régies par une politique restrictive. Les placements à court terme dans des dépôts et des instruments du marché monétaire sont conclus avec des institutions ayant les meilleures cotes de crédit pour des durées inférieures à un an. Les placements à plus long terme sont permis dans des titres émis ou garantis par les gouvernements fédéral ou provinciaux et par les institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Le risque de perte potentielle découlant des activités de placement est très faible compte tenu que 90 % des placements avaient une durée inférieure à un an au 31 mars 2001.

>> Les placements de capital de risque représentent, par leur nature, un risque élevé. La Banque exerce une surveillance continue sur ces placements et procède à des dessaisissements échelonnés en tenant compte de la conjoncture du marché et des restrictions qui s'appliquent à de telles transactions.

RISQUE LIÉ AUX PLACEMENTS À COURT TERME ET AUX VALEURS MOBILIÈRES au 31 mars 2001 (en millions de \$)			
Cote de crédit*	Durée jusqu'à l'échéance		
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	3 ans et plus
AAA	171,0	25,6	—
AA- à AA+	343,8	—	42,2
A- à A+	96,2	—	—
Total	611,0	25,6	42,2

*Attribuée par des agences de notation réputées

Instruments dérivés

>> En ce qui concerne les instruments dérivés, le risque se situe au niveau de la solvabilité des contreparties. Le risque de crédit existe uniquement lorsque la juste valeur de ces instruments est positive.

>> La Banque contrôle et gère le risque de crédit associé aux instruments dérivés en appliquant une limite de crédit à l'égard de toutes les opérations réalisées sur le marché des instruments dérivés. Des limites contractuelles globales sont établies pour chaque contrepartie à des opérations hors bilan. Ces limites sont revues périodiquement pour s'assurer que les contreparties respectent les normes de la Banque, lesquelles sont en tous points conformes à celles émises par le ministère des Finances à l'intention des sociétés d'État.



>> Afin de limiter le risque de crédit, la Banque conclut des accords de compensation avec les contreparties. Le tableau ci-dessous illustre le risque de crédit au 31 mars 2001, après avoir donné effet à ces accords.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ À LA CONTREPARTIE au 31 mars 2001 (en millions de \$)			
Cote de crédit*	Durée jusqu'à l'échéance		
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	3 ans et plus
AAA	39,2	—	—
AA- à AA+	35,6	28,8	14,0
A- à A+	4,3	—	—
Total	79,1	28,8	14,0

*Attribuée par des agences de notation réputées

RISQUE DU MARCHÉ

>> Le risque du marché est défini comme le risque qu'une variation de la valeur d'un instrument financier n'entraîne une perte. Le risque du marché tient par exemple à la fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change et des cours des valeurs mobilières.

Risque de change

>> Le risque de change réside dans l'impact négatif que les variations des cours du change pourraient avoir sur le revenu net d'intérêts. Ce risque survient lorsque des emprunts en devises sont contractés pour financer des actifs en dollars canadiens.

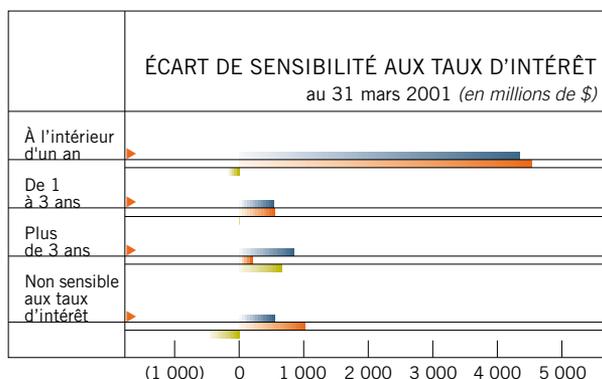
>> La Banque couvre entièrement toutes ses opérations en devises au moyen de swaps croisés et de contrats de change à terme, éliminant ainsi tout risque lié aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

>> Le portefeuille de prêts de la Banque, qui totalise 5,4 milliards de dollars, est financé en grande partie par des emprunts de 5,0 milliards de dollars sur le marché libre, ce qui crée inévitablement un risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt. La Banque gère ce risque en appariant avec soin les échéances des billets à long terme et la composition des billets à court terme et à long terme et les échéances de son portefeuille de prêts. Au 31 mars 2001, les prêts à taux fixe constituaient 36 % du portefeuille de prêts de la Banque, par rapport à 41 % au cours de l'exercice précédent.

>> La Banque ne s'engage d'aucune façon dans des situations spéculatives. Afin d'atténuer les risques de change, les opérations visées font l'objet de couvertures en dollars canadiens.

>> Bien que la Banque fasse en sorte que ses emprunts concordent avec les échéances et la sensibilité aux taux d'intérêt de ses éléments d'actif, des écarts de taux d'intérêt peuvent se produire lorsque le portefeuille de prêts se modifie avec le temps. Le graphique qui suit illustre la position de la Banque, au 31 mars 2001, en ce qui a trait à l'écart de taux d'intérêt, après avoir pris en compte l'incidence des instruments dérivés. Ce graphique n'est pas représentatif de la position de la Banque au cours des périodes subséquentes.



	Total de l'actif	Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	Écart
À l'intérieur d'un an	4 318	4 499	(181)
De 1 à 3 ans	535	539	(4)
Plus de 3 ans	846	197	649
Non sensible aux taux d'intérêt	527	991	(464)

>> La Banque se sert également de techniques de mesure et d'analyse des risques pour évaluer l'incidence des stratégies de financement. Ces techniques comprennent notamment une analyse de sensibilité qui mesure les effets des variations de taux d'intérêt sur les résultats courants de la Banque et sur la valeur économique de son actif et de son passif. Le tableau en page suivante illustre l'incidence, sur le revenu net d'intérêts, d'une hausse de 1 % des taux pour l'ensemble de la courbe de rendement.



INCIDENCE D'UNE VARIATION DE 1 % DES TAUX SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊTS au 31 mars 2001 (en millions de \$)					
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Écart de taux d'intérêt	(181,0)	(4,0)	649,0	(464,0)	—
Incidence sur le revenu net d'intérêts	4,2	(0,6)	(27,2)	—	(23,6)
Incidence en % du revenu net d'intérêts	1,4 %	(0,2 %)	(9,1 %)	—	(7,9 %)

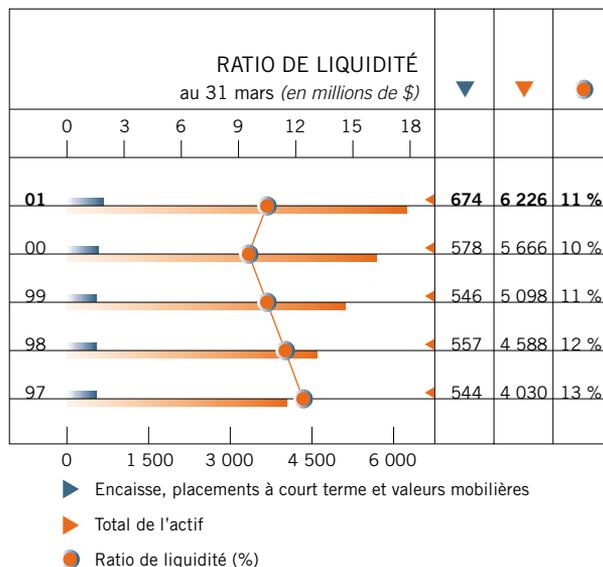
Cours des valeurs mobilières

>> Les placements de capital de risque comprennent certains placements dans des sociétés dont les actions sont cotées en bourse. Ces placements sont de ce fait soumis aux fluctuations du marché. La Banque contrôle ce genre de risque au moyen d'évaluations conservatrices, d'un suivi régulier et d'une politique de dessaisissement échelonnée.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

>> Le risque de liquidité réside dans l'incapacité, pour la Banque, de mobiliser des capitaux à un coût raisonnable — pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance — en raison de la volatilité des marchés.

>> La Banque gère ses liquidités de façon à s'assurer de disposer en tout temps des fonds nécessaires. Elle a établi une politique de liquidité qui exige un contrôle étroit des flux de trésorerie affectés à l'exploitation et fixe des limites précises quant à la gestion courante de la trésorerie. Cette politique stipule en outre que les titres détenus doivent être de tout premier ordre et facilement négociables pour répondre aux besoins de liquidités à court terme. La diversification des sources de financement grâce à des programmes d'emprunts internationaux est également une des principales stratégies de gestion de la trésorerie que la Banque applique pour maintenir une position de liquidité stable.



RISQUE OPÉRATIONNEL

>> Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à une panne des systèmes d'information, à une erreur humaine ou à une défaillance des processus de même que tout autre risque non couvert par le risque du marché et le risque de crédit. Au nombre des mesures dont la Banque s'est dotée pour atténuer ce risque, on note l'établissement de politiques et de procédures exhaustives qui régissent le processus d'information, les activités de prêt, la gestion du personnel et les autres fonctions opérationnelles cruciales.

>> Le risque associé aux défaillances techniques et aux pannes des systèmes de télécommunication est géré à l'aide de programmes de remplacement du matériel informatique et de l'équipement et par l'application de procédures de contrôle appropriées visant à assurer une information efficace. La Banque possède un processus de planification de la reprise des activités complet pour assurer la continuité de ses principales fonctions d'affaires en cas de catastrophe.

>> La Banque gère le risque associé aux ressources humaines en encourageant l'excellence du rendement et en favorisant le perfectionnement des compétences des employés. Elle a élaboré un plan de formation et de perfectionnement à l'intention du personnel et instauré différents programmes d'encouragement pour inciter les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes.

>> Le risque inhérent aux processus réside dans une présentation erronée de l'information, dans des opérations incomplètes et dans des tâches courantes inefficaces. La Banque gère ce risque en veillant à ce que les activités courantes



soient régies par les principes de répartition des tâches et par une délégation claire des responsabilités.

Analyse du bilan

>> Stimulé par la croissance de 11 % des portefeuilles de prêts (après déduction de la provision cumulée pour créances irrécouvrables) et de capital de risque, le total de l'actif est passé à 6,2 milliards de dollars, comparativement à 5,7 milliards de dollars en mars 2000.

>> Les prêts en cours nets, les placements de capital de risque et l'encaisse et l'actif à court terme, qui constituent les principaux actifs de la Banque, ont totalisé 5,9 milliards de dollars* et ont été financés au moyen d'emprunts se chiffrant à 5,0 milliards de dollars et d'un montant de 0,9 milliard de dollars représentant l'avoir de l'actionnaire. La croissance du portefeuille net, soit 507 millions de dollars, au cours de l'exercice 2001 a été financée par des emprunts de 466 millions de dollars, par l'émission d'actions privilégiées additionnelles totalisant 65 millions de dollars ainsi que par la croissance des bénéfices non répartis.

Suffisance du capital

>> La Banque détermine la suffisance de son capital de base en appliquant certains ratios d'endettement selon les diverses catégories de financement :

Activités de prêt commercial	10 : 1
Financement subordonné	4 : 1
Capital de risque	1 : 1

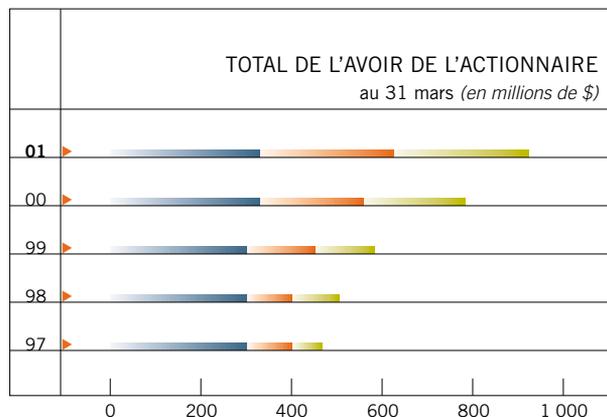
>> Au cours de l'exercice 2001, la Banque a exercé ses activités en respectant ces ratios. Le gouvernement du Canada a injecté 65 millions de dollars de plus dans le capital-actions pour soutenir la croissance future prévue du portefeuille de capital de risque de la Banque.

Avoir de l'actionnaire

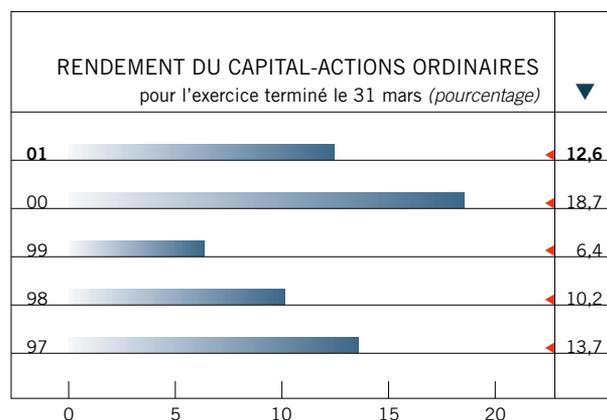
>> Les bénéfices non répartis ont augmenté de 74 millions de dollars à 297 million de dollars, et le capital-actions privilégié a augmenté de 65 millions de dollars durant l'exercice 2001. À la fin de l'exercice, le total de l'avoir de l'actionnaire s'établissait à 923 millions de dollars, contre 784 millions de dollars l'an dernier ce qui, en augmentant le capital de base, permettra à la Banque d'accroître son soutien aux PME en réponse à leurs besoins grandissants. Pour le cinquième exercice de suite, la BDC a déclaré un dividende. Pour l'exercice 2001, ce dividende s'est élevé à 13,8 millions de dollars sur les actions privilégiées et est payable au gouvernement du Canada.

>> Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001, la Banque a exercé ses activités dans le respect des limites prescrites par la loi qui la régit. À la clôture de l'exercice, le ratio d'endettement était de 5,4 : 1.

>> Le bénéfice net de 88,3 millions de dollars réalisé durant l'exercice a procuré un rendement de 12,6 % de l'avoir moyen de l'actionnaire sous forme d'actions ordinaires, ce qui représente 6,1 % de moins qu'à l'exercice 2000. Cette diminution est due aux niveaux de capitaux propres plus élevés au cours de l'exercice 2001 et à la performance plus solide enregistrée durant l'exercice 2000.



	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Bénéfices non répartis	Total de l'avoir de l'actionnaire
01	331,2	295,0	297,1	923,3
00	331,2	230,0	222,6	783,8
99	303,4	150,0	130,4	583,8
98	303,4	100,0	103,7	507,1
97	303,4	100,0	64,2	467,6



* Des actions sont détenues par des personnes visées à l'article 33 de la Loi sur la Banque de développement du Canada dans Toon Boon Technologies Inc., un placement de 3,4 millions de dollars, et dans Alliance Medical Inc., un prêt de 380 000 \$.



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

>> Les états financiers de la Banque de développement du Canada ont été dressés et présentés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers.

>> La direction est responsable de la justesse, de l'objectivité et de la qualité des états financiers ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les biens de la Banque sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. Le système de contrôle interne est complété par une revue périodique des différents aspects des opérations de la Banque effectuée par le personnel de la vérification interne et celui de l'inspection. De plus, le vice-président, Vérification et inspection et les vérificateurs externes ont plein et libre accès au Comité de la vérification du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité de la vérification dont les membres sont des administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque, d'examiner et d'approuver les états financiers annuels vérifiés.

>> Les vérificateurs externes de la Banque, KPMG s.r.l., comptables agréés, et le vérificateur général du Canada ont vérifié les états financiers de la Banque et leur rapport indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.

Le président et chef de la direction,
Michel Vennat

Le premier vice-président, Finance et chef des finances,
Alan B. Marquis

Montréal, Canada
Le 25 mai 2001

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre de l'Industrie

>> Nous avons vérifié le bilan de la Banque de développement du Canada au 31 mars 2001 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

>> Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

>> À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent, sauf pour ce qui est de la modification de la méthode de comptabilisation des avantages sociaux futurs, comme il est expliqué à la note 2 afférente aux états financiers.

>> De plus, à notre avis, les opérations de la Banque dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et aux règlements administratifs de la Banque.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

La vérificatrice générale du Canada par intérim,
Sheila Fraser, FCA

Montréal, Canada
Le 25 mai 2001

Ottawa, Canada
Le 25 mai 2001

ÉTATS FINANCIERS

BILAN au 31 mars (en milliers de dollars)	2001	2000
ACTIF		
Encaisse et placements à court terme (note 3)	605 955 \$	493 903 \$
Valeurs mobilières (note 4)	67 808	83 752
	673 763	577 655
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables (notes 5 et 6)	5 054 254	4 608 188
Placements de capital de risque (note 7)	206 360	145 107
	5 260 614	4 753 295
Immobilisations, déduction faite de l'amortissement cumulé	32 318	39 879
Autres éléments d'actif (note 8)	258 823	295 504
	291 141	335 383
TOTAL DE L'ACTIF	6 225 518 \$	5 666 333 \$
PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Créditeurs et charges à payer	55 626 \$	45 045 \$
Intérêts courus sur emprunts	152 698	240 697
	208 324	285 742
Emprunts (note 9)		
Billets à court terme	2 604 399	1 965 781
Billets à long terme	2 344 722	2 516 964
	4 949 121	4 482 745
Autres éléments de passif (note 10)	144 769	114 020
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 11)	598 400	533 400
Surplus d'apport	27 778	27 778
Bénéfices non répartis	297 126	222 648
	923 304	783 826
Passif éventuel et engagements (note 16)		
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DE L'ACTIONNAIRE	6 225 518 \$	5 666 333 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.

Approuvé par le conseil :

Terry B. Grieve,
Administrateur

Michel Vennat,
Administrateur



ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)		
	2001	2000
SERVICES FINANCIERS		
Prêts		
Revenu d'intérêts	527 419 \$	453 461 \$
Frais d'intérêts (note 12)	225 194	190 103
Revenu net d'intérêts	302 225	263 358
Provision pour créances irrécouvrables (note 6)	106 000	94 000
Revenu net d'intérêts après provision pour créances irrécouvrables	196 225	169 358
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	158 971	144 038
Bénéfice provenant des Prêts	37 254	25 320
Capital de risque		
Intérêts et dividendes	5 870	539
Gains nets réalisés sur les placements	75 756	112 708
Autres	2 549	1 053
Revenu de placements	84 175	114 300
Réduction de la valeur comptable des placements	13 306	14 720
Revenu net de placements	70 869	99 580
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	14 701	19 541
Bénéfice provenant du Capital de risque	56 168	80 039
BÉNÉFICE PROVENANT DES SERVICES FINANCIERS	93 422	105 359
GROUPE-CONSEIL		
Revenu	17 724	19 396
Frais d'exploitation et d'administration (note 13)	22 824	23 650
PERTE PROVENANT DU GROUPE-CONSEIL	(5 100)	(4 254)
BÉNÉFICE NET	88 322	101 105
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Solde à l'ouverture de l'exercice	222 648	130 432
Dividende sur les actions privilégiées	(13 844)	(8 889)
Solde à la clôture de l'exercice	297 126 \$	222 648 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)	2001	2000
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	▼	▼
Bénéfice net	88 322 \$	101 105 \$
Ajustements en vue de déterminer le flux de trésorerie net :		
Gains nets réalisés sur les placements de capital de risque	(75 756)	(112 708)
Provision pour créances irrécouvrables		
et réduction de la valeur comptable des placements de capital de risque	119 306	108 720
Amortissement des immobilisations	11 785	11 865
Variation des intérêts à recevoir sur les prêts	(3 932)	895
Variation des intérêts courus sur les emprunts	14 797	(13 668)
Ajustement de conversion sur les emprunts et les valeurs mobilières	18 025	33 129
Augmentation (diminution) nette des gains non réalisés		
et des sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés	49 403	(122 239)
(Diminution) augmentation nette des pertes non réalisées		
sur les instruments financiers dérivés	(77 223)	101 445
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	3 035	1 551
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	147 762	110 095
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements sur prêts	(1 710 228)	(1 443 950)
Décaissements sur placements de capital de risque	(83 508)	(69 323)
Remboursements sur prêts	1 162 094	1 003 274
Produit de la vente de placements de capital de risque	84 705	128 984
Acquisition nette d'immobilisations	(4 224)	(12 500)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(551 161)	(393 515)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de billets à long terme	511 542	1 040 462
Remboursement de billets à long terme	(672 561)	(531 728)
Variation nette des billets à court terme	604 247	(281 402)
Variation nette des valeurs mobilières	21 067	3 064
Produit de l'émission d'actions privilégiées	65 000	80 000
Montant en espèces provenant du transfert		
du Fonds de développement des industries culturelles	—	17 634
Dividende payé sur les actions privilégiées	(8 889)	(6 010)
Autres	(4 955)	(2 879)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	515 451	319 141
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS À COURT TERME	112 052	35 721
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	493 903	458 182
ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	605 955 \$	493 903 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Montant des intérêts payés durant l'exercice	210 397 \$	203 771 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante du présent état.



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2001 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. LOI CONSTITUTIVE, OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

>> La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974 sous la dénomination de Banque fédérale de développement, laquelle a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

>> Les objectifs de la Banque sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, surtout les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un large éventail de services financiers et de services de consultation complémentaires à ceux des institutions financières commerciales. La Banque offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui lui permettent de répondre aux besoins courants des PME et d'obtenir un rendement du capital investi approprié, qui sert en retour à l'avancement de ses activités.

>> Pour financer ces objectifs, la Banque émet des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* permet également à la Banque d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut répondre aux besoins de capitaux croissants des petites et moyennes entreprises canadiennes. Sa Majesté ne pourrait être tenue du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

>> Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. À ce titre, la direction est tenue de faire des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur les montants et les autres éléments d'information présentés dans les états financiers. Les résultats pourraient par conséquent différer de ces estimations. Les principales estimations portent, entre autres, sur la provision cumulée pour créances irrécouvrables, sur la réduction de la valeur comptable et sur la présentation des justes valeurs des placements de capital de risque. Si les circonstances ou la conjoncture économique qui sous-tendent ces estimations venaient à changer, cela pourrait modifier considérablement les jugements posés par la direction. Les principales conventions comptables adoptées pour la préparation des états financiers sont résumées ci-après.

Valeurs mobilières

>> Les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement des primes et des escomptes, lesquels sont amortis sur toute la période jusqu'à l'échéance. Lorsqu'un titre a subi une perte de valeur durable, la valeur comptable du titre en question est réduite en conséquence. Les revenus d'intérêts, les gains et les pertes à l'aliénation et les rajustements effectués pour comptabiliser la perte de valeur durable sont déduits des frais d'intérêts.

Prêts

>> Les prêts sont comptabilisés à leur montant en principal, incluant les intérêts courus à recevoir, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables. L'intérêt sur les prêts est inscrit à titre de revenu d'intérêts, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts qui sont considérés comme douteux.

>> Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque la qualité du crédit s'est détériorée dans une mesure telle que la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts. Lorsqu'un prêt devient douteux, la constatation du revenu d'intérêts cesse et l'intérêt couru antérieurement qui n'a pas été payé fait l'objet d'une contrepassation. Tout intérêt reçu sur un prêt douteux est appliqué à la valeur comptable du prêt, à moins que celui-ci ne soit entièrement garanti et qu'il ne nécessite pas de provision spécifique, auquel cas le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité de caisse.

>> Dans le cas des prêts douteux mesurés en fonction des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est expliqué au paragraphe intitulé *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*, l'augmentation de la valeur actualisée attribuable au passage du temps est inscrite à titre de revenu d'intérêts.

Provision cumulée pour créances irrécouvrables

>> La provision cumulée pour créances irrécouvrables est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille de la Banque. Elle reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui existent dans le portefeuille de la Banque à la date du bilan. La provision cumulée pour créances irrécouvrables est augmentée de la provision annuelle, laquelle est imputée aux résultats, et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

>> La provision cumulée pour créances irrécouvrables comprend des provisions spécifiques et une provision générale.

>> Les provisions spécifiques sont constituées pour chaque prêt douteux individuel. La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt ou, lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, déduction faite des coûts de réalisation. Les provisions initiales ainsi que tout changement subséquent à celles-ci sont imputés à la provision pour créances irrécouvrables à titre d'ajustement de la provision spécifique pour les prêts douteux.

>> La provision générale représente la meilleure estimation de la moins-value probable imputable à la détérioration de la qualité du crédit du reste du portefeuille de prêts pour laquelle il n'est pas encore possible d'établir des provisions spécifiques. Le montant de la provision générale est estimé en se fondant sur les pertes passées ainsi que sur l'appréciation — par la direction — de l'incidence de la conjoncture économique sur les activités de prêt, des pertes sur prêts récentes et des tendances quant à la qualité du crédit du portefeuille de prêts.

Placements de capital de risque

>> Les placements de capital de risque sont comptabilisés au coût et, en conséquence, l'intérêt et les dividendes sont inclus dans le revenu lorsqu'ils sont reçus. Les investissements dans des fonds de capital de risque et de capital de prédémarrage sur lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint ou une influence notable sont comptabilisés respectivement selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. En vertu de ces méthodes, la Banque comptabilise sa quote-part des revenus et des dépenses. Les gains ou les pertes enregistrés lors de la vente des placements sont comptabilisés dans le revenu au moment où ils sont réalisés. Toutefois, lorsqu'un placement subit une baisse de valeur permanente, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette diminution.

>> La contrepartie autre qu'en espèces reçue à la vente des placements est présentée en tant que placements temporaires à l'intérieur des placements de capital de risque et comptabilisée selon la valeur à la date de la vente du placement de capital de risque ou selon la valeur marchande courante à la date du bilan, la valeur la moins élevée étant retenue.

Immobilisations et amortissement

>> Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| • Matériel informatique et logiciels | de 3 à 7 ans |
| • Mobilier et agencements | 5 ans |
| • Améliorations locatives | sur la durée du bail (maximum de 15 ans) |

Primes, escomptes et frais d'émission de titres d'emprunt

>> Les primes, les escomptes et les frais relatifs à l'émission de titres d'emprunt sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de chaque émission et imputés aux frais d'intérêts.

Conversion des devises

>> Les éléments d'actif et de passif monétaire libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens pour l'exercice.

Instruments financiers dérivés

>> La Banque détient des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque lié au marché boursier découlant des positions figurant au bilan. Ces instruments financiers sont utilisés en tant que couverture à seule fin d'apparier ses éléments d'actif et de passif. Ces instruments dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les revenus ou les dépenses qui s'y rapportent sont constatés sur la durée de la position couverte à titre d'ajustement aux frais d'intérêts.

>> Les primes payées ou reçues à l'égard des instruments financiers dérivés sont reportées et portées par voie d'amortissement aux frais d'intérêts sur la durée des contrats d'instruments dérivés.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

>> La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées aux employés admissibles. Des évaluations périodiques sont faites par des actuaires indépendants afin d'établir la valeur actualisée des prestations de retraite constituées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et en se fondant sur les hypothèses les plus probables, selon la direction, quant au rendement prévu des placements du régime, à l'accroissement de la rémunération, à l'âge des employés à la retraite, et à d'autres facteurs. Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée est fondé sur les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des titres de créance à long terme de qualité.

>> La charge ou les crédits nets au titre des prestations de retraite comprennent le coût des prestations de retraite fournies relativement aux services rendus au cours de l'exercice, obtenu par calcul actuariel, les intérêts théoriques sur le passif au titre des prestations de retraite, le revenu prévu à l'égard des actifs des régimes de retraite, d'après une moyenne des valeurs liées au marché, et l'amortissement des gains ou pertes des régimes sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs et des redressements découlant des modifications aux régimes ou aux hypothèses les concernant.

>> L'amortissement des gains ou pertes actuariels est constaté dans la charge de l'exercice si le gain actuariel net non amorti ou la perte actuarielle nette non amortie à l'ouverture de l'exercice dépasse 10 % de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées ou 10 % de la juste valeur marchande des actifs des régimes, si ce dernier montant est plus élevé. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs.

>> La Banque offre également des avantages, sous forme d'assurance-vie et d'assurance-maladie, aux retraités admissibles ainsi que d'autres avantages aux employés et retraités, qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en se fondant sur des évaluations actuarielles.

>> À compter du 1^{er} avril 2000, la Banque a adopté de manière prospective la nouvelle norme comptable publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux avantages sociaux futurs. Auparavant, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des prestations constituées était fondé sur les rendements à long terme des placements. L'effet cumulatif de cette modification (obligation ou actif transitoire) est comptabilisé dans le revenu sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs. La modification n'a pas eu d'effet important sur le bénéfice net de l'exercice en cours.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME

>> L'encaisse et les placements à court terme comprennent les soldes des comptes bancaires, déduction faite des chèques non compensés, et les dépôts bancaires à court terme échéant à moins de 90 jours.

4. VALEURS MOBILIÈRES

	Durée jusqu'à l'échéance		2001 Total	2000 Total
	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
Canada				
Valeur comptable	25 605 \$	— \$	25 605 \$	44 323 \$
Rendement	6,59 %	— %	6,59 %	6,96 %
Juste valeur	26 132 \$	— \$	26 132 \$	45 197 \$
Institutions financières				
Valeur comptable	— \$	42 203 \$	42 203	39 429
Rendement	— %	5,80 %	5,80 %	6,32 %
Juste valeur	— \$	43 165 \$	43 165	39 471
Total				
Valeur comptable	25 605 \$	42 203 \$	67 808 \$	83 752 \$
Rendement	6,59 %	5,80 %	6,10 %	6,66 %
Juste valeur	26 132 \$	43 165 \$	69 297 \$	84 668 \$
Contrats de swap				
Montant nominal de référence	24 950 \$	40 000 \$	64 950 \$	86 180 \$
Rendement rajusté ⁽¹⁾	5,32 %	5,45 %	5,40 %	5,37 %
Des montants libellés en devises sont inclus dans la valeur comptable des titres				
		Dollars US	36 964	
		Livres sterling	2 000	58 093 \$
		Dollars US	36 964	
			58 240 \$	

(1) Après avoir pris en compte l'effet des instruments dérivés correspondants (voir la note 15).



4. VALEURS MOBILIÈRES (suite)

>> Tous les titres détenus au 31 mars portent intérêt à taux fixes et ont été émis par des entités canadiennes. Les rendements sont fondés sur les valeurs comptables et sur les taux d'intérêt contractuels redressés pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Le classement des durées à l'échéance est établi selon l'échéance contractuelle du titre. La juste valeur est établie en se fondant sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, et pourrait ne pas être réalisée à la vente des titres. Si les taux pratiqués sur le marché ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées à partir des cours du marché de titres essentiellement identiques. Le cas échéant, la Banque a conclu des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres susmentionnés.

5. PRÊTS

>> Le tableau qui suit résume les dates de révision ou d'échéance, en prenant les dates les plus proches, ainsi que les taux d'intérêt effectifs des prêts en cours au 31 mars. Les taux d'intérêt effectifs sont calculés selon une moyenne pondérée.

	2001		2000	
Rentables — flottant	3 282 891 \$	9,45 %	2 736 660 \$	9,76 %
Rentables — fixe				
Moins d'un an	415 658	9,67 %	454 423	9,78 %
De 1 à 2 ans	220 343	9,28 %	267 299	9,47 %
De 2 à 3 ans	364 963	9,37 %	209 024	9,20 %
De 3 à 4 ans	174 633	9,66 %	394 291	9,37 %
De 4 à 5 ans	235 669	9,74 %	163 885	9,62 %
Plus de 5 ans	446 009	9,22 %	442 275	8,89 %
Rentables	5 140 166		4 667 857	
Douteux	272 242		235 135	
Total des prêts	5 412 408		4 902 992	
Provision cumulée pour créances irrécouvrables				
Générale	(261 982)		(206 739)	
Spécifique	(96 172)		(88 065)	
	(358 154)		(294 804)	
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	5 054 254 \$		4 608 188 \$	

>> Les concentrations, par province et territoire, du total des prêts en cours au 31 mars sont illustrées dans le tableau qui suit. La Banque est d'avis qu'elle n'a aucune concentration significative résultant d'un débiteur unique ou d'un groupe de clients liés.

Répartition géographique	2001		2000	
Terre-Neuve	188 830 \$	3,5 %	164 000 \$	3,3 %
Île-du-Prince-Édouard	41 140	0,8 %	43 840	0,9 %
Nouvelle-Écosse	112 203	2,1 %	105 974	2,1 %
Nouveau-Brunswick	213 562	4,0 %	182 547	3,7 %
Québec	2 239 607	41,4 %	2 024 962	41,3 %
Ontario	1 519 773	28,1 %	1 297 346	26,5 %
Manitoba	91 788	1,7 %	94 612	1,9 %
Saskatchewan	98 984	1,8 %	100 678	2,1 %
Alberta	309 950	5,7 %	272 127	5,6 %
Colombie-Britannique	543 699	10,0 %	562 403	11,5 %
Yukon	24 093	0,4 %	27 603	0,6 %
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	28 779	0,5 %	26 900	0,5 %
Total des prêts en cours	5 412 408 \$	100,0 %	4 902 992 \$	100,0 %



6. PROVISION CUMULÉE POUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

>> Le tableau qui suit résume l'évolution de la provision cumulée pour créances irrécouvrables au 31 mars.

	2001	2000
Solde à l'ouverture de l'exercice	294 804 \$	252 448 \$
Radiations	(40 130)	(50 704)
Revenu d'intérêts provenant de l'augmentation de la valeur attribuable au passage du temps	(4 885)	(2 918)
Recouvrements	2 365	1 978
	252 154	200 804
Provision pour créances irrécouvrables	106 000	94 000
Solde à la clôture de l'exercice	358 154 \$	294 804 \$

7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

>> La Banque détient un portefeuille de placements de capital de risque orienté vers les sociétés qui occupent une position concurrentielle prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations de placements de capital de risque sont indiquées ci-dessous. La Banque est d'avis qu'elle n'a aucune concentration significative pour un même client.

Secteur d'activité	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Biotechnologie/médecine/soins de la santé	65 745 \$	95 830 \$	48 140 \$	81 344 \$
Informatique	38 530	41 712	27 469	73 557
Fonds de capital de prédémarrage	28 406	28 406	20 231	20 231
Fonds de capital de risque	250	9 050	2 104	9 604
Électronique	27 139	40 728	18 519	47 319
Communications	34 235	55 410	16 704	32 795
Industrie	3 658	3 658	4 663	4 914
Consommation et domaines connexes	2 538	2 574	2 538	2 574
Autres	5 859	6 438	4 739	6 405
Placements de capital de risque	206 360 \$	283 806 \$	145 107 \$	278 743 \$

(Voir note 14 pour la détermination de la juste valeur.)

>> Le tableau ci-dessus comprend des placements temporaires totalisant 11 829 \$, dont la juste valeur est de 11 829 \$.

>> Les placements sont en général détenus pendant 4 à 7 ans. La Banque se départit de ses placements par l'inscription en bourse des actions des sociétés émettrices ou par la vente des actions à d'autres actionnaires ou à des tiers. Les rendements des placements varient d'une année à l'autre en raison du montant des dividendes et des revenus d'intérêts reçus et des dessaisissements effectués, et du moment où ceux-ci sont reçus ou effectués. Le tableau qui suit présente un sommaire du portefeuille de placements de capital de risque selon le genre de placement.

(Valeur comptable)	2001	2000
Actions ordinaires	114 491 \$	79 265 \$
Actions privilégiées	77 040	51 213
Débiteures	14 829	14 629
Placements de capital de risque	206 360 \$	145 107 \$



7. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE (suite)

>> La Banque a investi dans les fonds de capital de prédémarrage T²C² Bio, T²C² Info et Western Technology Seed Fund et dans le Fonds de capital de prédémarrage pour des projets technologiques dans l'Est du Canada, sur lesquels elle exerce un contrôle conjoint. Le tableau ci-dessous illustre la part proportionnelle de l'actif, du passif, des revenus, des dépenses et des flux de trésorerie de ces fonds appartenant à la Banque qui a été comptabilisée.

	2001	2000
Actif à court terme	2 924 \$	3 220 \$
Placements de capital de risque	25 077	13 454
Autres éléments d'actif	20	26
Passif à court terme	76	23
Revenu de placements	1 666	346
Frais d'exploitation et d'administration	1 119	4 291
Gain net (perte nette)	547	(3 945)
Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) :		
activités d'exploitation	(1 006)	(3 471)
activités d'investissement	(8 588)	(13 955)
activités de financement	9 270	20 533

8. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2001	2000
Gains non réalisés et sommes à recevoir sur		
les instruments financiers dérivés	216 415 \$	265 818 \$
Actif au titre des prestations constituées	37 883	22 174
Frais d'émission non amortis sur billets à long terme	1 868	3 738
Autres	2 657	3 774
	258 823 \$	295 504 \$

>> Les gains non réalisés et les sommes à recevoir sur les instruments financiers dérivés sont recouvrables des contreparties aux contrats dérivés et correspondent généralement aux redressements en devises et aux autres redressements sur les emprunts sous-jacents. Les pertes non réalisées et les sommes à payer aux contreparties en vertu des contrats sur les instruments financiers dérivés ont été incluses dans les « Autres éléments de passif » (note 10) et les « Intérêts courus sur emprunts ».

9. EMPRUNTS

>> La Banque émet des titres d'emprunt sur les marchés des capitaux mondiaux afin de financer son portefeuille de prêts. Le risque de change est entièrement couvert au moyen d'instruments dérivés. En outre, la Banque conclut lorsqu'il y a lieu des contrats de swap de taux d'intérêt, des contrats de swap croisé et des contrats de swap sur rendement d'actions pour couvrir les risques liés aux taux d'intérêt et au marché boursier. Le tableau qui suit montre les billets en circulation au 31 mars.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal (en milliers)	2001	2000
Billets à court terme					
2001	4,74 % — 5,53 %	Dollars US Dollars CAN	386 000 1 422 750		1 965 781 \$
2002	4,74 % — 5,81 %	Dollars US Dollars CAN	610 100 1 658 840	2 604 399 \$	
Total des billets à court terme				2 604 399 \$	1 965 781 \$



9. EMPRUNTS (suite)

Date d'échéance	Taux effectif*	Devise	Capital (en milliers)	2001	2000
Billets à long terme					
2001	4,72 % — 7,43 %	Dollars US	15 449		
		Yens	701 390		
		Dollars CAN	327 500		363 096 \$
2002	4,57 % — 5,60 %	Dollars US	152 500		
	4,79 %	Yens	2 000 000		
	4,36 % — 5,03 %	Dollars CAN	318 000	573 905 \$	409 315
2003	4,77 % — 6,25 %	Dollars CAN		163 500	168 500
2004	4,67 % — 6,10 %	Dollars CAN		368 154	233 500
2005	4,69 %	Yens	500 000		
	4,78 % — 5,13 %	Dollars CAN	60 000	68 384	96 363
2006	4,56 % — 5,65 %	Dollars CAN		178 984	190 400
2007	4,61 %	Euros	4 587		
	4,71 % — 4,75 %	Dollars US	15 196		
	4,51 % — 6,01 %	Dollars CAN	188 477	214 504	176 574
2008	4,61 % — 5,71 %	Dollars CAN		105 600	92 000
2009	4,64 % — 5,39 %	Dollars CAN		131 950	70 950
2010	5,82 %	Dollars US	15 000		
	4,69 % — 5,53 %	Yens	5 100 000		
	4,72 % — 4,95 %	Dollars CAN	28 000	129 728	217 692
2011	4,71 %	Dollars US	10 000		
	4,54 % — 4,65 %	Yens	1 500 000		
	4,36 % — 5,25 %	Dollars CAN	65 000	103 927	65 000
2012	4,65 % — 4,91 %	Yens	7 600 000		
	4,70 % — 4,83 %	Dollars CAN	43 000	144 868	184 652
2015	4,58 % — 4,91 %	Yens	10 700 000	133 723	248 922
2016	4,68 % — 4,70 %	Yens	2 200 000	27 495	
Total des billets à long terme				2 344 722 \$	2 516 964 \$

* Les taux effectifs des billets à long terme sont indiqués après avoir donné effet aux contrats de swap, le cas échéant. Les renseignements relatifs aux dates de révision des contrats de swap de taux d'intérêt sont fournis à la note 15.

>> Le tableau qui précède comprend des billets à long terme payables d'une valeur de 1 745 068 \$ pour l'exercice 2001 et de 1 876 964 \$ en 2000, qui ont fait l'objet de contrats de swap de taux d'intérêt, de contrats de swap croisé, de contrats de swap sur rendement d'actions et d'options avec d'autres institutions financières. Ces emprunts servent à financer une partie du portefeuille de prêts à taux d'intérêt flottant de la Banque.

>> Les dates d'échéance des billets remboursables par anticipation et des billets prorogables sont présentées suivant la première date à laquelle une option peut être exercée à l'égard desdits billets.



9. EMPRUNTS (suite)

>> La Banque a émis un certain nombre de billets structurés dont l'intérêt et/ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Les autres billets peuvent être remboursés par anticipation avant l'échéance ou voir leur échéance prorogée si des options d'achat ou de prorogation sont exercées par la Banque ou les porteurs des billets. Les billets indiqués dans le tableau qui précède se répartissent comme suit :

	2001	2000
Billets portant intérêt	790 160 \$	822 110 \$
Billets liés à des indices boursiers	485 298	325 353
Billets liés à des taux de change	291 454	408 453
Billets liés à des taux de swap	119 867	195 852
Billets remboursables avant l'échéance	270 950	355 565
Billets prorogables au-delà de l'échéance	153 000	163 000
Autres billets structurés	233 993	246 631
	2 344 722 \$	2 516 964 \$

>> Au 31 mars 2001, les versements et les échéances des billets à long terme s'établissent comme suit :

2002	573 905 \$
2003	163 500
2004	368 154
2005	68 384
2006	178 984
2007 et au-delà	991 795
	2 344 722 \$

10. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2001	2000
Revenu reporté	1 420 \$	2 362 \$
Passif au titre des prestations constituées	78 903	72 549
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés	41 486	15 913
Autres	22 960	23 196
	144 769 \$	114 020 \$



11. CAPITAL-ACTIONS ET LIMITATIONS LÉGALES

Capital-actions

Autorisé :

- (a) Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en série;
- (b) Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ (cent dollars) chacune.

En circulation	2001			2000		
	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions privilégiées						
Catégorie A — Série 1	500 000	50 000 \$	5,595 %	500 000	50 000 \$	5,595 %
— Série 2	500 000	50 000	6,545 %	500 000	50 000	5,215 %
— Série 3	500 000	50 000	5,515 %	500 000	50 000	5,515 %
— Série 4	400 000	40 000	6,270 %	400 000	40 000	6,270 %
— Série 5	400 000	40 000	6,270 %	400 000	40 000	6,270 %
— Série 6	650 000	65 000	4,933 %			
		295 000			230 000	
Actions ordinaires	3 034 000	303 400		3 034 000	303 400	
Total du capital-actions en circulation		598 400 \$			533 400 \$	

>> Les *actions privilégiées catégorie A* sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action privilégiée catégorie A. Tous les dividendes accumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par la Banque, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions privilégiées catégorie A portent sur des périodes allant de un an à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaliser le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,230 % à 0,375 %.

>> Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001, la Banque a émis 650 000 actions privilégiées catégorie A, série 6 en échange d'une contrepartie en espèces de 65 000 \$.

Limitations légales

>> La somme des emprunts contractés par la Banque et du passif éventuel constitué par les garanties qu'elle consent ne peut dépasser le produit de l'avoir de l'actionnaire de la Banque et du coefficient douze.

>> En outre, le total du capital versé, du surplus d'apport qui s'y rapporte et de tout produit considéré comme des capitaux propres ne peut à aucun moment dépasser 1,5 milliard de dollars.

12. FRAIS D'INTÉRÊTS

	2001	2000
Intérêts sur emprunts	264 166 \$	218 224 \$
Revenu provenant de valeurs mobilières et de placements à court terme	(38 972)	(28 121)
	225 194 \$	190 103 \$

13. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

	2001			2000		
	Services financiers		Groupe- conseil	Services financiers		Groupe- conseil
	Prêts	Capital de risque		Prêts	Capital de risque	
Traitements et avantages sociaux	79 276 \$	9 365 \$	16 369 \$	68 811 \$	11 438 \$	16 111 \$
Locaux et équipements	25 486	868	2 353	23 723	1 015	2 496
Autres frais	54 209	4 468	4 102	51 504	7 088	5 043
	158 971 \$	14 701 \$	22 824 \$	144 038 \$	19 541 \$	23 650 \$

14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

>> Les montants indiqués ci-après représentent les justes valeurs des instruments financiers figurant au bilan et des instruments financiers hors bilan détenus ou émis par la Banque. Ces valeurs sont obtenues en appliquant les méthodes d'évaluation et les hypothèses dont il est question plus loin. Les justes valeurs estimatives représentent les contreparties approximatives sur lesquelles des parties agissant en toute liberté pourraient s'entendre pour échanger les instruments. Bon nombre d'instruments financiers ne peuvent toutefois être facilement négociés, faute de marché. C'est pourquoi, en pareil cas, les justes valeurs sont estimées selon la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation qui sont affectées de manière significative par les hypothèses utilisées. Les justes valeurs estimatives qui en découlent ne devraient donc pas être interprétées comme les valeurs de réalisation auxquelles donnerait lieu un règlement immédiat des instruments.

>> Les valeurs comptables ne sont pas redressées de manière à refléter les augmentations ou les réductions des justes valeurs dues aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné que la Banque entend généralement, avec le temps, réaliser la valeur de ces instruments financiers en les conservant jusqu'à échéance.

	2001			2000		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Bilan						
Actif						
Encaisse et placements à court terme	605 955 \$	605 955 \$	— \$	493 903 \$	493 903 \$	— \$
Valeurs mobilières (note 4)	67 808	69 297	1 489	83 752	84 668	916
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	5 054 254	5 080 582	26 328	4 608 188	4 572 992	(35 196)
Placements de capital de risque	206 360	283 806	77 446	145 107	278 743	133 636
Autres éléments d'actif	2 657	2 657	—	3 774	3 774	—
	5 937 034 \$	6 042 297 \$	105 263 \$	5 334 724 \$	5 434 080 \$	99 356 \$
Passif						
Créditeurs et charges à payer	55 626 \$	55 626 \$	— \$	45 045 \$	45 045 \$	— \$
Intérêts courus sur emprunts	152 698	152 698	—	240 697	240 697	—
Billets à court terme	2 604 399	2 604 399	—	1 965 781	1 965 781	—
Billets à long terme	2 344 722	2 427 158	82 436	2 516 964	2 615 440	98 476
	5 157 445 \$	5 239 881 \$	82 436 \$	4 768 487 \$	4 866 963 \$	98 476 \$
			22 827 \$			880 \$
Instruments financiers						
dérivés (note 15)	87 077 \$	89 430 \$	2 353 \$	187 098 \$	184 619 \$	(2 479) \$
Total			25 180 \$			(1 599) \$



14. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

>> Les justes valeurs sont établies à partir de l'éventail de méthodes d'évaluation et d'hypothèses que voici :

>> *Instruments financiers évalués à la valeur comptable* — On suppose que la juste valeur estimative des éléments d'actif et de passif qui suivent équivaut approximativement à la valeur comptable étant donné qu'il s'agit d'éléments à court terme :

- Encaisse et placements à court terme
- Autres éléments d'actif
- Créiteurs et charges à payer
- Intérêts courus sur emprunts
- Billets à court terme

>> *Valeurs mobilières* — La juste valeur des titres est fournie à la note 4 afférente aux états financiers.

>> *Prêts* — Dans le cas des prêts rentables à taux variable, la juste valeur estimative est présumée égale à la valeur comptable. Pour ce qui est des prêts rentables à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt pratiqués sur le marché, au 31 mars, à l'égard de nouveaux prêts semblables, jusqu'à l'échéance ou la révision. Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable, conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 2 sous *Provision cumulée pour créances irrécouvrables*.

>> *Placements de capital de risque* — La juste valeur estimative des placements de capital de risque effectués durant l'exercice en cours est présumée égale à la valeur comptable. Dans le cas des placements dans des sociétés dont les actions sont cotées en bourse, la juste valeur correspond au cours des actions au 31 mars. La juste valeur des autres placements est estimée au moyen des multiples établis à l'égard des bénéficiaires.

>> *Billets à long terme* — La juste valeur des billets à long terme est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables, ou sur les taux courants offerts à la Banque sur des billets ayant la même durée résiduelle.

>> *Instruments financiers dérivés* — La juste valeur des instruments financiers dérivés est fournie à la note 15 afférente aux états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

>> La Banque détient des instruments financiers dérivés à titre d'opérations de couverture dans le seul but d'apparier ses éléments d'actif et de passif et de se protéger contre les risques du marché. Ces opérations permettent de réduire le risque de non-appariement des revenus et des dépenses découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change auquel la Banque est exposée.

>> Suivant les circonstances, ces opérations peuvent comprendre ce qui suit :

Swaps

>> Les swaps supposent l'obligation d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique, pour une période déterminée. Un *swap de taux d'intérêt* suppose l'échange de versements d'intérêt à taux fixe ou flottant. Un *swap de devises* suppose l'échange de devises à des prix spécifiques et à des dates prédéterminées. Un *swap croisé* suppose l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes. Dans le cas d'un *swap sur rendement d'actions*, l'un des paiements échangés représente la variation de l'indice boursier avec le temps alors que l'autre est fondé sur les taux fixes ou flottants convenus.

Contrats à terme

>> Les *contrats à terme* sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix spécifiques et à des dates futures.

Options

>> Les *contrats d'option* sont des ententes en vertu desquelles le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un montant donné de devises, de marchandises ou d'instruments financiers au prix convenu au moment où l'option a été négociée. Le vendeur reçoit une prime à l'égard de la vente de l'instrument.



15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

>> Le tableau qui suit illustre la juste valeur du portefeuille d'instruments dérivés de la Banque au 31 mars, telle que représentée par les gains ou les pertes non réalisés.

	2001			2000		
	Positive	Négative	Montant net	Positive	Négative	Montant net
Instruments financiers dérivés						
Contrats de swap de taux d'intérêt	7 385 \$	21 199 \$	(13 814) \$	6 896 \$	20 319 \$	(13 423) \$
Contrats de swap sur rendement d'actions	70 854	41 391	29 463	131 350	1 776	129 574
Contrats de garantie de taux d'intérêt	295	14	281	—	—	—
Contrats de swap croisé	65 402	26 649	38 753	100 162	25 241	74 921
Contrats de devises						
Contrats de change à terme	34 747	—	34 747	985	2 976	(1 991)
Contrats d'option						
	—	—	—	—	4 462	(4 462)
Juste valeur totale	178 683 \$	89 253 \$	89 430 \$	239 393 \$	54 774 \$	184 619 \$
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation	56 812	56 812	—	42 858	42 858	—
Total	121 871 \$	32 441 \$	89 430 \$	196 535 \$	11 916 \$	184 619 \$

>> La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de diverses méthodes dont les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles, les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des instruments qui présentent les mêmes échéances et caractéristiques, et l'analyse de la valeur actualisée nette ou d'autres méthodes d'évaluation du prix suivant le cas.

Risque de crédit

>> Les montants nominaux de référence des instruments financiers détenus par la Banque ne reflètent pas le risque de crédit ou le risque du marché associé aux contrats. Le seul risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait la Banque dans ces opérations serait limité à la différence de valeur des devises en question et/ou de taux d'intérêt telle que représentée par les justes valeurs positives des opérations en position de gain non réalisé. La Banque limite le risque auquel elle est ainsi exposée en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme aux directives du ministère des Finances, et elle est d'avis qu'elle n'a pas de concentration significative dans une quelconque institution financière. La Banque vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties. Le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable se trouve éliminé par un accord général de compensation uniquement dans la mesure où les contrats en position défavorable qui ont été conclus avec la même contrepartie ne seront pas acquittés avant les contrats en position favorable. Le risque de crédit global auquel la Banque est exposée à l'égard des instruments dérivés peut changer considérablement dans un laps de temps très court étant donné qu'il est affecté par chacune des transactions assujetties à l'entente.



15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie			Total
	AAA	AA- à AA+	A à A+	
Valeur de remplacement positive brute	39 534 \$	133 148 \$	6 001 \$	178 683 \$
Impact des accords généraux de compensation	(370)	(54 766)	(1 676)	(56 812)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation)	39 164 \$	78 382 \$	4 325 \$	121 871 \$
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) — 2000	33 818 \$	153 926 \$	8 791 \$	196 535 \$
Nombre de contreparties				
31 mars 2001	3	9	3	
31 mars 2000	2	11	2	

>> Le tableau qui suit résume le montant nominal de référence, selon la durée jusqu'à l'échéance ou la date de révision, et la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés :

	Durée jusqu'à l'échéance ou la révision								2001		2000					
	À l'intérieur d'un an	De 1 à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans		Montant nominal de référence	Valeur de remplacement	Montant nominal de référence	Valeur de remplacement					
		%	%	%	%											
Contrats de taux d'intérêt																
\$CAN à payer — fixe	234 000	\$ 5,47	53 798	\$ 5,74	10 000	\$ 5,45	22 195	\$	319 993	\$	—	\$	442 745	\$	2 107	\$
\$CAN à recevoir — fixe	281 580	5,24	16 000	5,39	—	—	254 950	5,97	552 530	5 295	615 646	1 617	—	—	4 873	22
\$US à recevoir — fixe	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 873	22	—	—	—	—
Swaps de référence	1 015 000	—	—	—	—	—	—	—	1 015 000	426	105 000	2 044	—	—	—	—
Contrats de swap sur rendement d'actions																
Autres contrats	25 939	s.o.	141 000	s.o.	93 360	s.o.	296 940	s.o.	557 239	70 854	373 574	131 350	—	—	—	—
Total des contrats de taux d'intérêt	1 556 519	—	210 798	—	103 360	—	596 280	—	2 466 957	78 239	1 623 033	138 246	—	—	—	—
Contrats de garantie de taux d'intérêt																
Contrats de swap croisé	222 514	s.o.	24 950	s.o.	36 180	s.o.	621 233	s.o.	904 877	65 402	1 200 049	100 162	—	—	—	—
Total des contrats de garantie de taux d'intérêt	2 019 033	—	235 748	—	139 540	—	1 217 513	—	3 611 834	143 936	2 823 082	238 408	—	—	—	—
Contrats de devises																
Contrats de change à terme																
Total des contrats de devises	952 077	s.o.	—	—	—	—	—	—	952 077	34 747	614 536	985	—	—	—	—
Contrats d'option																
Total	2 971 110 \$	—	235 748 \$	—	139 540 \$	—	1 217 513 \$	—	4 563 911 \$	178 683 \$	3 441 033 \$	239 393 \$	—	—	—	—
Déduction faite de l'impact des accords généraux de compensation																
Total	2 971 110 \$	—	235 748 \$	—	139 540 \$	—	1 217 513 \$	—	4 563 911 \$	121 871 \$	3 441 033 \$	196 535 \$	—	—	—	—

s.o. — sans objet ou les taux pondérés ne sont pas significatifs.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

>> Le montant nominal de référence représente le montant auquel un taux ou un prix est appliqué afin de calculer l'échange des flux de trésorerie.

>> La valeur de remplacement représente ce qu'il en coûterait pour remplacer, aux taux courants du marché, tous les contrats en position de gain non réalisé.

>> Les taux représentent la moyenne pondérée des taux d'intérêt que la Banque s'est engagée par contrat à payer ou à recevoir jusqu'à l'échéance ou la révision. La contrepartie à taux flottant de presque tous les contrats de swap en dollars canadiens est fondée sur les acceptations bancaires canadiennes d'une durée de un ou trois mois. Tous les montants en dollars US sont convertis en dollars canadiens.

16. PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS

>> Au 31 mars 2001 :

a) La Banque fait l'objet de diverses poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction croit que le montant global du passif qui résultera de ces poursuites ne sera pas important.

b) Les montants non déboursés sur les prêts autorisés totalisent 636 545 \$. Ces engagements de prêt s'échelonnent sur une période moyenne de trois mois (121 708 \$ à taux fixe, 514 837 \$ à taux flottant). Les taux d'intérêt effectifs sur ces engagements de prêt varient de 6,6 % à 20,0 %. Les montants non déboursés sur les placements de capital de risque autorisés totalisent 63 472 \$.

c) Les engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation des locaux de la Banque sont les suivants :

2002	15 865 \$
2003	15 235
2004	14 837
2005	14 565
2006	13 754
2007 — 2021	111 884
	186 140 \$

17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

>> La Banque offre aux employés admissibles des régimes de retraite à prestations déterminées (les « régimes de retraite ») qui leur procurent des avantages postérieurs à l'emploi en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. La Banque offre également des avantages, sous forme d'assurance-vie et d'assurance-maladie, aux retraités admissibles ainsi que d'autres avantages aux employés et retraités (les « autres régimes »). À compter du 31 mars 1993, les avantages postérieurs à l'emploi autres que les rentes de retraite sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ce changement, qui a été appliqué de manière prospective, a donné lieu à un passif cumulatif de 28 800 \$ qui a été constaté dans l'exercice 1993.



17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

>> La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est incluse dans le poste « Traitements et avantages sociaux » et s'établit comme suit :

	Régime de retraite agréé	Régimes supplémentaires de retraite	Autres régimes
Charge (crédit) au titre des régimes			
Coût des services rendus au cours de l'exercice	10 024 \$	519 \$	2 191 \$
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	22 733	1 361	4 554
Rendement prévu des actifs des régimes	(35 025)	(216)	—
Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(13 441)	(267)	315
Amortissement de la perte actuarielle nette	—	—	19
Charge (crédit) de l'exercice terminé le 31 mars 2001	(15 709) \$	1 397 \$	7 079 \$
Charge (crédit) de l'exercice terminé le 31 mars 2000	(12 513) \$	3 926 \$	6 891 \$

>> Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes d'avantages sociaux futurs, sur la base de l'année civile :

	Régime de retraite agréé	Régimes supplémentaires de retraite	Autres régimes
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées			
<i>Solde à l'ouverture de l'exercice</i>	309 057 \$	18 356 \$	61 672 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	10 024	519	2 191
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	22 733	1 361	4 554
Prestations versées	(15 911)	(403)	(1 921)
Perte actuarielle	22 221	6 224	1 775
<i>Solde à la clôture de l'exercice</i>	348 124	26 057	68 271
Variation de juste valeur des actifs des régimes			
<i>Solde à l'ouverture de l'exercice</i>	445 481 \$	4 084 \$	— \$
Cotisations des salariés ¹	35	—	—
Cotisations de l'employeur	—	145	461
Rendement réel des actifs des régimes durant l'exercice	44 433	117	—
Prestations versées	(15 911)	(403)	(461)
<i>Solde à la clôture de l'exercice</i>	474 038	3 943	—
Excédent (déficit) à la clôture de l'exercice	125 914 \$	(22 114) \$	(68 271) \$
Cotisations de l'employeur après le 31 décembre	—	20	150
Obligation (actif) transitoire non amortie ²	(100 809)	(17)	3 249
Perte actuarielle nette non amortie	12 778	6 324	1 756
Actif (passif) au titre des prestations constituées à la clôture de l'exercice³	37 883 \$	(15 787) \$	(63 116) \$

1 Présentement, les employés de la Banque ne cotisent pas aux régimes de retraite pour les services rendus au cours de l'exercice. La Banque a pour responsabilité ultime de veiller à ce que les obligations au titre des régimes de retraite soient capitalisées adéquatement avec le temps. Dans des circonstances particulières, il est permis aux employés de cotiser certains montants aux régimes de retraite pour racheter des années de service qui ne sont pas gagnées.

2 Les soldes transitoires au 1^{er} avril 2000 et les coûts des services passés découlant des modifications aux régimes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs. Au titre des régimes de retraite, la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs varie de 6,8 ans à 8,5 ans. La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs couverts par les autres régimes est de 13 ans pour tous les régimes, sauf un, où elle est de 8,5 ans.

3 Le montant net est constaté dans le bilan sous « Autres éléments de passif » ou « Autres éléments d'actif », selon le cas.



17. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

>> Les montants présentés relativement à l'obligation au titre des prestations constituées et à la valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	Régimes supplémentaires de retraite	Autres régimes
Juste valeur des actifs des régimes	3 943 \$	— \$
Obligation au titre des prestations constituées	26 057	68 271

>> Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations de la Banque au titre des prestations constituées (moyennes pondérées) sont les suivantes :

	Régime de retraite agréé	Régimes supplémentaires de retraite	Autres régimes
Hypothèses actuarielles significatives			
Taux d'actualisation à l'ouverture de l'exercice	7,30 %	7,30 %	7,30 %
Taux d'actualisation à la clôture de l'exercice	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme ¹	8,00 %	5,00 %	—

¹ Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes est calculé à partir des éléments d'actif évalués à leur juste valeur marchande.

>> On prévoit que le taux de croissance moyen de la rémunération équivaudra au taux d'inflation (qui devrait être de 3,75 %) majoré d'un gain de productivité de 1 % et d'un ajustement relatif aux augmentations au mérite et aux promotions.

>> Aux fins de l'évaluation, on suppose que le taux de croissance du coût des soins médicaux suivra le rythme de l'inflation, qu'il subira une augmentation additionnelle de 3,5 % en 2002 et qu'il diminuera ensuite graduellement de 0,5 % chaque année pour atteindre 4,75 % en 2007 et au cours des années subséquentes.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

>> De par son appartenance au gouvernement du Canada, la Banque est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par celui-ci. La Banque a conclu des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

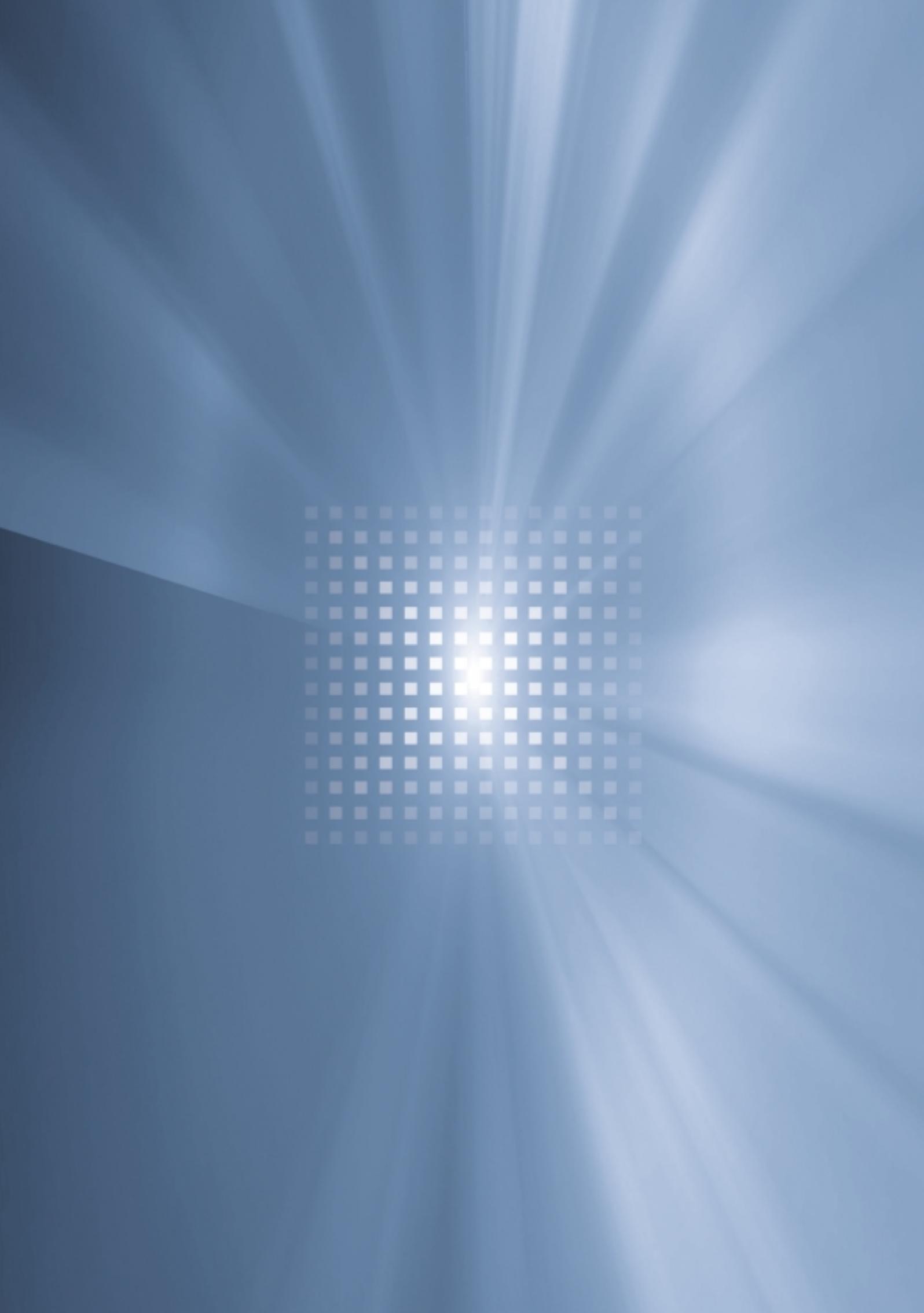
19. RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

>> Les activités de la Banque sont groupées par secteur d'exploitation, à savoir les Prêts, le Capital de risque et le Groupe-conseil. L'information sur les revenus, les frais et le bénéfice net de ces secteurs d'exploitation est présentée dans l'état des résultats d'une manière conforme à celle utilisée au cours des exercices précédents.

20. DONNÉES FINANCIÈRES COMPARATIVES

>> Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2001.





STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES					
Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de \$)	2001	2000	1999	1998	1997
SERVICES FINANCIERS					
Total du financement engagé au 31 mars					
Montant	6 353 362 \$	5 641 379 \$	5 090 228 \$	4 586 083 \$	4 038 176 \$
Nombre de clients	19 884	18 807	17 923	17 414	16 383
Engagé envers les clients					
Activités de prêt au 31 mars					
Montant	6 057 285 \$	5 446 309 \$	4 933 237 \$	4 461 411 \$	3 964 865 \$
Nombre de clients	19 753	18 708	17 833	17 335	16 317
Engagé envers les clients					
Placements au 31 mars					
Montant	296 077 \$	195 070 \$	156 991 \$	124 672 \$	73 311 \$
Nombre de clients	131	99	90	79	66
Total du financement autorisé					
Nombre	6 519	6 412	6 082	5 815	5 727
Montant net	1 652 076 \$	1 435 288 \$	1 271 937 \$	1 234 968 \$	1 027 104 \$
Activités de prêt autorisées					
Nombre	6 448	6 350	6 035	5 773	5 696
Montant net	1 537 914 \$	1 372 492 \$	1 230 130 \$	1 171 977 \$	997 565 \$
Placements autorisés					
Nombre	71	62	47	42	31
Montant net	114 162 \$	62 796 \$	41 807 \$	62 991 \$	29 539 \$
STATISTIQUES FINANCIÈRES					
Revenu net d'intérêts					
en % du portefeuille de prêts moyen	5,8 %	5,6 %	5,6 %	5,6 %	5,5 %
Provision pour créances irrécouvrables					
en % du portefeuille de prêts moyen	2,0 %	2,0 %	1,4 %	1,3 %	1,1 %
Frais d'exploitation et d'administration					
en % du portefeuille de prêts moyen	3,1 %	3,0 %	3,2 %	3,0 %	3,0 %
Activités de prêt — Ratio de productivité	52,6 %	54,7 %	57,4 %	53,3 %	54,4 %
GROUPE-CONSEIL DE LA BDC					
Revenu provenant des activités	17 724 \$	19 396 \$	17 823 \$	21 458 \$	19 758 \$
Taux de recouvrement des coûts (avant 1998, exclut les frais courus à long terme)	78 %	82 %	77 %	69 %	59 %



DONNÉES FINANCIÈRES <i>(en milliers de \$)</i>	2001	2000	1999	1998	1997
ÉTAT DES RÉSULTATS Pour l'exercice terminé le 31 mars					
Bénéfice net (exclusion faite du crédit parlementaire)	88 322 \$	101 105 \$	32 784 \$	45 474 \$	43 720 \$
Crédit parlementaire	— \$	— \$	— \$	— \$	6 948 \$
Bénéfice net	88 322 \$	101 105 \$	32 784 \$	45 474 \$	50 668 \$
Bénéfice net (perte nette)					
Prêts	37 254 \$	25 320 \$	42 124 \$	50 737 \$	48 424 \$
Capital de risque	56 168 \$	80 039 \$	(4 124) \$	4 217 \$	9 948 \$
Groupe-conseil	(5 100) \$	(4 254) \$	(5 216) \$	(9 480) \$	(14 652) \$
Bénéfice net (exclusion faite du crédit parlementaire)	88 322 \$	101 105 \$	32 784 \$	45 474 \$	43 720 \$
BILAN au 31 mars					
Prêts, déduction faite de la provision cumulée pour créances irrécouvrables	5 054 254 \$	4 608 188 \$	4 248 745 \$	3 838 305 \$	3 386 356 \$
Placements de capital de risque, déduction faite de la réduction cumulée de la valeur comptable des placements	206 360 \$	145 107 \$	110 298 \$	70 046 \$	41 444 \$
Total de l'actif	6 225 518 \$	5 666 333 \$	5 098 461 \$	4 587 989 \$	4 029 805 \$
Total de l'avoir de l'actionnaire	923 304 \$	783 826 \$	583 832 \$	507 058 \$	467 594 \$
Total du passif	5 302 214 \$	4 882 507 \$	4 514 629 \$	4 080 931 \$	3 562 211 \$
Portefeuille de prêts moyen	5 194 279 \$	4 736 601 \$	4 281 607 \$	3 855 662 \$	3 467 174 \$

>> La BDC est structurée de manière à fournir divers produits financiers souples et spécialisés ainsi que des services de consultation qui aident les PME canadiennes à croître et à soutenir la concurrence sur un marché mondial en évolution constante. La Banque a pour philosophie de répondre aux besoins des entrepreneurs en leur fournissant des solutions d'affaires opportunes et pertinentes.

Les Services financiers de la BDC

>> La Banque offre une vaste gamme de prêts à terme remboursables selon des modalités souples. Elle soutient des entreprises à toutes les étapes de croissance et qui appartiennent à presque tous les secteurs de l'activité économique. Par exemple, la Banque aide activement les entreprises de fabrication et les entreprises touristiques, et cible tout particulièrement les entreprises fondées sur le savoir et les entreprises exportatrices. La Banque répond aussi aux besoins particuliers de marchés cibles en croissance, comme les femmes entrepreneurs, les entrepreneurs autochtones et les jeunes entrepreneurs.

>> La Banque offre du financement subordonné jusqu'à concurrence de 250 000 \$ aux entreprises en croissance qui détiennent des créneaux prometteurs. Ce type de financement plus risqué est appelé hybride parce qu'il possède des caractéristiques propres au financement par emprunt et au financement par capitaux propres.

Le Groupe investissement de la BDC

>> Le Groupe investissement de la BDC offre du capital de risque et du financement subordonné adaptés aux besoins spéciaux des entreprises à potentiel de croissance. La Banque fournit du capital de risque surtout aux entreprises de haute technologie qui en sont à leurs débuts et qui ont une vision claire de leur marché, qui présentent un excellent potentiel de croissance et qui sont axées sur l'exportation. Le Groupe investissement de la BDC offre aussi aux PME en croissance rapide et plus matures du financement subordonné dont le montant dépasse 250 000 \$. Le financement subordonné est un type unique de prêt de quasi-fonds propres.

Le Groupe-conseil de la BDC

>> Par l'entremise de son réseau national de consultants du secteur privé, le Groupe-conseil de la BDC fournit aux petits entrepreneurs des solutions abordables, personnalisées et efficaces qui leur permettent de mieux gérer leurs entreprises. Il aide aussi les entrepreneurs à évaluer, à planifier et à mettre en œuvre des stratégies gagnantes, surtout dans les domaines de la croissance, de la qualité, de l'exportation et des affaires électroniques. Le Groupe-conseil de la BDC fournit des solutions qui permettent aux entreprises en quête de croissance de faire leur marque dans l'économie mondiale.

BDC Connex^{MD}

>> En créant BDC Connex^{MD} en 1998, la Banque est devenue la première institution financière au Canada à offrir en ligne toute sa gamme de produits financiers, notamment le Fonds de développement de l'industrie touristique, la marge de crédit Globale^{MD} et le programme Prêts aux étudiants entrepreneurs. BDC Connex^{MD} est le nom de la succursale virtuelle de la Banque. Cette succursale facilement accessible s'adresse aux PME désireuses de se renseigner sur les produits et services de la BDC et de faire des affaires en ligne.



Banque de développement du Canada

Édifice de la BDC

5, Place Ville Marie

Bureau 400

Montréal (Québec) H3B 5E7

1 888 INFO-BDC (1 888 463-6232)

www.bdc.ca

Imprimé au Canada